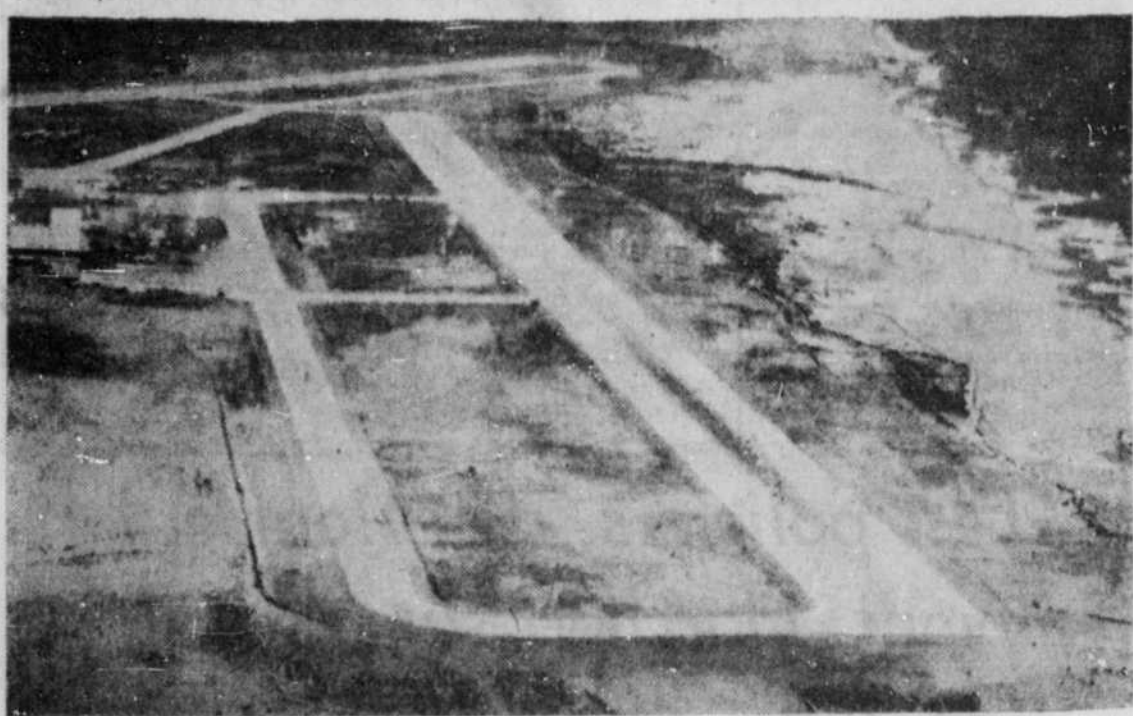


Ils ont passé quelques heures dans leur famille

Les astronautes américains subiront des examens pendant une dizaine de jours



● Un raid israélien a été effectué sur l'aéroport de Beyrouth et cet acte de "guerre" risque de déclencher un nouveau conflit au Moyen-Orient.

Le ton monte au Caire à la suite du raid effectué sur l'aérodrome de Beyrouth

par JEAN-PIERRE POULIN

LE CAIRE, (AFP) - Le ton monte dimanche soir au Caire et le raid israélien contre l'aérodrome de Beyrouth risque de marquer un tournant dans la crise du Moyen-Orient. Tel est la conclusion des observateurs après la déclaration du gouvernement égyptien qui considère l'opération israélienne de la nuit dernière "comme un acte de guerre". Il est clair maintenant que l'irritation des dirigeants égyptiens et de la population est à son comble et que le raid contre le Liban ne peut, comme les précédentes opérations israéliennes, être oublié après quelques jours de vive émotion.

La colère était telle au Caire dimanche à l'aube que certains dirigeants égyptiens, croit-on savoir, voulaient réellement abandonner leurs fonctions et s'enrôler dans les rangs de la résistance Pales-

tinienne afin de faire le coup de feu contre Israël.

Après cette réaction, on peut imaginer que les commandos palestiniens ne verront pas leurs activités limitées par les dirigeants arabes.

En tout cas, la ferme déclaration du gouvernement égyptien faite avant même la réunion dimanche soir du conseil des ministres montre que la R.A.U. ne compte pas laisser l'opération israélienne sans lendemain d'autant plus qu'il s'agit d'une opération contre un pays arabe ami de l'Occident et qui ne peut être accusé d'agressivité.

Sur le terrain d'abord, certains propos tenus par les officiers égyptiens laissent penser que cette fois une opération arabe de représailles pourrait être envisagée. Toutefois, de l'attitude du Conseil de Sécurité dans les prochaines heures et donc de celle des grandes puissances dépendra l'évolution de la situation.

En effet, malgré la pression de l'opinion publique arabe, la R.A.U., préférerait limiter son action au domaine diplomatique. De l'avis des observateurs la R.A.U. essaierait de profiter de cette nouvelle poussée de fièvre pour tenter de sortir enfin de l'impasse diplomatique.

Mais là, on se heurte à la récente décision américaine de livrer à Israël les chasseurs bombardiers Phantom. Bien que cette décision n'ait pas été une réelle surprise pour les dirigeants égyptiens, elle semble avoir remis en question le dégel qui se dessinait dans les relations égypto-américaines. De ce fait, un éventuel accord américano-soviétique sur le Moyen-Orient paraît compromis à l'heure actuelle.

Le plus grave dans cette affaire est le rapprochement fait par la population et certains dirigeants entre la décision américaine et le raid israélien, survenu 24 heures après.

Apollo-8, arrivé tôt dans la matinée de dimanche à Houston où l'attendaient 2,000 personnes enthousiastes, n'a passé que quelques heures en famille avant d'être accaparé de nouveau par la NASA.

Frank Borman, James Lovell et William Anders sont entrés dimanche à 14 h au centre spatial d'Houston. Ils ne le quitteront que dans une dizaine de jours ou plus, après avoir été minutieusement examinés et interrogés en détails sur leur mission.

Ils ont subi dimanche un examen médical de deux heures, puis ils ont répondu pendant deux autres heures aux questions des experts en technologie spatiale. Pendant 10 à 14 jours, ils vont — pendant huit heures d'affilée chaque jour — déverser dans des magnétophones leurs impressions, leurs observations sur le vol Apollo-8 et relater minute par minute les 147 heures de leur randonnée spatiale.

Le commandant d'aviation Anders a été promu samedi au rang de lieutenant-colonel pour sa participation à l'extraordinaire vol autour de la lune de la cabine spatiale Apollo-8.

Ses deux coéquipiers, Borman, qui commandait la cabine, et Lovell, avaient déjà été promus d'un rang après avoir ramené à bon port la cabine spatiale Gemini-7 en décembre 1965. Borman avait été promu au rang de colonel et Lovell au rang de capitaine de vaisseau.

EXAMEN D'APOLLO

Par ailleurs Apollo-8, véhicule du plus lointain voyage depuis que le monde est monde, sera soumis à partir de mercredi à une autopsie qui n'épargnera aucune de ses deux millions de pièces. Une fois remise en état, elle sera sans doute acheminée sur le musée Smithsonian de Washington comme trésor historique aux côtés de L'Esprit de St. Louis, l'avion à bord duquel Charles Lindbergh effectua la première traversée de l'Atlantique, et de la cabine mercury de John Glenn.

L'illustre capsule est arrivée à Pearl Harbor, aux îles Hawaii, hier à bord du Yorktown, le porte-avions à bord duquel ont été accueillis Borman, Lovell et Anders vendredi, à leur retour de la lune.

Les techniciens de la NASA et de la North American Rockwell, maître d'œuvre d'Apollo-8 vérifieront à Hawaii l'arrêt complet de tous les appareils électroniques de la cabine gris argent conique qui pesait 13,000 livres à son départ pour la lune, et la majeure partie de ses carburants épuisés, six jours plus tard — 11,700 livres.

Les spécialistes procéderont à un nettoyage complet de l'habitacle où se trouvent encore des sachets de nourriture non consommés par les plus grands voyageurs de l'espace. Ils procéderont aussi à une première évaluation de la radio-activité d'origine solaire et cosmique absorbée en ce voyage d'un demi-million de milles.

On s'attend que cette dose sera négligeable. La capsule ayant échappé, croit-on, à toute éruption solaire significative en cours de route.

DEMANTELEMENT

A bord d'un gros quadricycle C-141, la capsule sera transportée mercredi de Hawaii aux laboratoires de North American à Downey, en Californie, où elle sera les jours suivants soumise à un démantèlement complet. On commencera par enlever l'écouille et les hublots, les fauteuils de pilotage et le tableau de bord. Avant que chaque pièce soit démontée, examinée, testée puis vérifiée, les ingénieurs effectueront une opération capitale, riche, croit-on en enseignements pour les futurs vols spatiaux américains : on mesurera combien de temps, et le cas échéant dans quelles circonstances particulières, les systèmes majeurs courants, climatisation, oxygène, etc de bord auraient encore été en état de fonctionnement si la cabine avait dû effectuer un plus long vol.

Dans les milieux spécialisés de la NASA et de North American, on s'attend à ce que cet examen, qui s'annonce comme le plus minutieux de tous ceux auxquels aura jamais été soumise une capsule au retour du cosmos, dure jusqu'à la mi-février. Les dirigeants du programme Apollo seront ainsi en mesure de profiter de certaines données ainsi recueillies en vue de la mise au point d'Apollo-9. La prochaine cabine spatiale américaine effectuera plusieurs exercices de rendez-vous et d'arrimage avec une cabine bipièce, dite de débarquement lunaire, et du même type que le véhicule à bord duquel aluniront les premiers conquérants américains de la surface de la lune au cours du printemps ou de l'été prochain.



● Une foule de 2,000 personnes s'étaient rassemblée hier pour saluer le retour des trois astronautes alors qu'ils revenaient vers leurs familles pour la première fois depuis leur retour de cet historique voyage autour de la lune.



● James A. Lovell se dit très heureux de se retrouver en compagnie de son épouse Marilyn et de sa fille Barbara, âgée de 15 ans, après une telle odyssée.



● Le commandant de la capsule Apollo 8, Frank Borman offre à son épouse Suzanne, le collier qu'il a reçu à son arrivée à Hawaï.



● L'astronaute William Anders salue ici la foule, en compagnie de son épouse Valerie et de son fils âgé de 11 ans. Ils quittaient la base militaire Ellington. (Voir autres photos en page 18)

Conférence internationale sur l'éducation

Québec décidera de sa participation

Par DONNAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le gouvernement québécois devra décider, dans les prochains jours, de sa participation au sein d'une délégation canadienne à la conférence internationale sur l'éducation qui aura lieu vers la mi-janvier à Kinshasa, capitale du Congo.

Cette réunion, élargie qui groupera les ministres de l'Éducation nationale des pays africains et malgaches d'expression française fera suite à la conférence de Libreville au Gabon en février dernier et à son pro-

longement à Paris, en avril 1968, où le Québec était parmi les participants au même titre que les autres pays souverains.

Ce que cette conférence offre de différent avec celle du Gabon, c'est que le fédéral a été invité par le gouvernement congolais à envoyer une délégation canadienne comptant les représentants du Québec.

Dans le cas de la rencontre du Gabon, Ottawa avait été complètement ignoré par les autorités gouvernementales gabonaises qui avaient transmis directement l'invitation au Québec. Ce qui avait incité Ottawa à suspendre, en guise de représailles, ses relations diplomatiques avec le Gabon.

Un porte-parole de l'ambassade congolaise, à Ottawa, a confirmé en fin de semaine que Québec ne sera pas invité à participer à cette conférence comme l'avait fait le Gabon en février dernier.

Il a repris substantiellement une récente déclaration du premier ministre Trudeau selon laquelle l'invitation avait été transmise à Ottawa.

ALTERNATIVE

Cette situation place le Québec dans une position délicate, étant donné son attitude connue sur cette question de participation aux conférences internationales portant sur des sujets relevant de la compétence des provinces, comme c'est le cas pour l'éducation et la culture.

Bien que le ministre québécois de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, ait déjà déclaré

qu'il ne voyait pas de raison pour ne pas assister à la conférence du Congo, cette attitude forcera le Québec à décliner l'offre fédérale.

Cette attitude peut se résumer ainsi: le Québec décline toute invitation à participer à une conférence internationale sur des sujets de compétence provinciale si elle lui arrive par le truchement du gouvernement fédéral. Si elle lui est adressée directement, il se réserve le droit de l'accepter ou de la rejeter, se déclarant maître du prolongement international de ses compétences internes.

La principale raison qu'il donne, dans le premier cas, à l'appui de cette position, c'est qu'il a des pourparlers en cours avec le fédéral pour trancher cette question de prolongement de ses compétences à l'étranger. Le Québec avait invoqué cette raison en refusant de participer au sein d'une délégation fédérale à la conférence internationale sur la planification de l'éducation qui eut lieu sous l'égide de l'UNESCO, à Paris, en août dernier.

Les suggestions connues à ce jour, pour trancher cette question, n'ont pas été retenues par le gouvernement.

INGÉRENCE

En avril dernier, dans une lettre à l'ancien premier ministre canadien, M. Pearson, le premier ministre Daniel Johnson allait jusqu'à nier au fédéral le droit d'intervenir dans ces conférences, qu'elles groupent des puissances francophones ou anglophones.

Aujourd'hui dans l'Action

- Une trentaine de personnes perdent la vie de façon accidentelle au Canada, dont cinq au Québec, pendant la fin de semaine. — Page 2

- Deux trains entrent en collision près de Deschambault : 13 blessés. — Page 3

- Une violente tempête de neige isole la capitale. — Page 3

- Le Canada a connu deux types de température extrême au cours de la dernière fin de semaine. — Page 10

Sommaire

Annonces classées	16
Décès et funérailles	17
Editorial	4
Féminine	6-7
Finance	8
Horoscope	6
Mot-caché	9
Mots croisés	17
Nouvelles canadiennes	10
Nouvelles provinciales	2-5
Nouvelles internationales	11-18
Spectacles, T.V.	5-15
Sport	12-13-14-15

Le contenu des pages 2 à 15 est autorisé à être reproduit en totalité ou en partie, à condition d'en mentionner la source.



On a célébré, samedi soir, en la salle des Chevaliers de Colomb, l'existence des cinq générations de la famille du chevalier Jean-Elie Martineau. Tantes, oncles, neveux, nièces, cousins, cousines, tous étaient de la fête. Tout près de trois cents! Et 75 ans de souvenirs... Ce fut une vraie soirée du "bon vieux temps." Le grand-père donna la bénédiction paternelle, il y eut échange de vœux et cadeaux, gâteaux et danses carrées. Et la musique était typiquement canadienne: violon, accordéon... Sur la photo, dans l'ordre habituel: Mme Marguerite Martineau-Paquet; Claire Martineau-Savard; Cécile Martineau-Juneau; Marcelle Martineau-St-Pierre et M. Henri Martineau. (Photo L'Action, par Marcel Laforee)



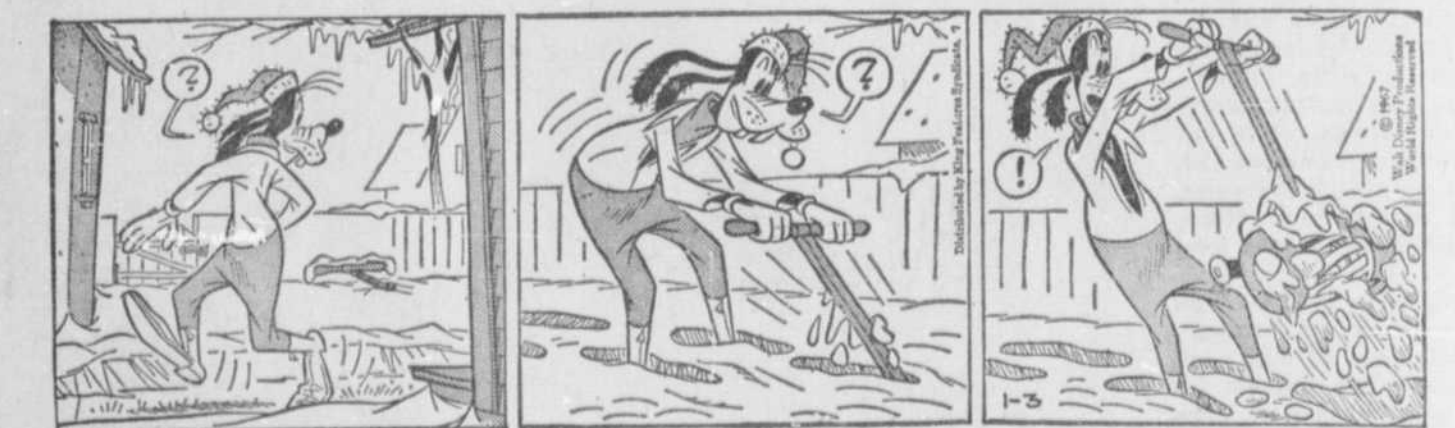
Trois individus accusés

Les trois hommes qui auraient participé au cambriolage de la maison St-Cyr et Frères Inc., dans la nuit de vendredi à samedi dernier, devront fêter la nouvelle année derrière les barreaux. Le juge Cyrille Potvin, de la Cour des Sessions a en effet refusé tout cautionnement à Paul-Emile Demers, 31 ans, Fernand Langlois, 26 ans et Armand Moreau, 23 ans. Faut-il dire que les deux premiers possèdent des feuilles de route impressionnantes. Quant à Moreau, il est présentement sous le coup d'une sentence suspendue pour un vol d'auto. Alors que ses deux comparses ont été accusés d'avoir volé des instruments de musique d'une valeur de quelque \$230, Moreau a été inculpé d'avoir volé une Pontiac '68, la propriété de la compagnie St-Cyr.

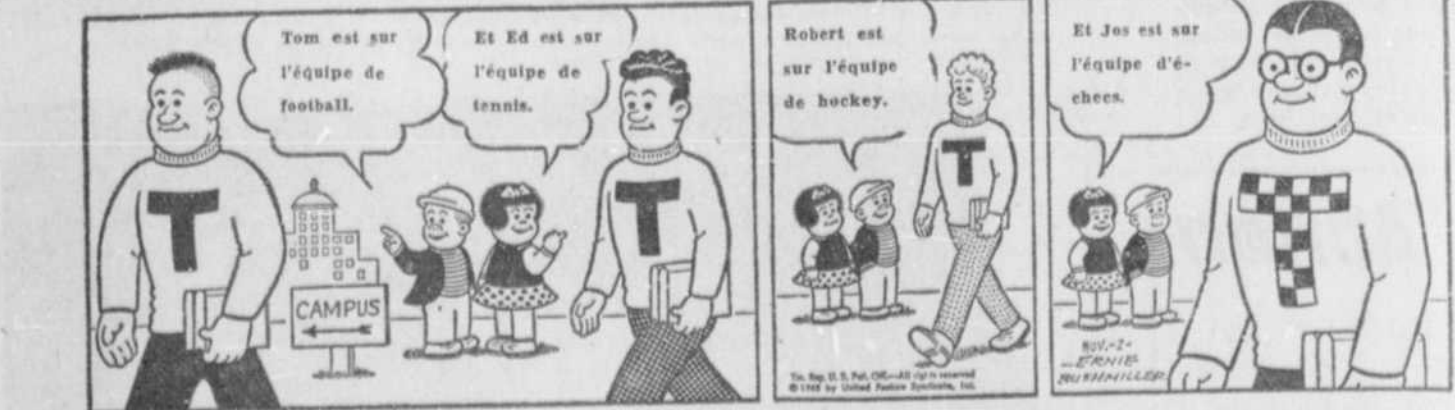
De la bécane à la Cadillac

C'est du vol d'une Cadillac '68 d'une valeur de \$8.000, que Mario X, jeune homme dans la vingtaine, qui n'avait jusqu'à présent qu'un vol de bicyclette à se reprocher, a été inculpé, samedi matin, en Cour des Sessions. Le jeune homme a avoué sa culpabilité et Me Pierre Trahan, Procureur de la Couronne, a fait savoir au Tribunal que la "limousine" avait tamponné un poteau alors que notre Mario était au volant. Le juge Potvin a toutefois voulu en savoir plus sur toute cette affaire et il a ajourné sa sentence au 28 janvier prochain. Il a aussi demandé une enquête de la part du Service de Probation. Mario pourra reprendre sa liberté d'ici la fin du mois s'il se trouve un bon samaritain pour fournir le cautionnement de \$500, en argent ou de \$950, par personne solvable qu'a fixé le magistrat.

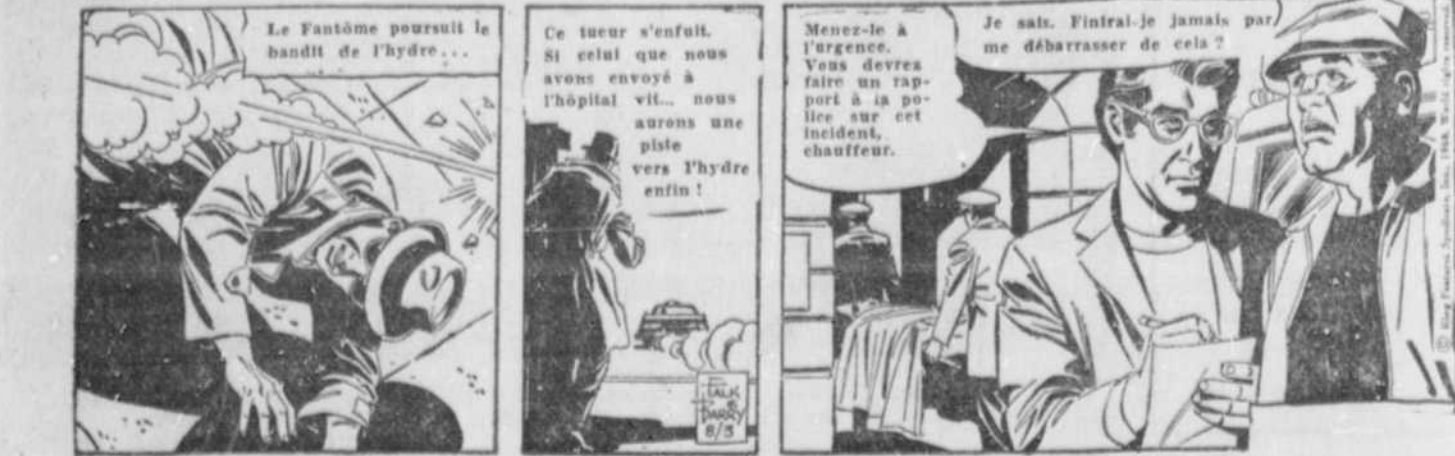
LA SOURIS MIQUETTE



PHILOMENE



LE FANTÔME



Au Canada en fin de semaine

Trente personnes perdent la vie dans des accidents

Par la Presse Canadienne

Au moins 28 personnes sont mortes accidentellement au Canada au cours de la fin de semaine, dont 16 ont été victimes d'accidents routiers.

Un relevé de la Presse Canadienne, de 6 h. vendredi soir à tard hier soir, démontre que quatre personnes ont péri dans des incendies, qu'il y a eu trois noyades et une chute mortelle. L'Ontario déplorait le plus grand nombre de victimes, soit 10, dont huit dans des accidents de la circulation. Une personne a trouvé la mort dans un incendie et une autre est décédée des suites de blessures subies dans une chute sur la route verglacante.

On relevait cinq accidents mortels au Québec, tous sur la route.

Au Nouveau-Brunswick, trois personnes se sont noyées lors de leur toboggan motorisé s'est enfoncée sous la glace dans un lac, et il y a eu une victime de la route.

En Colombie-Britannique, on dénombrait deux victimes d'accidents routiers et les flammes ont fait deux autres morts. On comptait deux victimes de la route à Terre-Neuve.

La Nouvelle-Ecosse et la Saskatchewan déplorait chacune un mort dans des accidents de la circulation. Au Manitoba, une personne a péri dans un incendie.

L'Île-du-Prince-Édouard et l'Alberta ne relevaient aucun accident mortel.

Ce relevé n'inclut pas les morts de causes naturelles ou imputables à des accidents industriels, ni les suicides ou les meurtres.

Voici le bilan pour le Québec:

Vendredi:
Réjean Aumont, âgé de 19 ans, tué dans une collision frontale près de sa demeure à St-Lambert, à 65 milles environ au nord d'Ottawa.

Samedi:
Joseph Morissette, 52 ans, tué lors d'une collision près de sa demeure à St-Germain, à 80 milles environ au nord-est de Québec.

Paul Piroldi, 30 ans, de Windsor, au Québec, tué dans une collision frontale près de Richmond, à 70 milles environ au nord-est de Québec.

François-Xavier Drouin, 78 ans, tué lorsque heurté par une auto près de sa demeure à Châteaurocher, à 15 milles au nord-est de Québec.

Dimanche:

Jean-Yves Dionne, 15 ans, de Montréal-Nord, tué lorsque heurté par une automobile alors qu'il traversait la route à St-Philippe-de-Néri, à 100 milles au nord-est de Québec.

Dans les écoles du Québec

Lefebvre souhaite de l'ordre pour l'année

QUÉBEC (P.C.) — Le président de la Fédération des Commissions scolaires du Québec FCSQ, M. Fernand Lefebvre, a exhorté tous ceux qui travaillent dans le domaine de l'éducation à tout mettre en oeuvre pour que l'ordre et la bonne entente régissent dans les écoles du Québec.

Dans son message du Nouvel An, M. Lefebvre s'en est pris particulièrement à la Corporation des Enseignants du Québec CEQ qui, selon lui, utilise les négociations actuelles avec le gouvernement à des fins politiques.

Cette attitude, dit-il, nuit aux enseignants et entrave considérablement la réforme scolaire amorcée à grands renforts de sacrifices consentis par tous les citoyens.

Le président de la FCSQ a affirmé que personne ne saurait enlever aux électeurs du Québec, et plus particulièrement aux parents, leurs droits stricts dans des décisions en matière d'éducation.

Les commissions scolaires veulent maintenir ces droits, de conclure M. Lefebvre, car ils sont à la base de la démocratie scolaire.

Le syndicat refuse l'offre patronale

Chambly Transport reste paralysé par la grève

MONTREAL. — (P.C.) — La paralysie des transports en commun se poursuivra sur la rive sud en face de Montréal alors que le syndicat représentant les employés en grève de Chambly Transport a rejeté une nouvelle offre faite par la compagnie et par le maire de St-Lambert, une des municipalités desservies par cette compagnie.

Les quelque 125 chauffeurs d'autobus, membres de cheminots et employés de transport, ont voté au cours d'une séance de conciliation pour le rejet d'une proposition qui aurait permis la reprise partielle du service de la compagnie Chambly Transport.

A la suggestion que le service reprenne immédiatement à St-Lambert, l'une des 10 municipalités affectées par un arrêt de travail de trois mois et demi, le syndicat a répliqué que tous les chauffeurs doivent retourner au travail en même temps.

Les employés de Chambly Transport ont déclenché la

grève le 13 septembre dernier après que la compagnie eut fait savoir qu'elle ne pouvait trouver les fonds nécessaires pour faire face aux demandes d'augmentations de salaires faites par les employés. Il s'agissait du deuxième arrêt de travail en 11 mois.

ST-LAMBERT

Cet amendement était adopté, le maire de St-Lambert, M. James K. Stewart, a signé la semaine dernière une entente avec M. Charles E. Senécal, président de Chambly Transport, pour l'octroi d'un subsides permettant à la compagnie d'accorder aux chauffeurs une augmentation de salaire. Une subvention municipale hebdomadaire aurait été versée à la compagnie à cette fin. Le montant de cette subvention aurait varié entre \$350 et \$500 par semaine.

Le maire de St-Lambert a fait appel aux autres municipalités touchées par cette grève pour qu'elles signent une entente semblable avec M. Senécal et a également demandé à la compagnie Chambly Transport de reprendre le service

dans cette municipalité avec ou sans l'engagement des autres municipalités en regard de ces subsides.

Mais les chauffeurs ont rejeté l'offre de St-Lambert et ont décidé de demeurer solidaires du groupe des chauffeurs et de ne retourner au travail qu'au moment où tous febront de même.

Bien que se classant troisième des Etats-Unis pour sa superficie, la Californie en est l'Etat le plus peuplé: il compte 19,040,000 habitants.



BOSTON. — Un camion de Brinks a été dévalisé, samedi, alors qu'il contenait une somme d'un demi million de dollars. Un des bandits, armé d'une mitrailleuse, forcé le conducteur à quitter l'endroit où il était garé momentanément. Le plus gros hold-up de l'histoire fut lorsque 11 hommes dévalisèrent un camion de Brinks pour une somme de \$12 millions.

FAITS DIVERS

HEURTE MORTELLEMENT PAR UNE AUTO

M. François-Xavier Drouin, 78 ans, a été heurté mortellement par une automobile samedi après-midi, alors qu'il se promenait sur le boulevard Ste-Anne. La victime, qui est morte sur le coup, demeurait au 7959, avenue Royale à Châteaurocher. Une enquête sera ouverte aujourd'hui par la morgue provinciale.

Un accident est survenu sur la route 2-A, plus précisément à St-Philippe-de-Néri, comté de Kamouraska, hier soir, vers 7.15 heures. Le jeune Jean-Yves Dionne, âgé de 15 ans, a été happé par une automobile alors qu'il traversait la rue.

La mort fut constatée immédiatement par le Dr Léonidas Leclerc. Et sur les instructions du coroner, M. Albert Royer, le corps de la victime fut transporté à la morgue Robitaille du même endroit. C'est la Sûreté provinciale de St-Pascal de Kamouraska qui a fait les constatations d'usage.

La victime demeurait au 10,593 rue Armand Lavergne, appartement 12, à Montréal-Nord.

COLLISION

Une collision entre deux véhicules est survenue, hier soir, vers sept heures à l'angle de la route 54 et de la route du lac Beauport et un occupant d'une des deux automobiles, M. Robert Dubois, 29 ans, domicilié au 138, avenue Notre-Dame, à Notre-Dame-des-Laurentides a subi des blessures au cou. Son état serait satisfaisant.

Il a été transporté à l'hôpital St-François d'Assise par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils.

Les policiers de Montréal vont marcher sur l'hôtel de ville et le Parlement

MONTREAL (P.C.) — Les policiers municipaux de la métropole ont voté à l'unanimité hier en faveur de la tenue d'une marche sur l'hôtel de ville et le Parlement de la province de Québec à moins que la clause d'un bill exemptant la ville de Montréal de contribuer au fonds de retraite des employés ne soit annulée.

Ils ont accordé un vote unanime à cette mesure au cours d'une assemblée de l'Association de bienfaisance et de retraite de la Police de Montréal organisme qui administre ce fonds de retraite pour les 4.500 membres et anciens membres de la force policière de la métropole.

Les dirigeants des 11 syndicats représentant les 18.000 employés de la ville ont annoncé la semaine dernière qu'ils ren-

contreront le président de l'exécutif M. Lucien Saulnier, le 7 janvier, pour discuter la clause permettant à la ville de ne pas contribuer pour une période de deux ans au fond de retraite de ses employés.

Le bill contenant cette clause a été adopté en troisième lecture à l'Assemblée législative au début du mois.

Le président de l'Association, M. Roger Lavigne, a fait part des décisions qui ont été prises au cours de cette assemblée des policiers.

MANIFESTATIONS

Si rien n'est obtenu à l'issue de cette réunion avec M. Saulnier, les employés municipaux tiendront une assemblée monstre, probablement au Forum de Montréal, qui sera suivie d'une marche sur l'hôtel de ville.

Ils monteront ensuite à bord d'un train spécial à destination de Québec où ils présenteront une pétition à l'Assemblée législative afin que celle-ci ne mette pas en vigueur le bill contenant la clause controversée et la rejette lors de la réouverture de la session parlementaire.

M. Lavigne a mis les policiers en garde contre tout désordre durant la manifestation projetée. Il a déclaré avoir été approché par M. Saulnier, qui lui a alors dit que la ville pourrait proposer de se servir du fond de retraite des policiers en vue d'obtenir un emprunt.

M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, a déclaré aux employés municipaux que l'administration de la ville de Montréal se trouvait dans une "impasse financière".

"Le prochain choc que vous recevrez sera la disparition de l'argent de tous les fonds de retraite", a-t-il dit.

Le fond de retraite des policiers est présentement de \$42 millions.

Autos à vendre

RINFRET AUTOS INC.

Dépositaire
VOLKSWAGEN
50, RUE DELISLE
RONDOUR
LEVIS
TEL.: 833-2133



8772 4-11 (L. mer. v. du 31-12) A.V.

Horlogers — Bijoutiers

REPARATIONS

MONTRES - HORLOGES
CHRONOMETRES-BIJOUX etc.



SERVICE PAR LA POSTE
ACCÉPTE



802 est, rue St-Joseph, Québec
coin Mgr Gauvreau. Tél.: 524-1372
13-18-21-26-30-12 4-8-11-17 107 C.L.

Près des 75 p.c. de la récolte de maïs aux Etats-Unis sert à nourrir le bétail.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements - service:
ROBERT BRETON
54, Boul. de l'Entente
LAUZON - LEVIS
Tél.: 837-1922

Rembourrage

ST-ROMUALD. Remboursement, ébénisterie, réparation, neu, usagé, 126, rue Dussault, St-Romuald; Tél.: 839-6234, 9700 28/12 (1 ms) 197 C.L.

Avis divers

60 ans d'expérience pour mieux vous servir

DECORATION-AMEUBLEMENT-APPAREILS ELECTRIQUES

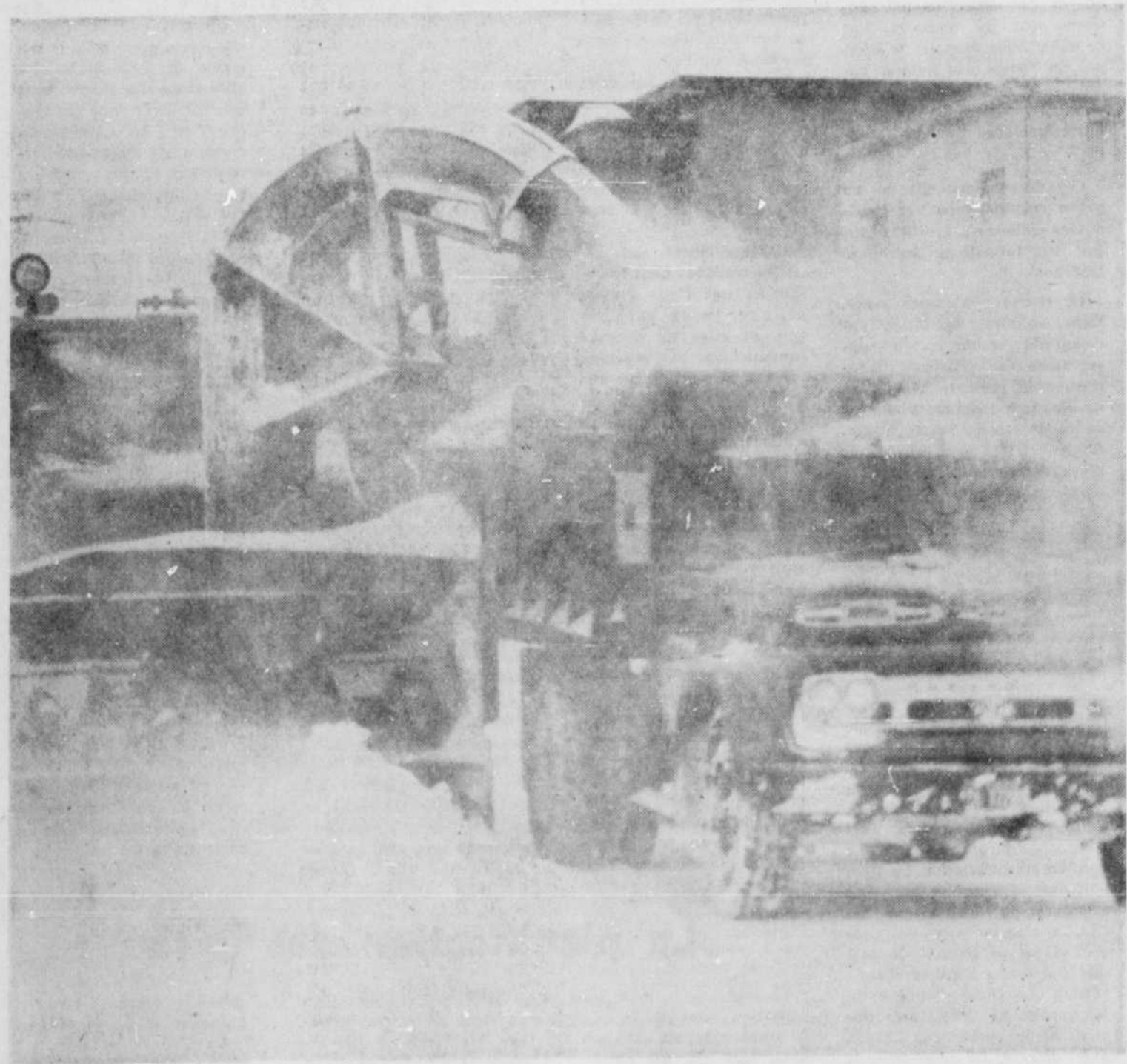
G.J. Lemieux

15 RUE ST-LOUIS LEVIS, QUE. TEL: 837-8871

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
8785 18-11 (L.J.S. au 16-1) 25 C.L.

Automobilistes isolés sur les routes, accident ferroviaire, la traverse de Lévis arrêtée, etc...

La cinquième tempête de l'hiver paralyse Québec et ses environs



Armement lourd anti-neige

● DES FILES toujours renouvelées de camions lourds ont effectué un va-et-vient incessant pendant la nuit de samedi à dimanche afin de débayer les rues de la Capitale des bancs de neige qui les obstruaient. La cinquième tempête de neige de l'hiver a frappé Québec plus durement encore que les précédentes alors que sept pouces de neige sont tombés, soit un seulement de moins de ce que prévoyait la météo dans son maximum. Les soufflées à neige, alliées aux camions, sont passées

et repassées afin d'enlever la neige et elles ont eu finalement le meilleur sur les éléments naturels. Si les principales artères ont pu être dégagées et maintenues ouvertes à la circulation pendant la tempête, il n'en a pas été de même pour l'infinité de petites rues de Québec. Le service de la Voirie, qui devait continuer son travail de titan tard hier soir, se heurtait toujours à des pouces et des pouces de neige.

par Lucie PLANTE

Les Québécois ont vu, en fin de semaine, déferler sur la Vieille Capitale et la province en général, leur cinquième tempête de neige, en l'espace de deux mois. Cette dernière a laissé environ sept pouces de neige. Ce qui fait actuellement un total de près de 55 pouces et bat le record de 51,2 pouces en décembre 1946.

L'hiver 1968-69 promet d'en être tout un! En effet, en fin de semaine, la condition des routes de la province s'est avérée très dangereuse. Plusieurs ont même dû être fermées à la circulation. Celle de Lévis jusqu'en Gaspésie, par exemple.

La chaussée était très glissante et des vents du nord-est, soufflant de 35 à 40 milles à l'heure avec des rafales de 58 milles à l'heure rendaient la visibilité très difficile.

Sur la route qui conduit à St-Raymond de Portneuf, une filée d'automobiles se sont vues immobilisées pendant plusieurs heures samedi soir et dimanche matin. Et il en était de même sur les routes de St-Basile et Neuville. L'auto-neige constituait le seul moyen permettant de parvenir en aide aux automobilistes surpris par la tempête.

Et il y eut aussi un très grand nombre d'embouteillages, aux quatre coins de la province. Au pont de Québec, plus particulièrement les officiers de la Sûreté provinciale ont fait la patrouille en auto-neige. Ils se rendaient chercher les gens dans les autos restées en panne afin de les empêcher de geler. Et des centaines d'automobilistes ont dû se résoudre à passer la soirée de samedi et parfois même la journée de dimanche en bordure de la route. Et il faut dire que le mercure s'est maintenu aux environs de 0 degrés durant toute la fin de semaine. Le vent n'est tombé qu'hier, en fin d'après-midi. Mais il neigeait toujours.

A l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, aucune envolée n'a été annulée. Les trains ont pris quelques heures de retard et les autobus voyageant plus spécialement vers le Bas du Fleuve se sont vus dans l'obligation d'abréger leur itinéraire.

Quant aux traversiers faisant la navette entre Lévis et Québec, ils n'ont effectué que trois voyages, samedi soir. Dès dimanche matin, tout était rentré dans l'ordre.

Les employés de la Voirie eux, n'ont pas chômé en fin de semaine. Les charrettes et soufflées à neige prenaient la vedette, il va sans dire. Ils ont dû travailler toute la nuit de samedi à dimanche.

Treize blessés!

Deux trains entrent en collision à Deschambault

DESCHAMBAULT (PC) — Treize personnes ont subi des blessures dans la collision de deux trains du Canadien Pacifique samedi soir, près de Deschambault, et cinq d'entre elles ont dû être hospitalisées à l'Hôtel-Dieu de Québec, mais leur état n'est pas grave.

Il s'agit de deux employés de la compagnie ferroviaire, MM. Louis Agro, de Châteauguay-Centre et Gilles Couture, de Montréal, ainsi que Mlle Juliette Jean, Bernadette Morel, et Francine Langlois, toutes trois de Québec.

Les huit autres blessés ont pu quitter l'hôpital après y avoir reçu les premiers soins, mais devront y retourner lundi matin pour vérification de leur état.

Tous les blessés voyageaient dans un train qui se dirigeait de Montréal à Québec et qui est entré en collision

avec un convoi de marchandises du CP, immobilisé au cours d'une manœuvre pour gagner une voie de garage.

L'accident s'est produit vers 8 heures 45 samedi soir mais il a fallu attendre les secours pendant plusieurs heures, les routes de la région étant fermées par une tempête. Un autre train du CP qui a quitté la métropole quelques heures après l'accident a pris à son bord les blessés et les passagers pour les conduire à Québec où ils sont arrivés vers cinq heures dimanche matin.

La compagnie de chemin de fer enquête présentement pour établir la cause de l'accident et l'évaluation des dommages matériels.

La circulation ferroviaire a pu se poursuivre en utilisant la voie de garage à proximité du lieu de l'accident, survenu à une quarantaine de milles à l'ouest de Québec.



Les pertes matérielles s'élèveraient à une cinquantaine de milliers de dollars

Un restaurant est rasé par un violent incendie

par Lucie PLANTE

Le restaurant Marie-Annette, situé à l'angle des rues Bernatchez et boulevard Hamel, a complètement été ravagé par les flammes, dimanche matin, vers 9.30 heures.

L'incendie a débuté dans la cuisine, sur un poêle où l'on faisait griller un steak et s'est aussitôt propagé dans le système de ventilation et puis a gagné la toiture.

Les flammes se sont très vite étendues jusqu'à l'arrière où se trouvait le bar Tahiti. Et, le toit s'effondra en plein milieu.

A ce moment, une cinquantaine de personnes, en majeure partie des joueurs de hockey de Sherbrooke, se trouvaient dans le restaurant. Ils ont tous eu le temps de quitter les lieux, de même que MM. Jacques Isabelle, gérant de l'établissement et Gaëtan Drolet, cuisinier. Personne n'a été blessé.

Au moment de l'alarme, les pompiers de Ville Vanier n'étaient que deux en devoir, par suite d'un règlement municipal. Plusieurs autres ont dû être rejoints et envoyés sur les lieux du sinistre. Ils furent au moins une vingtaine à combattre le brasier. Le chef Jules André Houde assumait la direction de l'incendie. On estime que les dégâts matériels s'élèvent au moins à \$50,000. Une perte totale!

EDITORIAL

Quand 1968 achève...

Une année s'achève; une autre, bientôt, commencera... Une année est à prendre fin... Instinctivement, l'on est porté à dresser un bilan... Quelle a été cette année même dont, c'est le cas de le dire, les jours sont comptés?... Bonne?... Mauvaise?... Intérieurement, déjà, chacun et chacune sont en lieu de porter un jugement, pour ce qui les concerne... Année d'enrichissement ou d'appauvrissement

spirituel?... Souci primordial de l'Unité nécessaire?... Préoccupation suffisante à l'égard des autres? Lesquels, où qu'ils se trouvent, sont nos frères...

Nos frères, ici et là dans le monde, comme ils ont connu, connaissent de dures épreuves! La guerre, hélas! sévit encore: au Viet-Nam, au Biafra et ailleurs. Le Moyen-Orient, lui, est comme sur un volcan. La Tchécoslovaquie, pour sa part, a dû "accueillir" des visiteurs armés de pied en cap, manifestement fort encombrants. Sur divers points du globe, notamment en France, chez nos voisins américains, etc., la violence a montré son hideux visage. A Memphis, un Martin Luther King est tombé sous ses coups; à Los Angeles, un Robert Kennedy a succombé, au soir même d'une victoire qu'il avait ardemment convoitée.

Que de faits, encore, à mentionner! L'on ne résume pas un an en quelques paragraphes. Au Canada, en juin dernier, M. Elliott-Trudeau obtenait un mandat populaire. Aux Etats-Unis, en novembre, le futur président Richard Nixon l'emportait de justesse sur son adversaire démocrate H.H. Humphrey, à l'issue d'un quadriennal scrutin. C'est le 20 janvier prochain que le nouvel occupant de la Maison blanche entrera officiellement en fonctions. Quelle charge écrasante!

Le Québec, lui, a, en 1968, perdu le chef de son gouvernement, M. Daniel Johnson qui, la veille même de son décès inopiné, donnait une conférence de presse très remarquée. Son ex-rival au congrès de 1961, Me Jean-Jacques Bertrand, est choisi pour remplir, à tout le moins provisoirement, le poste de premier ministre.

Au fait, voici à peine quelques semaines, un ancien chef du gouvernement québécois, M. Antonio Barrette, décédait dans la métropole. En octobre, est né le Parti québécois.

Les législateurs de chez nous ont considéré plusieurs projets de loi d'importance: protecteur du citoyen; enseignement privé; Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain; ministère de l'Immigration; amendements à la loi dite

des cités et villes et au code municipal; travail et main-d'œuvre; salaire minimum; associations coopératives; caisses d'épargne et de crédit; alcoolisme; point final à l'existence du Conseil législatif, etc., etc.

Au Québec, également, élections complémentaires dans Bagot, où le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, sort vainqueur, et dans Notre-Dame-de-Grâce que conservent les libéraux. Tel "bill" no 85, concernant le problème des langues, fait amplement parler de lui.

La vie catholique dans le monde? Deux faits majeurs, entre bien d'autres, surviennent: La publication de l'encyclique "Humanae Vitae" — l'encyclique du courage — et la venue en terre d'Amérique, plus précisément à Bogota, en Colombie, du Vicaire même du Christ. Qu'y a dit le Père commun des fidèles? Il y a rappelé, en somme, — 23 allocutions en trois jours — que la charité est tout un programme d'action; qu'il faut dire non à la violence; qu'un simple changement de structures ne modifiera rien. Ce qui est important, urgent, c'est de rendre le peuple capable de procéder aux changements indiqués, de devenir lui-même l'auteur des réformes nécessaires. Aux évêques de l'Amérique latine, Paul VI a donné une orientation sociale, pastorale et spirituelle. Un voyage qui, aux dires d'un commentateur d'expérience, a constitué "la dernière en date des audaces tranquilles qui jalonnent le pontifical" de l'actuel Souverain Pontife.

Et la Lune? D'aucuns — un exploit peu ordinaire — arrivent de son voisinage en la qualifiant d'"astre incolore et incolore"; mais non sans rapporter de leur hallucinante randonnée d'innombrables renseignements d'ordre scientifique. A quand, dans les gares du monde, le cri: — "Destination: Lune! En voiture!"?... Ou encore: — "Convoi venant de la Lune, en avance de... secondes sur son horaire!"?

Ce que l'on en aura vu, sur la machine ronde... et ailleurs!

Odilon ARTEAU



Le suprême crescendo...

Entre vous et moi

Les allocations familiales

Le gouvernement fédéral songe à rendre les allocations familiales plus efficaces. Ce projet entre dans le cadre d'une révision complète des mesures sociales que s'approprie à faire le gouvernement canadien.

On n'en est encore qu'au stade des études, mais certaines indiscretions commises dans les milieux du fonctionnarisme ont permis de connaître quelques propositions formulées à Ottawa. Ainsi l'on songerait soit à assujettir les allocations familiales à l'impôt sur le revenu; soit à les distribuer en proportion des besoins des familles, soit encore à les abolir tout simplement.

Habituellement, les familles vraiment dans le besoin ne paient pas d'impôt ou n'en paient que très peu, et elles ne seraient généralement pas affectées par l'inclusion des revenus provenant d'allocations familiales dans les formules d'impôt, cependant que les personnes de condition plus convenable devraient en remettre une bonne partie dans leur déclaration annuelle au fisc. Cette formule rendrait justice à la population jusqu'à un certain point, en protégeant les familles les plus nécessiteuses tout en n'enlevant pas le principal de la distribution des ressources à l'ensemble de la population.

Mais là où la justice trouverait vraiment son compte, c'est dans le deuxième projet, qui prévoit une distribution selon les moyens et les besoins de chaque famille. C'est évidemment

une solution laborieuse qui nécessiterait une vaste organisation administrative pour établir une liste aussi équitable que possible des familles ayant droit aux allocations. Cette formule pourrait permettre par ailleurs, de donner un peu plus à ces familles, puisque le même montant, actuellement de \$600 millions par année, serait distribué entre moins de personnes.

Ceux qui protestent davantage à ce sujet sont sans doute les personnes qui utilisent actuellement les allocations familiales qu'elles touchent comme argent supplémentaire pour payer certains biens et certains services dont elles pourraient se passer. Elles ne sont pas rares les familles qui ont organisé leur budget en comptant sur les versements mensuels des allocations et qui, à l'aide de ce chèque, paient des comptes qui n'ont parfois rien à voir avec le bien-être de l'enfant.

Le gouvernement pourrait par ailleurs abandonner totalement la formule des allocations familiales, ce qui serait une excellente occasion pour les gouvernements provinciaux, notamment le Québec, de reprendre la responsabilité d'un domaine où elles ont toujours soutenu avoir juridiction. Tout cela dépendrait évidemment de la manière dont procéderait le fédéral. Est-ce que ce dernier, en abandonnant le champ libre aux provinces, cesserait de prélever les impôts habituels? Est-ce

qu'il ne voudrait pas plutôt utiliser ces impôts, sans les diminuer, dans d'autres domaines comme la santé? Est-ce qu'Ottawa continuerait de percevoir les impôts aux fins des allocations familiales tout en offrant des ententes aux provinces afin qu'elles continuent à verser des allocations familiales à sa place?

On sait que le Québec est déjà engagé dans le domaine et qu'il verse des allocations familiales sous deux formes: l'une qui touche tous les enfants de moins de 16 ans et qui parvient aux familles en deux versements annuels; l'autre qui touche uniquement les enfants de 16 à 18 ans qui sont encore aux études.

La meilleure solution que l'on pourrait souhaiter dans l'éventualité d'un retrait pur et simple du fédéral du champ des allocations familiales, c'est que toutes les provinces acceptent de prendre la relève et de continuer cette politique de bien-être si nécessaire aux familles les moins favorisées. Il est évident cependant que cela n'aurait pas sans grands inconvénients, surtout pour les provinces les plus pauvres qui ne pourraient peut-être pas établir un régime aussi favorable que celui qui existe déjà au niveau fédéral. Ainsi, même si cela devait profiter au Québec, par exemple, l'abandon des allocations familiales par le fédéral ne serait sans doute pas la meilleure formule dans la situation actuelle de certaines provinces.

R. B.

La planification des loisirs

La mode est à la régionalisation dans le secteur de Québec depuis quelques mois. Qui n'a pas entendu parler des campagnes qui se font pour favoriser la régionalisation des services administratifs municipaux, voire pour fusionner les municipalités de la banlieue avec la Ville de Québec, ou pour établir un service d'autobus métropolitain qui engloberait tous les services existants actuellement, un peu comme on le fait dans la région de Montréal, par exemple.

Et maintenant, la Fédération des loisirs, région de Québec, suggère la création d'un organisme qui aurait les pouvoirs de planifier les loisirs dans la région de la Vieille Capitale.

Il est évident que si l'on en vient un jour à fusionner les services municipaux et de transport en commun, on devra aussi fusionner d'autres services comme les loisirs pour développer rationnellement ce secteur. Il est assez urgent d'y songer par ailleurs, lorsqu'on songe à la place que prendront les loisirs dans la vie communautaire, d'ici quelques années, et lorsqu'on songe que ce secteur est loin d'être bien organisé dans plusieurs villes de la région de Québec actuellement. C'est comme dans tous les autres domaines: la dispersion des efforts et des ressources est une cause de retard et d'inefficacité qu'on

pourrait corriger en regroupant et en planifiant. La Fédération des loisirs, région de Québec, a des chiffres très précis pour illustrer la façon dont on devrait se partager les responsabilités, mais elle affirme que la première responsabilité qui incomberait à un organisme supra-municipal serait d'aménager des parcs de plein air.

On est peut-être assez loin de réaliser le projet formulé par la Fédération des loisirs, mais le fait qu'on y songe et qu'on étudie la question est à retenir comme source d'espoir pour des loisirs bien organisés dans notre région, dans un avenir plus ou moins rapproché.

R. B.

Lettre de Bruxelles

Vers la révision constitutionnelle?

De notre correspondant,
Yvon LAMBERT

La trêve politique de fin d'année a commencé, en Belgique, bien avant la Saint-Nicolas. Le gouvernement de M. Eyskens va son train, lentement, comme s'il ne voulait bousculer personne, et c'est à peine si l'on a remarqué la rentrée parlementaire, le deuxième mardi de novembre. Cette rentrée s'est accompagnée du ronron habituel des discours sur la nécessité d'adapter les institutions aux exigences de la démocratie moderne, sur le devoir de régler, une fois pour toutes, les problèmes communautaires dans "le calme et en dehors de toute passion"; puis les parlementaires se sont attachés à l'étude des budgets dont quelques-uns sont déjà adoptés, ce qui est un record.

Le franc belge se porte bien

Il est vrai que la majorité sociale chrétienne-socialiste sur laquelle s'appuie le Cabinet de M. Eyskens est confortable. Mais c'est un Cabinet neutre au sein duquel, à part quelques exceptions, on ne trouve aucune personnalité tranchante. L'automne, il faut le préciser, a été calme en Belgique. Le pays est passé à côté de la bourrasque monétaire qui a secoué le monde occidental; le franc belge est solide et les réserves de l'Etat sont appréciables. "Pas d'inquiétude à nourrir son plan", a déclaré le premier ministre.

Le problème linguistique sommeille pour l'instant... On a assisté, certes, à quelques remous dans les milieux étudiants: grèves sporadiques dans les écoles techniques, perturbations vite calmées à l'Université Libre de Bruxelles, la question de Louvain s'est pratiquement désamorcée lorsque, bon gré mal gré, les Wallons ont obtenu des assurances sur l'avenir de la section francophone; celle-ci, en effet, sera reconstruite entièrement à Ottignies dans le Brabant wallon, à vingt kilomètres au sud de Louvain-flamand; les plans sont établis, les terrains achetés ou réservés, le financement prévu. Un point d'interrogation toutefois: ce "Nouveau Louvain" ne deviendra-t-il pas un autre Nanterre (France), isolé dans la campagne et propice à tous les bouillons de culture?

Domaine social

Sur le front social, c'est la détente. Les travailleurs des charbonnages ont reçu des garanties pour leur reclassement, ainsi que les ouvriers, satisfaits des accords intervenus dans les grandes entreprises. De Liège à Mons, en passant par Charleroi, dans une Wallonie en pleine mutation économique, comme en Flandre d'ailleurs, c'est une lutte feutrée d'intérêts et d'influences pour attirer les capitaux industriels, américains en particulier. Cette lutte, cependant, ne trouve que peu d'échos dans la presse; l'opinion est à peine informée et le gouvernement n'intervient, à titre d'arbitre, que lorsque les conflits risquent d'éclater au grand jour.

Révision constitutionnelle

Au niveau gouvernemental, cette question politique est appréciée, d'autant plus que l'opposition libérale est pratiquement inexistante depuis le retrait de son chef, M. Vanau-dehove, contraint au repos par des ennuis de santé. Qu'attend l'illustre? Elle ne pourra de toute façon être de longue durée.

Car, la révision constitutionnelle est en chantier. Et elle appelle le règlement de la question communautaire, dont l'étude se fait au sein du gouvernement, des partis et dans des commissions spécialisées.

Le but à atteindre est simple à première vue: harmoniser les rapports entre Flamands et Wallons. Mais la "machine politique" belge est inadaptable, parce que les partis sont débordés sur la droite, comme sur la gauche par des formations extrémistes qui se sont gonflées à la faveur des élections du 31 mars dernier, et qui contrarient par une incessante surenchère la recherche d'une solution raisonnable.

Fédéralisation de la Belgique?

Lors de la dernière confrontation électorale, les électeurs avaient montré qu'ils désiraient "quelque chose d'autre", sans préciser ce qu'ils voulaient exactement parce que les candidats eux-mêmes n'y voyaient pas très clair. Mais jusqu'où doit-on aller? Jusqu'au fédéralisme? Et la réponse est affirmative, comment organiser cette fédéralisation de la Belgique? Au-delà des slogans faciles à jeter dans le combat électoral, il y a des

réalités dont il faut tenir compte.

M. Eyskens voudrait que les réformes se fassent à froid, que l'on trouve des solutions pragmatiques, "à la belge". Mais cela ne fait pas l'affaire des extrémistes wallons et flamands qui ne veulent pas d'un compromis boiteux qui placerait le pays dans une ambiguïté où de nouveaux conflits trouveraient leur source. Ce n'est pas entièrement faux, mais l'opinion ne mord pas. On retire l'impression que le débat se situe en dehors des masses et qu'il est le fait de juristes coupés de la réalité politique et sociale. De là, une malaise croissant qu'expriment les jeunes "tours" des partis politiques traditionnels; ces jeunes "tours" n'hésitent pas à mettre en cause les hommes en place, à dénoncer la stérilité de leurs discussions byzantines, à les menacer d'un "grand coup de balai".

LA PAROLE est aux lecteurs

Réflexion sur Noël

C'est un fait: un homme a vécu, il y a 20 siècles, qui s'est présenté comme étant Dieu même et qui a expliqué le pourquoi de sa mission, en montrant que Dieu avait parlé antérieurement par des intermédiaires, mais que finalement, il avait envoyé la Parole éternelle en laquelle il s'exprime totalement, afin de se manifester directement lui-même: "qui me voit, voit le Père", a dit cet homme. Et Dieu a rendu témoignage que celui-là était son Fils, parce que ce Jésus a fait des œuvres que seul le Tout-Puissant peut réaliser. D'ailleurs, Dieu avait annoncé par les Prophètes que tel serait son envoyé. De sorte que l'esprit scientifique de ceux qui ont connu le Christ avec un bon cœur a été convaincu qu'il était le Fils du Dieu Tout-Puissant; l'Éternel nous révélant le sort final des hommes et les conditions pour vivre éternellement avec Lui "Je suis le Principe, Moi qui vous parle" (Évangile selon S. Jean, Ch.8 v.25).

Pour bien comprendre pourquoi l'Évangile de Dieu qu'est le Verbe (Parole éternelle en laquelle Dieu se fait chair, il suffit de savoir que Dieu, Créateur de l'intelligence humaine qu'il a faite capable de

recevoir une participation de la Lumière infinie qu'il est Lui-même, veut logiquement se manifester aux hommes. Dieu veut avoir la gloire d'être connu dans sa propre Lumière, ce qui suppose le don d'une participation à son être infini. C'est pour se manifester de plus en plus que, finalement, il a pris chair, sa Parole devenant ainsi incarnée.

C'est en se manifestant le Tout-Puissant: Celui qui pardonne ce qui, humainement ne se pardonne pas; Celui qui fait miséricorde gratuitement à celui qui s'ouvre à recevoir son pardon grâce à la foi, à son amour qui s'est manifesté à nous par l'envoi du Fils prenant sur Lui tous nos péchés. C'est en se manifestant totalement par le Christ que Dieu est allé jusqu'au bout de son œuvre de salut en laquelle il se révèle entièrement.

Mais la venue de Dieu en terre n'est pas sa dernière manifestation. Celle de Noël dont Saint Paul nous dit "Lorsque Dieu notre Sauveur a fait paraître sa bonté et son amour pour les hommes; Il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous faisons, mais selon sa miséricorde, par le bain de la régénération et en nous renouvelant par le Saint-Esprit, qu'il a répandu sur

nous largement par Jésus-Christ notre Sauveur, afin que justifiés par sa grâce, nous devenions héritiers de la vie éternelle selon notre espérance" (Épître à Tit. Ch.III.1.4-7). Cette manifestation dont Noël a été le début, sera suivie d'une dernière manifestation où Dieu n'offrira plus son salut mais imposera son jugement en rendant à chacun selon ses œuvres. C'est en parlant de cela que Saint-Jean-Baptiste disait: "Celui que Dieu a envoyé dit les paroles de Dieu, parce que Dieu ne lui donne pas l'Esprit avec mesure. Le Père aime le Fils et il lui a tout remis entre les mains. Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; mais celui qui ne croit pas au Fils ne verra pas la vie; mais la colère de Dieu demeure sur lui" (Évangile selon S. Jean Ch.III. 34-36).

Durant le temps de l'Avent, l'Église nous a parlé des deux manifestations dont il a été question ci-dessus: la double venue de Dieu lui-même chez les hommes. La première s'est réalisée, il y a 20 siècles. La seconde s'en vient selon l'enseignement du Christ et des apôtres, sans qu'on puisse dire quand. Il faut toujours être prêt.

Dom E.B. Lemieux, o.s.b., Québec.

Peut-on éviter l'impasse financière?

(N.D.L.R. — M. Robert Bourassa, critique financier de l'opposition à l'Assemblée nationale, député de Mercier et professeur de finances publiques à l'Université de Montréal, a prononcé récemment une causerie devant la Chambre de commerce du district de Montréal. M. Bourassa avait intitulé sa conférence : "Peut-on éviter l'impasse financière au Québec?" C'est là, on en conviendra, un sujet brûlant d'actualité. C'est pourquoi nous reproduisons intégralement cette causerie dans laquelle le député de Mercier pose des questions pertinentes : quel est l'état des finances du gouvernement québécois? Est-il sain ou en train de se dégrader sérieusement? Irions-nous vers l'impasse finale? Et si c'était le cas, quels seraient les moyens de l'éviter et d'améliorer notre situation financière? Bien que prononcée avant la prorogation de l'Assemblée législative, ce discours conserve toute son actualité car on se rappellera qu'à la veille de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances des dix provinces canadiennes, celui du Québec M. Paul Dozois avait révélé que la province était actuellement dans une situation financière très critique et qu'en sommes il faudrait désormais se servir la ceinture. Voici les réflexions de M. Bourassa).

Une façon, simple et indiscutable à la fois, d'examiner et de mesurer l'état financier d'un pays est de comparer la croissance de ses dépenses, en regard de celle de ses revenus et de ses emprunts pendant une certaine période, qu'on peut faire remonter à cinq ans, par exemple, pour les besoins de notre propos. Ainsi, les dépenses du gouvernement du Québec s'élevaient en 1963-64 à un milliard 67 millions et les revenus à 932 millions de dollars; or, selon les prévisions que faisait le ministre des Finances le 7 mars 1968, les dépenses atteindraient les 2 milliards 755 millions durant l'exercice en cours alors que les revenus sont estimés à 2 milliards 689 millions.

Il faudrait cependant tenir compte dans ces revenus de 1968-69 de rentrées nouvelles provenant de trois sources : premièrement, des augmentations récentes d'impôts notamment sur le revenu des particuliers, sur les biens de consommation, l'essence et le tabac, dont le produit total devait s'élever annuellement, lors de leur imposition, à quelque \$400 millions depuis cinq ans; deuxièmement, des paiements de péréquation (générale) qui ont passé de \$66 millions en 1963-64 à environ \$270 millions en 1968-69; enfin, de certaines concessions fiscales faites par le gouvernement fédéral sous forme de quelques points d'impôts. De même, devrions-nous considérer dans l'examen des dépenses, la part nouvelle de près de \$390 millions que le gouvernement du Québec a dû assumer en se retirant de plusieurs programmes à frais partagés au cours des dernières années, en retour d'une compensation fiscale équivalente.

DES DÉPENSES
Compte tenu de ces corrections nécessaires à notre comparaison, on constate que durant les cinq dernières années, l'accroissement des dépenses du gouvernement du Québec a été de 225% et celui des revenus de 174%. C'est-à-dire que les dépenses ont marqué une nette tendance à s'accroître beaucoup plus vite que les revenus ordinaires, et qu'il a fallu combler cet écart, de quelque 51%, par une augmentation d'impôts, par des paiements de péréquation et autres concessions fiscales obtenues d'Ottawa, et par l'emprunt. Pourrons-nous continuer à tirer encore davantage de ces trois sources dans l'avenir, — le veuille dire des impôts, des concessions fiscales du gouvernement fédéral et des emprunts — en vue de combler la différence notable entre nos dépenses et nos revenus?

LES IMPÔTS
Le niveau actuel des impôts est tel au Québec qu'il paraît bien difficile de songer à les augmenter de façon substantielle au cours du prochain exercice sans que ces augmentations entraînent des effets économiques et sociaux préjudiciables à notre progrès. Soit qu'on considère, en effet, les impôts directs sur les revenus des particuliers et sur les bénéfices des sociétés, soit qu'on examine les impôts indirects sur les biens de consommation, il faut reconnaître qu'on est arrivé au point de saturation, lorsqu'on ne l'a pas dépassé comme dans la région de Hull, notamment, par rapport à nos voisins. D'une part, la surtaxe de 6%, qui a été ajoutée en mars, à l'impôt sur le revenu des particuliers, grève déjà suffisamment les salaires québécois, par ailleurs durement touchés par les nombreuses augmentations récentes de taxes sur les biens de consommation; pensez au passage de la taxe de vente de 6 à 8%, alors que celle de l'Ontario n'est toujours qu'à 3%; vous avez aussi en mémoire le relèvement des taxes sur l'essence, sur le tabac, sur les boissons alcooliques et, tout récemment, sur les plaques d'immatriculation des véhicules automobiles. A tous ces égards ou presque, nos impositions sont plus élevées que chez nos voisins, notamment en Ontario, et toutes ces hausses font même que depuis deux ans, le Québec a subi, à lui seul, autant d'augmentations d'impôts que toutes les autres provinces réunies ensemble.

D'autre part, l'impôt sur les bénéfices des sociétés ne peut être sensiblement relevé, à moins de le faire de concert avec notre principal concurrent qu'est l'Ontario, sans risquer de nuire à l'essor de nos entreprises et de réduire les investissements privés chez nous.

LES RESSOURCES
Si on se tourne maintenant vers les ressources financières

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

AUTRE MOYEN

Le troisième moyen, mentionné plus haut, de financer des dépenses publiques, d'immobilisations en particulier, est l'emprunt. Le Québec y a recouru abondamment au cours des cinq dernières années, à raison d'environ un demi-milliard par an, y compris les emprunts de l'Hydro-Québec. Nous ne saurions accroître ce rythme pour financer une partie plus importante de nos investissements publics, précisément après une augmentation notable des taux d'intérêt et un rétrécissement sensible des marchés financiers vis-à-vis des titres obligataires publics à long terme, et notamment ceux du Québec. On voit mal, même après les quelques emprunts contractés en Europe, que l'ouverture des marchés financiers européens, peu enclins à prêter à long terme, puissent nous permettre d'accroître le volume de nos emprunts; tout au plus, peut-elle nous permettre de compenser les difficultés d'accès aux marchés nord-américains, qui ont été la tendance à s'accroître beaucoup plus vite que les revenus ordinaires, et qu'il a fallu combler cet écart, de quelque 51%, par une augmentation d'impôts, par des paiements de péréquation et autres concessions fiscales obtenues d'Ottawa, et par l'emprunt. Pourrons-nous continuer à tirer encore davantage de ces trois sources dans l'avenir, — le veuille dire des impôts, des concessions fiscales du gouvernement fédéral et des emprunts — en vue de combler la différence notable entre nos dépenses et nos revenus?

LES IMPÔTS
Le niveau actuel des impôts est tel au Québec qu'il paraît bien difficile de songer à les augmenter de façon substantielle au cours du prochain exercice sans que ces augmentations entraînent des effets économiques et sociaux préjudiciables à notre progrès. Soit qu'on considère, en effet, les impôts directs sur les revenus des particuliers et sur les bénéfices des sociétés, soit qu'on examine les impôts indirects sur les biens de consommation, il faut reconnaître qu'on est arrivé au point de saturation, lorsqu'on ne l'a pas dépassé comme dans la région de Hull, notamment, par rapport à nos voisins. D'une part, la surtaxe de 6%, qui a été ajoutée en mars, à l'impôt sur le revenu des particuliers, grève déjà suffisamment les salaires québécois, par ailleurs durement touchés par les nombreuses augmentations récentes de taxes sur les biens de consommation; pensez au passage de la taxe de vente de 6 à 8%, alors que celle de l'Ontario n'est toujours qu'à 3%; vous avez aussi en mémoire le relèvement des taxes sur l'essence, sur le tabac, sur les boissons alcooliques et, tout récemment, sur les plaques d'immatriculation des véhicules automobiles. A tous ces égards ou presque, nos impositions sont plus élevées que chez nos voisins, notamment en Ontario, et toutes ces hausses font même que depuis deux ans, le Québec a subi, à lui seul, autant d'augmentations d'impôts que toutes les autres provinces réunies ensemble.

D'autre part, l'impôt sur les bénéfices des sociétés ne peut être sensiblement relevé, à moins de le faire de concert avec notre principal concurrent qu'est l'Ontario, sans risquer de nuire à l'essor de nos entreprises et de réduire les investissements privés chez nous.

LES RESSOURCES
Si on se tourne maintenant vers les ressources financières

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

provenant des paiements de péréquation et d'autres concessions fiscales du gouvernement fédéral, il nous apparaît évident que le gouvernement du Québec doit poursuivre fermement les efforts entrepris depuis plusieurs années en vue d'obtenir un nouvel aménagement fiscal qui tienne rigoureusement compte et des champs de compétence et des besoins pressants des États provinciaux. Il est inadmissible, par exemple, que le gouvernement fédéral continue de lever des impôts dont le produit est affecté à des secteurs de compétence provinciale. Tout en souhaitant qu'on en vienne le plus tôt possible à un partage plus équitable des ressources fiscales entre Québec et Ottawa, le gouvernement du Québec se doit, en attendant, de préparer son budget selon ses propres moyens, sans se reposer sur des concessions fiscales qui ne sont pas encore acquises.

Paquet
• ST-ROCH • PLACE LAURIER

Actuellement
en cours

VENTE de RECONNAISSANCE
EN MEMBREMENT À NOTRE CLUB, VOUS AVEZ ACCORDÉ SON PATRONAGE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 1968.

RABAIS DE 20% A 60%

ABATTEMENT
En outre, pour inciter davantage les petits épargnants à acheter ses titres, le gouvernement pourrait accorder à leurs porteurs une sorte d'abattement à la base sur une partie de l'intérêt ou, sur un montant déterminé d'intérêt, ou consentir d'autres formes d'exonération fiscale aux porteurs qui accepteraient de renoncer à la disposition de leurs titres durant une certaine période de 5 ou 10 ans. Il serait opportun, par ailleurs, d'encourager les gros épargnants ou les institutions financières à accroître le volume de leurs obligations du Québec en prévoyant un allègement fiscal applicable aux intérêts, à compter seulement d'une somme déterminée, puisqu'il ne servirait de rien de leur consentir, contrairement aux petits épargnants, un abattement sur les premiers achats. Pareils stimulants fiscaux mériteraient d'être conformes tant à l'équité qu'à une gestion financière efficace, compte tenu de la baisse de rendement réel des titres obligataires que peut entraîner un taux d'inflation aussi élevé que celui que nous connaissons ces années-ci.

CONCLUSION
Il y a 20 ans, en 1948, le gouvernement du Québec dépensait quelque \$200 millions de dollars et percevait des revenus à peu près du même ordre. Or, les prévisions des dépenses et des revenus pour l'exercice financier de 1969-70 atteindront sûrement les 3 milliards de dollars. Une administration qui a grandi si rapidement en étendant ses services et ses responsabilités au nom de la collectivité en matière sociale, notamment, ne saurait plus se gêner à la manière d'autrefois selon des méthodes empiriques. Plus une entreprise grandit, plus elle exige de modernisation dans ses moyens de gestion, à moins de s'alourdir dans une routine et une inefficacité coûteuse. Tel est le cas de notre administration qui, face à des dépenses d'une croissance accélérée, s'achemine pourtant vers une impasse financière en raison de la saturation des impôts, des difficultés accrues d'emprunts et des incertitudes concernant le réaménagement fiscal entre gouvernements.

En regard de cette situation il ne me paraît pas y avoir d'autres issues que de réformer notre fiscalité, d'innover en matière d'emprunt, et particulièrement de transformer profondément la gestion de nos dépenses en adoptant des méthodes modernes et scientifiques de planification et de programmation budgétaires. C'est à ce prix que l'État pourra aspirer, au lieu du scepticisme et de la méfiance, le respect et l'adhésion qui lui sont nécessaires pour jouer son rôle d'outil indispensable au progrès de notre collectivité.

Paquet
RECHERCHEZ LES ITEM IDENTIFIÉS PAR NOS PANCARTES ORANGE

VENTE de RECONNAISSANCE
VENDREDI
SAMEDI
LUNDI
MARDI
les
27 - 28
30 - 31
décembre

Gagnez un voyage à Hawaii
à bord d'un Super DC-8 de CP Air

Egalement en cours:
Vente à 1¢ à notre Annexe
Vente de blanc
Vente de meubles
Vente d'appareils électriques
Vente de fourrures
LUNDI et MARDI, ouvert jusqu'à 5h.30

Épargnez jusqu'à \$1.00
Soutien-gorge extensible Living*, à bretelles extensibles réglables. Lavable à la machine et dans l'eau de javel. Blanc: 34A à 40C; prix courant \$6.00... \$5.00 SEULEMENT. 34D à 40D, prix courant \$7.00... \$6.00 SEULEMENT.

Épargnez jusqu'à \$2.00
Gaine en Lycra** Playtex. Elle est légère et maintient mieux. 4 1/2 onces seulement. Lavable à la machine. Gaine, prix courant \$8.00... \$7.00 SEULEMENT. Gaine-collette, prix courant \$9.00... \$8.00 SEULEMENT. Gaine-collette à jambe longue, prix courant \$11.00... \$9.50 SEULEMENT.

Épargnez \$2.00
Gaines à panneaux "Double T" en Lycra. Vous procure une double effet amincissant au ventre, à la taille et aux hanches et vous donne cette silhouette mince à la mode d'aujourd'hui. Blanc; prix courant \$15.00... maintenant \$13.00 SEULEMENT.

Tel qu'annoncé à la télévision

GAGNEZ UN VOYAGE à Hawaii
à bord d'un Super DC-8 de CP Air

Séjour gratuit de 8 jours à Honolulu
VOYAGES et TOURISME INC. (Se référer à la page 5)

Paquet, cursets - deuxième étage - AUSSI A PLACE LAURIER - Commandez par la poste et par téléphone 524-5121

l'Action féminine



● Mary Quant, de Londres, a conçu ces deux modèles de sa dernière collection en laine anglaise scellée et en jersey d'orlon. Sur la gauche, le modèle appelé "dog's dinner" est une robe avec des manches très, très longues et une douzaine de boutons sur le devant. A côté, vous voyez ce que la dessinatrice considère comme sa robe préférée — des zigzags couleur tabac sur un fond couleur farine d'avoine, avec une encolure en V et des petits boutons jusqu'à la hauteur de la ceinture qui est couverte de petits trous. La troisième robe est toute simple jusqu'aux hanches, où se trouve une découpe, marquée par une demi-ceinture et une très grosse boucle; le reste de la robe descend avec beaucoup de plis; c'est pourquoi elle est appelée "sunnyside up". Sur la droite, c'est "tutti-frutti", une robe parsemée de petites fleurs. Ses autres caractéristiques sont ses manches bouffantes vers le haut, puis très longues et très étroites et sa forme évasée facile à porter.



● Ce sont trois autres modèles de la collection de Mary Quant. Sur la gauche une version collante de la robe maxi appelée "hero" qui a des petits boutons groupés par paires tout le long du devant. Ces boutons sont un aperçu de ce qu'elle donne quand quelques boutons sont défaits, bien qu'elle soit plus "sexy" quand tous les boutons sont bien attachés. Au centre, c'est un mélange d'innocence et de sophistication — des manches bouffantes et une jupe évasée que vous pourrez mettre du soir à la discothèque jusqu'à l'aube. Sur la droite, c'est le modèle le plus romantique de la dessinatrice. Ne mettez pas vos manches dans votre soupe et vous serez la reine du bal. Des lainages beaux et légers caractérisent la collection de cette année.

Un admirateur a légué 250,000 à une actrice

SAN JOSE, Calif. (PA) — Un admirateur de l'ancienne actrice Dolores Moran et qui, apparemment ne l'avait rencontrée qu'une fois il y a 27 ans, lui a légué par testament une valeur qui pourrait représenter \$250,000.

"Quel beau geste", a déclaré Dolores Moran en apprenant qu'elle était bénéficiaire. Elle a ajouté que malheureusement, elle n'avait pas gardé le souvenir de cet admirateur.

Anthony Ponce, un célibataire, est mort en septembre dernier, à Sunnyvale, près de San José, Californie. Il était âgé de 58 ans. Par les clauses de son testament, homologué récemment, il laisse à des parents une somme de six mille dollars, et un verger de 10 acres, d'une valeur de plus de

250,000 dollars à l'actrice. Son avocat a expliqué que M. Ponce a d'abord pensé à ses parents, et pour ce qui est du terrain, représentant mille dollars en 1931, il n'avait sans doute pas réalisé que ce placement avait augmenté en valeur.

Dolores Moran avait 15 ans, et jouait le rôle d'hôtesse à

l'inauguration d'un restaurant à San José, au moment où Anthony Ponce lui voua une admiration secrète.

Miss Moran avait tenu des petits rôles au cinéma, et plus tard, elle épousa le producteur Ben Boggs. Celui-ci est mort récemment. Le couple avait eu un fils, actuellement en Angleterre.

Elle ne changerait pas sa place avec quiconque

Par la Presse Canadienne. Une jeune fille de 18 ans, domiciliée en Nouvelle-Écosse, dit qu'elle ne changerait pas sa place avec quiconque.

Lena MacDonald a joué le rôle de mère auprès de ses neuf frères et sœurs, après la mort tragique de leurs parents, survenue dans un accident de la route quatre jours avant Noël 1967.

La jeune fille veut devenir infirmière.

Londres (PC) — Dame Sybil Thorndike et Sir Lewis Casson, qui ont fait ensemble une longue carrière théâtrale, célèbrent cette semaine leur 60^e anniversaire de mariage à leur résidence de Londres.

Sir Lewis, maintenant âgé de 93 ans, et Dame Sybil, 86 ans, jouaient ensemble sur scène à l'époque de leurs fiançailles, et en juillet dernier, ils faisaient encore partie de la distribution d'une pièce.

Le couple a quatre enfants, dix petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Sir Lewis aimerait à abandonner son travail à la scène et ne s'occuper que d'émissions radiophoniques, mais son inlassable épouse cherche un rôle intéressant dans un autre spectacle.

Comme recette du bonheur conjugal Dame Sybil dit qu'une solide amitié doit être à la base du mariage. "L'idylle du début qui attire deux êtres l'un vers l'autre ne saurait durer toute une vie, mais se transforme en un sentiment qui mêle l'amitié à l'amour", d'expliquer Dame Sybil.

chez Morin
on nettoie bien

SPECIALITES
ROBES
ET
DRAPERIES

HORACE MORIN
PRESIDENT
diplômé de l'Institut
national des nettoyeurs
de Washington

H. Morin

195 Prince-Edouard
angle Caron
Tél.: 522-4795

Pause café



Renaitre... recommencer

par Thérèse DALLAIRE

Le jour de Noël, s'adressant à une foule énorme massée sur la Place St-Pierre, Paul VI, du haut de la loggia de St-Pierre a formulé le souhait que tous nous renaissons dans le Christ pour que la paix et la concorde renaissent parmi les hommes.

Ce souhait de Paul VI, en ces dernières heures d'une année vécue dans les difficultés de toutes sortes devient un mot d'ordre.

"Nous devons renaitre, nous pouvons renaitre, a dit le chef de la chrétienté. Qui d'entre nous, n'a pas l'expérience de l'inexorable vacuité du temps? ... qui ne voit que le progrès humain ne se suffit pas à lui-même? ... qui ne remarque, aujourd'hui surtout, que toute manifestation de la vie s'offre comme une cible à une contestation? ... qui d'entre nous ne porte au fond de son âme la morsure de la défiance: défiance de soi-même, défiance des autres, de la société, de la civilisation, du monde? ...

Noël, a poursuivi le Pape, triomphe de cette défiance et nous persuade qu'on peut, qu'on doit espérer. Il faut renaitre, il faut recommencer aujourd'hui. Dans le Christ, il est toujours possible de revenir au point de départ et de reprendre la construction de notre vie personnelle, de notre vie familiale, de notre vie sociale et civile.

Mais renaitre pour chacun de nous, ça veut dire quoi? ... Pour répondre, il faudra s'arrêter un bon moment ... faire silence autour et en dedans de nous ... Cela n'est pas facile ... Il y a tant de travaux qui épuisent ... tant de plaisirs qui retiennent. Pourtant, c'est le prix que tous et chacun doivent payer pour que la paix et la concorde renaissent parmi les hommes.

Miel et vinaigre

Sous cette rubrique, nous offrons aux abonnés, un service de "courrier". Une seule restriction, aucune réponse ne sera fournie par téléphone.

Horoscope

MARDI 31 DECEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — On vous suggère un supplément de prudence et de diplomatie. N'accordez pas de préférence à la quantité sur la qualité.

21 avril au 21 mars (Taureau) — Vous rajeunirez l'allure de certaines vieilles choses en leur donnant une touche de couleur, agréable à l'oeil.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — A la suite de certains calculs, vous devrez revoir vos prévisions budgétaires. Bonne journée pour les géologues.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous aurez du bonheur à faire celui des autres. Une ambition excessive vous ferait plus de mal que de bien.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous cherchez à modifier le cours de votre vie sociale. Vos collaborateurs se trouvent dans tous les milieux de la société et vous vous en félicitez.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous êtes patient, mais par-dessus tout, compréhensif et sympathique. Parlez assez clairement pour éviter la confusion.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Oubliez les mauvais plaisants et les pessimistes, et bâtissez vos entreprises avec "la foi qui soulève les montagnes".

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous aimez tout de dépenser le meilleur de votre énergie et des insignifiances.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne trahissez pas la confiance qu'on vous a faite, en divulguant des secrets. Le commerce et l'agriculture sont protégés par le mouvement astral.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Journée sous le signe de la force, de l'objectivité et de la sagesse. De plus, vous serez de bon conseil.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Votre intuition fait des merveilles. Ne vous surmenez en aucune façon. Mouvement planétaire stimulant.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous obtiendrez une grande victoire sur vous-même. Soyez juste dans votre façon de voir et d'agir.

SI VOUS ETES NE UN 31 DECEMBRE

Vous ne craignez pas de dire ce que vous pensez et savez défendre vos intérêts. Vous êtes mentalement et physiquement fort et possédez une noblesse spirituelle enviable.

Ils s'épouseront

NEW YORK. — (P.A.). — La chanteuse Judy Garland a annoncé qu'elle épouserait le 30 décembre, à Londres, le gérant de discothèque Mickey Deans.

Judy Garland, âgée de 46 ans, dont les quatre précédents mariages se sont terminés par le divorce, a précisé qu'elle connaît son futur mari, un Newyorkais âgé de 35 ans, depuis environ trois ans.

Mickey Deans, un ancien chef d'orchestre de jazz, dirige la discothèque Arthur, lieu de rencontre des vedettes et personnalités du domaine du divertissement à New York.

Sybil Burton Christopher, ex-femme de l'acteur Richard Widmark, est co-propriétaire de cette discothèque.

Q.— Je suis en perpétuelle discussion avec mon mari au sujet de l'éducation de notre fils qui a maintenant quatorze ans. Il me blâme de le couvrir, de l'élever comme une fille. Je sens bien que je perds l'affection de mon enfant. Comment faire pour empêcher que mon mari me domine dans le cœur de mon Jeannot.

MAMAN DECUE.

R.— Si vous comptez sur moi pour blâmer votre mari de prendre en main l'éducation de son fils, vous vous trompez d'adresse. Vous devriez vous réjouir, madame de ce que votre mari assume ses responsabilités. Combien d'hommes qui abandonnent à la mère tous les problèmes d'éducation. Il est normal qu'à quatorze ans, un garçon (même une fille) prenne conscience de sa personnalité et qu'il est pour le guider, non seulement une mère mais aussi un père. Dites-vous bien que votre rôle n'est pas fini, mais qu'il est différent. Vous êtes maintenant le lien naturel père-fils. Il vous faudra souvent tempérer chez la personnalité qui tant à s'affirmer et chez celle un peu trop forte tout ce qui sera sujets de heurts de friction pour maintenir l'harmonie. Non votre rôle n'est pas fini, il devient au contraire beaucoup plus difficile.

Q.— Pour célébrer le nouvel an, je recevrai mes beaux-parents. Comme ils sont de l'extérieur, ils demeureront quelques jours à la maison. Je fais bien la cuisine, mais j'en ai beaucoup à apprendre. Pourriez-vous me dire comment on peut colorer les sauces?

SIMONE

R.— a) Les sauces brunes sont faites avec du caramel ou du sucre brûlé.

b) Les sauces rouges sont colorées avec du corail de homard ou de la cochenille.

c) Les sauces jaunes reçoivent leur couleur du jaune d'oeuf, ou du safran.

d) Les sauces vertes sont colorées du jus d'épinards.

Nathalie

Coco Chanel présente ses costumes typiques

(Par la Presse Associée). La collection d'hiver de Coco Chanel témoigne du style bien caractéristique de la célèbre modiste parisienne. Elle présente ses typiques costumes cardigan, et pour le soir, des tuniques d'inspiration chinoise et des robes de brocart. Les costumes comportent de nouveaux détails, notamment pour une veste allongée, mais toujours dans le style qui identifie la créatrice de mode.

Dans la section des vêtements plus élaborés, les tuniques sont offertes en différentes longueurs et s'accompagnent parfois de hermines au lieu de la jupe. Ce genre est reproduit pour le jour en utilisant le lainage et le tweed.

Les tissus sont toujours de belle qualité, tweed poids plume, chevron de tons pastels ou pied-de-poule, de même que les quadrilles aux couleurs vives.

A l'heure du cocktail, Chanel propose des modèles réalisés à base de tissu de fils brillants donnant l'apparence d'un lamé. Ce tissu a refait métallique, convient particulièrement pour les tenues vestimentaires des festivités de Noël et du Jour de l'An.



● Les jupes écossaises seront très portées au printemps. Cette jupe, confectionnée avec le nouveau tartan québécois, fait partie d'un des nombreux ensembles de sport créés par Highland Queen pour le printemps. La veste sans manches est de modèle long, très à la mode. Les couleurs: bourgogne, vert mousse, or et blanc.

Une avant-première de la mode printanière dans la Métropole

L'avant-première de la mode d'été printemps vient de prendre place à la Place Bonaventure pour le bénéfice de la presse canadienne et des membres de plusieurs services d'achats. "La Femme Printemps", présentation coordonnée par Mme Roberte Bolduc, comprenait des modèles choisis entre plus de 100 collections exposées au Marché du manteau et du vêtement sport. Ces collections se trouvent au pignon "A" du Centre de commerce en gros de la Place Bonaventure et, sont sous l'égide du "Bonaventure Apparel Group".

Les pantalonniers sont en tête d'affiche arborant des vestes d'officier, vestes safari et même des tuniques pour l'après-midi et le soir. "Les pantalonniers seront très portés ce printemps", déclare Mme Bolduc "avec des vestes encore allongées et des tissus plus souples et plus féminins". Les pantalons sont élargis et souvent à revers.

La silhouette est adoucie et près du corps. Le corps, est souligné par des ceintures, des découpes, de grosses coutures apparentes qui soulignent la structure du vêtement. Les tissus sont plus souples, doux, plus féminins. Même les imprimés masculins, les "Ecossois", les "Prince-de-Galles" sont dans des tons doux de camaïeu. On retrouve beaucoup de gris, de brun et à nouveau le blanc, le noir, le blanc et noir et énormément de tricolore en combinaisons contrastantes.

Les robes et les ensembles tricot nous démontrent que les longueurs sont encore "très minimes". L'esprit des nouvelles collections, élégamment dynamique, était capturé et exposé de main de maître par Dean

Morgan, qui avait créé un décor cubiste, à plate-formes dénivelées pour la présentation.

Le segment "Mary Quant", appelé Silhouette-Sculpture présentait des manteaux (tissus homme), redingotes minces et légères; un groupe de costumes galement tricolores; des pantalonniers pour la ville et le soir comprenant tunique ou robes "A Titres", comme des peintures: "Circulation", "Moine", "Bombay". Un des groupes très remarquables est en blanc et noir; finalement un groupe de cocktail et soir, romantique, en dentelle à l'air ancien, tiré à nouveau: "Mots Tendres", "Gitane", "Hyacinthe".

Le groupe "Tant pis pour la pluie, vive la couleur" les manteaux de "toutes saisons" se distinguaient par les couleurs pastel vives et gales, parfois à motifs imprimés; les tissus: ciré soyeux de nylon, popeline, lainés légers. Un groupe de cuirs, "vrais et faux-cuirs" comprenait manteaux et costumes sport à ganses et garnitures détaillées, Irving Poslun, par exemple joue avec les finitions cuir sur les imperméables et les ensembles.

Les tricotés vont de l'ensemble sport-érotique aux deux-pièces soyeux importés d'Italie pour le soir. Québec était dûment représenté dans la groupe du tartan québécois: le kilt, la robe "At Home", le costume, une robe du soir de Ruth Dugas rehaussée de broderies de jais noir. Noble tartan aux couleurs riches et chaudes: bourgogne, vert sombre, or et blanc.

Les mannequins portaient les ensembles de Philippe Regaud pour Harry Marcus. Les chapeaux étaient de Jerry Yates.

Ligne amincissante



9405

SIZES 12½-22½

Marian Martin

Pour amincir la silhouette sans renoncer au confort; empilement décoratif, un plis profond.

Demandez le patron 9405, tailles: 12½ - 14½ - 16½ - 18½ - 20½ - 22½. Taille 16½ (buste 37) requiert 2¼ verges d'un tissu de 45".

Envoyez 65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

CI-inclus 65 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

La pauvreté: un malaise ridicule

OTTAWA (P.C.) — Katherine B. Cooke, sociologue attachée au ministère fédéral des Forêts et du Développement rural, considère que la pauvreté n'est pas une disgrâce, mais seulement un malaise ridicule.

Les vrais pauvres se comptent par millions au Canada, a-t-elle dit en interview, et le pauvre des régions rurales, dans un pays jouissant d'un des standards de vie les plus élevés au monde, est une "vraie disgrâce".

Née et élevée aux Etats-Unis, Mlle Cooke a choisi le Canada pour y habiter. Au mur de son bureau est apposée une carte géographique du pays et des cercles indiquant les régions particulièrement pauvres, notamment dans le Grand Nord, dans certaines parties du Manitoba et du Nouveau-Brunswick. "Notre confortable classe moyenne ne sait souvent pas ce qui se passe, a-t-elle confié. Bien des pauvres des régions rurales sont isolés."

familles pauvres lors de ses fréquentes tournées.

"Ils survivent avec un tel courage, a-t-elle dit. Chose étrange, ils nous indiquent toujours quelque chose dont le sort est pire que le leur. Ils ne peuvent pas admettre que leur état soit sans espoir."

Mlle Cooke affirme que la mère qui travaille, pour combier un maigre revenu arrive mieux que celle qui ne travaille pas. "Mais dans bien des régions pauvres, il n'y a pas d'emploi".

Pour les enfants

La sociologue a expliqué que le plan régional de son ministère est de collaborer avec 10 agences fédérales, 10 comités provinciaux et sept groupes locaux, pour déterminer les programmes d'aide, lesquels comprennent l'amélioration des conditions de vie, le recyclage scolaire et professionnel et une meilleure instruction pour les enfants.

Les préparatifs de la course aux Oscars sont déjà commencés

HOLLYWOOD (PA) — Les préparatifs de la course aux prix Oscar sont déjà commencés.

Les journaux publicitaires cherchent à attirer l'attention sur un tel ou tel film. Dans l'ensemble, on indique que l'année 1968 a fourni quelques bons films, mais rarement de l'importance de "Bonnie and Clyde" ou "The Graduate" en 1967.

Voici quelques titres que les producteurs espèrent pouvoir inscrire comme candidats au meilleur film: "The Lion in Winter", "Rachel, Rachel", "Isadora", "Rosemary's Baby", "Oliver", "2001: A Space Odyssey", "The Odd Couple", "Fanny Hill", "The Sea Gull", "Romeo and Juliet", "The Subject Was Roses", "Star", "Faces", "The

Fixer", "Hell in the Pacific", "Planet of the Apes", "Candy", "Chitty, Chitty Bang Bang", et "Finian's Rainbow".

Pour le prix de la meilleure interprétation masculine, on songe déjà à Peter O'Toole dans

"The Lion in Winter", ou bien Walter Matthau dans "The Odd Couple", ou encore Cliff Robertson dans "Charly".

Comme meilleure actrice, Katharine Hepburn pourrait avoir une bonne chance de gagner un

second Oscar d'affilée pour son rôle dans "The Lion in Winter". On parle aussi de Joanne Woodward pour son rôle dans "Rachel, Rachel", Barbara Streisand vedette de "Funny Girl", et Mia Farrow and "Rosemary's Baby".

\$1,000.00 \$500.00 \$1,000.00 \$500.00 \$1,000.00

C'EST PAYANT D'ACHETER LE

MOT-MYSTÈRE

Plus de \$5,000.00 ont été distribués depuis quelques semaines

TENTEZ VOTRE CHANCE

Achetez dès cette semaine

le MOT-MYSTÈRE
le MOT-CACHE
le MOT-SECRET
le MOT-FANTÔME
le MOT-BILINGUE
le MOT-RENVERSE
les MOTS CROISÉS SCOLAIRES
la GRILLE-MYSTÈRE
et la LETTRE-MYSTÈRE

M. Charles PATRY
2501, Iberville,
Montréal — P.Q.

\$800.00

D'AUTRES GAGNANTS EN PROVINCE

Mme Maurice FOURNIER
309, rue Wilson,
Chibougamau — P.Q.

Mme Paul FRADETTE
265 est, boul. Gouin,
Montréal — P.Q.

\$800.00

Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHÉ

N° 182 6 LETTRES CACHEES
Sensation humaine

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et rayez-le dans la liste au-dessus de la grille.

- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTAL-MENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par 1 Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'auteur.

Le mot-caché du problème No 179: CORNEILLARD

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	A	T	A	O	F	F	E	E	E	G	D	V	O	E	T	E	I	X	N	A
2	C	N	E	V	R	O	S	E	V	O	A	E	L	E	I	S	N	E	S	N
3	I	O	G	R	I	S	E	R	U	E	S	L	E	R	T	A	L	P	M	E
4	D	S	E	O	G	R	O	T	E	S	Q	U	E	M	O	U	H	I	A	R
5	O	T	L	U	I	E	I	R	S	U	E	B	U	U	Y	S	H	L	G	
6	S	A	L	F	D	S	A	V	P	E	E	P	A	I	Y	E	U	U	A	I
7	E	L	A	E	E	O	S	R	E	G	L	E	T	I	R	R	I	E	D	E
8	L	G	C	T	F	U	D	E	E	A	E	L	E	E	I	L	E	V	E	P
9	A	I	H	R	I	R	E	S	I	S	T	A	N	C	E	L	I	B	A	H
10	C	E	E	E	E	D	I	S	M	A	T	T	N	N	I	R	R	L	N	R
11	H	L	T	N	V	E	I	A	E	R	E	N	T	T	V	I	E	E	O	U
12	E	G	E	I	R	R	L	A	N	G	U	E	U	R	S	R	P	S	I	E
13	B	U	E	R	E	P	U	O	A	D	U	M	I	E	S	E	L	S	T	V
14	E	E	R	E	P	P	I	K	G	R	L	E	I	S	A	N	E	E	S	E
15	T	V	U	U	D	T	U	O	E	A	A	M	E	N	P	E	X	R	E	R
16	E	A	L	G	A	I	U	E	R	G	I	A	M	H	E	M	E	B	G	U
17	I	L	L	N	O	T	E	O	A	E	D	L	O	A	R	R	A	I	N	L
18	R	L	A	G	E	R	M	T	G	R	E	B	I	L	T	U	R	L	O	F
19	B	M	O	R	B	I	D	E	E	E	I	E	T	E	T	S	A	C	N	
20	E	I	L	U	O	B	A	E	R	E	D	I	S	A	B	S	E	N	C	E

Les "Francs-Chanteurs"

de Charlesbourg

Une louable ambition

"L'art du chant choral n'est pas que l'affaire des moines et des enfants"; celui qui l'affirme, le professeur François Boutin, dirige depuis sa fondation en 1965 les destinées des "Francs-Chanteurs" de Charlesbourg, formation chorale mixte qui groupe plus de soixante membres.

"Les 'Francs-Chanteurs' c'est un peu la perpétuation d'un rêve, d'une formule qu'il m'a déjà souvent été donné de vivre". Cette phrase nous ramène quelque vingt années en arrière — aux années 1940-50, plus précisément — à l'époque

mémorable des "Chanteurs de St-Jean-Bosco" de Québec et plus tard aux "Francs-Chanteurs" de Sherbrooke et Drummondville. M. Boutin a derrière lui, derrière cet aboutissement un impressionnant cheminement fait de labeur, d'amour, de foi en son art.

"A Charlesbourg, tout a commencé à la maîtrise de l'ancienne paroisse 'Maria-Goretti'. Nous étions bien, trop bien peut-être... jusqu'à ce jour où nous nous sentîmes tout à coup à l'étroit et motivés d'élargir nos cadres et nos activités à l'échelle municipale.

L'essor que nous connaissons depuis justifie largement le geste que nous avons alors posé: au rythme actuel des événements nous sommes en mesure de prévoir, déjà, pour l'an prochain, le sens de notre évolution".

Plus que probable, en effet, puisque des 35 choristes du début — il y a trois ans — les "Francs-Chanteurs" de Charlesbourg sont passés à 60. Ce phénomène est dû, pour une large part, à l'enthousiasme et à la confiance que manifeste le groupe à l'endroit de son directeur. A la lumière de l'imposante expérience dont celui-ci dispose il nous est facile de comprendre: diplômé de l'Institut de musique de Paris et maître en chant grégorien sous la tutelle du moine bénédictin Dom. Mercure, pour ne mentionner que cela.

D'un tel tableau, qu'attendre de la présente saison? "Nous nous y engageons résolument avec notre concert inaugural qui sera donné le 30 décembre en soirée à l'église St-Charles Borromée de Charlesbourg. Nous offrons pour l'occasion un programme fort étendu, allant de Guillaume de Polignac à Adolphe Adam, via quelques 'Noëls anciens' de Louis-Clément Daquin... et de quelques surprises intéressantes. Nous

Dali veut être plus érotique que de Sade

LE HAVRE (AFP) — "Martyr", tel sera le titre d'une "tragédie érotique dans le style de Corneille" que va préparer Salvador Dali. Le célèbre peintre catalan a fait cette révélation au cours d'une brève conférence de presse tenue avant d'embarquer à bord du France qui va le mener aux États-Unis où il a l'habitude de passer l'hiver.

"Mon oeuvre, a précisé Dali, ne comprendra que trois personnages. Mais, quand le rideau tombera, personne, pas même moi ne saura qui est le véritable "martyr". L'érotisme, a-t-il ensuite expliqué aux journalistes, est décadent dans le monde, car il tourne à l' Exhibitionnisme. Dans mon oeuvre, je vais être plus érotique que Sade et faire du véritable érotisme: celui qui naît des situations et qu'il faut deviner".

Échos du cinéma

Gilles Grangier vient de donner le premier tour de manivelle de "Fin de journée", le nouveau film qu'il tourne avec Jean Gabin pour vedette. L'histoire est celle d'un grand industriel qui sacrifie à son génie créateur les contingences financières. Il soupçonne à peine la débauche que le menace et dont il sera sauvé par sa femme qu'il avait presque oubliée. Jean Gabin est entouré de Suzanne Flon, Colette Deréal, Michel Auclair, Jacques Monod. L'adaptation est de Michel Audiard et François Boyer.

Jean Herman ("Adieu l'ami") a commencé "Jeff". Scénario d'André G. Brunelin, adaptation et dialogues de Jean Cau. "Jeff" est l'histoire d'un règlement de comptes dans le monde des truands, en même temps que l'analyse d'une amitié virile. Un homme est soupçonné d'avoir trahi ses complices, son meilleur ami part à sa recherche pour l'aider à se disculper. Alain Delon incarne cet ami fidèle. Mireille Darc est sa maîtresse, Frédéric de Pasquale leur adversaire.

Jean-Pierre Desagnat, ancien assistant d'André Hunebelle, est parti pour l'Espagne réaliser son premier film: "Les étrangers", film d'action violente autour d'un butin constitué par des diamants volés. Le réalisateur et Pascal Jardin ont adapté cette histoire d'un roman d'André L. Michel Constantin en sera la vedette aux côtés de Senta Berger.

Johnny Hallyday ("A tout casser") tournera prochainement un nouveau film qui sera réalisé par Jean-Marie Périé (photographe célèbre et jeune réalisateur de télévision), d'après un scénario de Pierre Uytterhoeven (co-scénariste de "Un homme et une femme" et "Vivre pour vivre"). Johnny Hallyday incarnera un chanteur, arrivé au sommet de sa carrière, qui se penche sur son passé pour évoquer les étapes importantes de sa vie. Un rôle qui pourrait bien avoir un certain caractère autobiographique.

MATINEES SEULEMENT

10h. A.M. - 1.30 - 3.30 P.M.
(Dim. et Fêtes) 1.30 - 3.30 P.M.
UNE POTION MAGIQUE POUR DES FÊTES JOYEUSES!



STATIONNEMENT GRATUIT

Centre d'Achats Canadienne - 661-8575

CANARDIERE



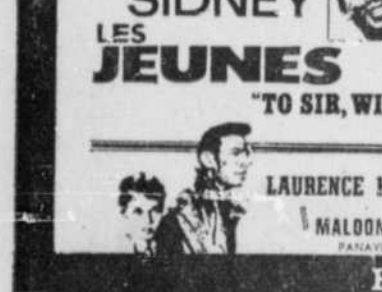
CHAMPLAIN

2500, BOUL. LAURIER - PLACE STE-FOY - 656-0592

Cinéma ODEON

529-9745

14 ANS



FRONTENAC

EN SOIRÉE SEULEMENT - Dès 6h p.m.

LOUIS de FUNÈS

POUR TOUS



JEAN MARAIS MYLENE DEMONGEOT

LA ROUTE DE CORINTHE

STATIONNEMENT GRATUIT

CINÉMA CANARDIERE

Centre d'Achats Canadienne

Tél.: 661-8575

GAGNANT D'UN OSCAR

Pour la meilleure réalisation

— MIKE NICHOLS



JOSEPH E. LEVINE

LE LAURÉAT

TECHNICOLOR

AUJOURD'HUI:

EMPIRE

24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

1h. - 3h. - 5h. 7h. - 9h.

Le Canada a subi 2 types de température extrême

Le Canada a subi au cours de la fin de semaine deux types de température extrême: alors que le mercure descendait à plus de 40 degrés sous zéro en Colombie-Britannique et dans les Prairies, des tempêtes de neige s'abattaient sur l'Ontario et les provinces de l'Est.

Près de Québec, 20 automobilistes ont été secourus par des autos-neige après s'être égarés sur une route couverte de neige.

Dans la plupart des grandes villes de l'Ontario, les autorités ont prévenu les citoyens d'éviter le plus possible de prendre la route.

Dans la péninsule de Niagara, le téléphone et les services hydrauliques ont été interrompus

par suite d'une tempête de verglas.

Selon un porte-parole de l'Hydro-Québec, 6,000 personnes de la région de Simcoe devaient se passer d'électricité jusqu'à aujourd'hui, la glace qui recouvre les lignes atteint trois pouces d'épaisseur.

A Montréal, il est tombé 12,3 pouces de neige. L'aéroport international de Montréal a dû annuler bon nombre de vols.

Dans les Maritimes, il est tombé de cinq à six pouces de neige au Nouveau-Brunswick alors qu'ailleurs le mercure montait, apportant une pluie verglaçante qui a rendu la circulation très risquée.

Terre-Neuve a reçu huit pouces de neige dans ses régions ouest et nord et une pluie verglaçante dans les régions du sud.

A St. Stephen, N.B., cinq étudiants d'une école secondaire ont été hospitalisés, l'autobus qu'ils occupaient ayant glissé sur la neige. Le véhicule transportait deux professeurs et 40 étudiants qui se rendaient à une joute de hockey.

DANS L'OUEST

La Colombie-Britannique, aux prises avec le froid le plus sibérien de son histoire, a enregistré quatre degrés au-dessus de zéro à Victoria, ce qui bat tous les records pour la capitale provinciale.

Au nord de la province, il faisait moins 60 à la station météorologique située à l'est de Williams Lake.

A Watson Lake, dans le nord de l'Alberta, le mercure est descendu dimanche à moins 58 et à moins 31 à Banff.

La Saskatchewan et le Manitoba ont également eu leur part du froid. A Saskatoon, le thermomètre indiquait 22 degrés sous zéro et Winnipeg attendait un froid de moins 25 pour la nuit.



• Un avion DC9 de la compagnie Ozark s'est vu dans l'obligation d'atterrir d'urgence, vue la mauvaise température. Aucun des 66 passagers et des membres de l'équipage n'a été blessé.



• PITTSBURGH. — Un avion à un moteur, disparu depuis la veille de Noël a été retrouvé le 28 décembre à Donegal, comté de Westmorland. M. et Mme John Creehan y ont perdu la vie.

La francophonie est une affaire culturelle et non politique (Bourguiba)

TUNIS (A.F.P.) — "La francophonie est une affaire culturelle et non politique", a affirmé dimanche à Carthage le président Habib Bourguiba, lors de la séance de clôture du premier congrès international des jeunes francophones. Ce congrès avait commencé le 26 décembre et réunissait les délégués de 20 pays.

Le président Bourguiba, qui est l'un des promoteurs de la francophonie, a ajouté: "Je souhaite que jamais nous ne quittons le domaine de la culture, qui est la pierre angulaire de notre action. Nous devons nous y cantonner afin qu'on ne voit pas en nous un instrument de guerre contre qui que ce soit".

Puis, soulignant "l'aventure exaltante" qu'est pour la langue française la francophonie, le président Bourguiba a rappelé que c'étaient les anciens colonisés de la France qui avaient poussé celle-ci, alors encore hésitante, à prendre au sérieux le développement de cet instrument de contact, de coopération et d'amitié. "N'est-ce pas là, a-t-il déclaré, le présent tunisien, un hommage précieux

pour la langue française qu'un ex-colonisé estime qu'il doit, non seulement en maintenir l'usage chez lui, mais encore militer pour son développement?"

D'autre part, les congressistes vont adresser un message aux chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats francophones, et, pour les minorités, aux groupements et associations les plus représentatifs, sollicitant l'aide de leur gouvernement pour la réussite de leur objectif.

Le congrès a également adopté une charte des jeunes francophones et décidé la création d'une organisation internationale des jeunes francophones, dont le siège sera à Paris, et la présidence confiée à un étudiant québécois résidant à Paris, M. Richard Pouliot.

Solidarité

"La francophonie ne peut s'accommoder d'un individualisme culturel. La solidarité francophone n'est pas exclusive d'autres solidarités. Il y a une solidarité de culture entre les pays européens comme il en existe une entre les pays arabes, comme il s'en impose une entre les pays d'Afrique noire et de Madagascar ou d'Asie du Sud-Est, déclare notamment cette charte.

"Il ne s'agit pas, poursuit la charte, de tout mettre en commun, mais simplement de constater qu'il existe des points de rapprochement. L'utilisation

d'une même langue peut aboutir à une connaissance mutuelle plus profonde.

"S'il revient aux gouvernements de mettre en oeuvre les politiques nécessaires au rapprochement de jeunes, il appartient à ceux-ci de se regrouper sans attendre, afin de faire l'expérience de cette solidarité et de préparer les actions qu'exige l'avenir" ajoute la charte.

La charte prévoit enfin que l'Organisation internationale des Jeunes Francophones, qui vient d'être créée, devra "tout mettre en oeuvre pour sensibiliser l'opinion publique au fait francophone".

Le Pape évoque l'exploit Apollo

CITE DU VATICAN (A.F.P.) — Le pape a évoqué l'exploit d'Apollo-8 en s'adressant de la fenêtre de son bureau aux fidèles massées sur la Place Saint-Pierre, avant de leur donner sa bénédiction.

Il a invité les fidèles à méditer sur la signification de l'entreprise des astronautes. Cette entreprise, a souligné Paul VI, sera utile au progrès de la conscience humaine, pour lui rappeler les proportions énormes de notre univers et la petitesse infinie de l'homme, la conception de la vie terrestre en des termes plus exacts et plus communitaires, et pour éveiller le sens du mystère de la vie humaine, de sa destinée, ainsi que de ses rapports avec le Seigneur.

Le pape a affirmé qu'il admirait la prière du commandant de Apollo-8, Frank Borman.

Il a conclu en souhaitant aux fidèles une bonne fin d'année et un bon commencement de 1969.

Directeur général des services juridiques

OTTAWA (P.C.) — M. Jules M. Fortier a été désigné directeur général des services juridiques de la Commission canadienne des Transports, a annoncé en fin de semaine l'Agence fédérale.

Ce nouveau poste est né de la réunion des services juridiques locaux dirigés jusqu'à présent par les comités de la commission.

M. Fortier est né à Québec.



• Vue de la terre de la capsule Apollo 8, à une distance de 111,634 milles d'altitude.

Marché EXCEL

UNIS POUR PLUS BAS PRIX

DUPE DES EPICIERIS

60

RIVE-SUD

Bonne et Heureuse Année à tous nos clients

SAVON TOILETTE CAMAY

COULEURS ASSORTIES

9/1⁰⁰

JUS TOMATE LIBBY

DE LUXE

19 onces

6/1⁰⁰

CEREALE POST

ALPHABETS ou SUGAR CRISP

9 onces

2/75

ROTI D'OEIL DE COTE

(SPENCER)

16 lb .89

TOURTIERE

BILOPAGE

16 oz .59

SALADE DE CHOU

COORSH

24 oz .49

SEL EFFERVESCENT ENO

longe

.99

JAMBON FESSE CUITE

PRETE A MANGER

COMPLETE OU MOITIE

La livre

.69

TRANCHE DU CENTRE (STEAK)

La livre

.89

LAITUE POMMEE

CALIFORNIE - GR 24

Chacune

.25

TOMATES

FLORIDE - No 1

Celle 2 lbs

.59

POMMES

McINTOSH - GR 120 DU QUEBEC

10 douz.

.49

FIXATIF POUR CHEVEUX ADORN

7 onces

\$1.79

CREME GLACEE FESTIVAL

3 chopines

.59

POUDRE POUR BEBE JOHNSON

9 onces

.69

BISCUITS SODA SALES CHRISTIE

1 livre

.35

MOUCHOIRS ROYALE

333 feuilles

3/\$1.00

POIS VERTS #2 CHOIX IDEAL

19 onces

3/.95

SAUMON KETA DE LUXE RED ROSE

1 livre

.69

CAFE EN GRAINS CHASE & SANBORN

1 sac 1 lb

.85

SALADE DE FRUITS LIBBY

28 onces

.49

TOMATES CHOIX LIBBY

19 onces

4/\$1.00

CAFE INSTANTANE — COUPON 25: NESCAFE

10 onces

\$1.79

OIGNONS SUCRES CORONATION

12 onces

.45

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ:

Apportez-en chez-vous ce soir - Ble \$1.85

JORDAN VALLEY

Crackling Rose

VIN ROSE EFFERVESCENT

RAQ 532-1

Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps

Le pilote des As, Vic Stasiuk, a commenté la performance d'Apollo 8 en disant:

Ils viennent de faire tout un voyage, mais joignez-vous aux As et vous ferez encore un peu plus de millage

Recueilli par
Réal Labbé en
cours de route



DANS L'ORBITE DES DEUX JOUTES

— Gordon Labossière semble se plaire dans l'uniforme des Kings de Springfield, mais il a dit avant la rencontre de samedi qu'il s'attendait de remonter avec Los Angeles, si les choses ne s'amélioraient pas pour cette équipe.

— Onil Boutin n'était pas en uniforme pour la partie à Springfield.

— En parlant avec l'arbitre Dave Mewell, nous avons appris que son confrère Wally Harris était hospitalisé.

— Bob Taylor est arrivé à Springfield juste pour la partie, et les Flyers sont finalement venus à une entente avec les Jets de Johnstown.

— Le pilote des Kings John Wilson était enchanté de

la performance de l'ailier Gary Croteau. Ce dernier a essuyé de nombreuses mises en échec, mais son jeu ne s'en est pas senti.

— Mike Corrigan et Jim Anderson n'étaient pas en uniforme pour les Kings, souffrant de la grippe de Hong-Kong.

— Luc Sigouin aura un entretien avec le gérant-général Bud Poile au cours des journées de lundi ou mardi, à Hershey. Incidemment Poile assistait à la partie de samedi.

— Bob Sneddon a commencé la joute dans les filets à Buffalo, et Bob Rivard n'a pas joué. Pour les Bisons, Bob Ash n'était pas en uniforme. (R.L.)

LES AS JUNIORS NE PEUVENT PAS DESCENDRE PLUS BAS...

Par JEAN POULIOT

Les As juniors commenceront l'année 1969 en excellente posture pour se mériter le titre de retour de l'année, car ils ont atteint hier la cote de circuit Frank Dilio avec un échec de 4-1 aux mains des Maple Leafs de Trois-Rivières qui partageaient le 5e rang avec eux avant ce match. Ils ne peuvent plus aller que dans une seule direction: vers le haut. Ils essaieront cet exploit à compter de jeudi après-midi alors qu'ils débiteront la nouvelle année en recevant les Canadiens de Thetford Mines.

Paul Larose, Robert Richer, Claude Lemieux et Richard Leduc ont marqué les buts des vainqueurs, alors que Dave Boeda était le seul à déjouer André Bélanger avec son 6e but de la saison.

QUATRE BLESSÉS

Les As avaient quatre défenseurs sur la liste des blessés, soit Gilles Drolet, Georges Farnham, Jacques Turmel et Guy Hamel. Pourtant, ce n'est pas le côté défensif des locaux qui a flanché, car il est à peu près normal d'allouer quatre buts dans le junior. Jacques Duquette a été excellent dans ses filets et a fait plusieurs arrêts qui auraient suffi à électriser des coéquipiers pour le moins influençables. Mais son inspiration ne s'est pas transmise à ses avants des As qui ont tout lâché après s'être fait voler quelques buts par André Bélanger.

LUTTE DE 39 MINUTES

Les Maple Leafs marquèrent après seulement 62 secondes

de jeu sur un lancer de 32 pieds de Paul Larose, mais Duquette refusa de céder après ce but. Il bloqua quatre lancers consécutifs au premier vingt et excella durant des minutes à Guy Lafleur et Steve Trevor.

Dave Boeda recouvra une rondelle libre en zone ennemie et souleva la foule avec une feinte à droite suivie d'un revers dans le haut du filet pour égaliser les chances.

Les As eurent un avantage marqué au deuxième vingt en bombardant Bélanger de 17 lancers. Ils eurent un jeu de puissance dangereux durant une minute à Laurendeau et ils tinrent le coup 63 secondes à trois contre quatre quand Jacques Richard alla rejoindre au cachot, Goëtan Higgins et Steve Trevor qui y purgeaient des majeures.

RALLIEMENT NUL

Pour un club qui tirait de l'arrière 2-1, les As jouèrent comme si la victoire ne les intéressait pas. Ils n'effectuèrent que deux lancers dans les dix premières minutes de la période finale.

L'inévitable arriva et les Maple Leafs profitèrent de l'impuissance de l'attaque locale pour ajouter deux buts à leur avance. Claude Lemieux alla littéralement porter le disque

dans le filet pour le 3e but et Richard Leduc compléta le pointage alors que les deux équipes jouaient à quatre contre quatre.

Chaque équipe reçut cinq mineures et une majeure de l'arbitre Jean Cayer.

SOMMAIRE

1-Trois-Rivières, Larose	1-02
2-Québec, Boeda	15-14
Punitions: Lafleur 13:02, Trevor 16:39	
Deuxième période	
3-Trois-Rivières, Richer	10-06
Punitions: Laurendeau 8:16, Higgins 16:12, Trevor 16:12	
4-Trois-Rivières, Lemieux	6-57
Punitions: Trois-Rivières (Dugré) 8:11, Laurendeau 13:30, Royer 14:45, Larose, Michaud 15:45	
Arrêts:	
Bélanger	7 17 6 = 30
Duquette	15 10 12 = 37

AILLEURS

SOREL (PC) — Alain Langlais a compté deux buts hier en conduisant les Éperviers de Sorel à un gain de 4-2 sur les Canadiens de Thetford Mines dans la ligue Junior A du Québec.

Doug Myles et John Stewart ont complété le total des vainqueurs tandis que André Mesleko et Richard Hudot répliquaient pour les vaincus.

CINQ BUTS

SHAWINIGAN (PC) — Michel Brière y est allé de cinq buts hier alors que les Bruins de Shawinigan écrasèrent les Rangers de Drummondville 10-4 dans un match de la ligue Junior A du Québec.

Pierre Farnier a ajouté un truc du chapeau au profit des vainqueurs, dont les autres compteurs Yves Bergeron et Mike Morton, tandis que Claude Charité, Yvan Lambert, Claude Gagnon et Jacques Gagné marquaient les buts des vaincus.

Pee Wee Métro

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Lévis	17	12	3	2	52	25
Orsainville	17	14	1	2	20	30
Loretteville	16	10	3	2	61	23
Neufchâtel	17	9	11	1	32	47
Duboué	13	4	12	1	23	49
Charlebourg	16	0	15	1	10	85

GARDIENS DE BUTS

C. Rihaume (Ors.)	10	1-3	15	1-12
M. Bédard (Lévis)	16	1-1	21	1-21
D. Lacombe (Lor.)	3	2-3	2	1-36
V. Lachance (Lor.)	12	1-3	18	1-37
S. Lavertue (Ors.)	3	2-3	6	1-63
R. Black (Neufch.)	13	1-3	27	2-77

COMPTESURS

R. Cloutier (Ors.)	45	6	54
G. Piquet (Lévis)	15	1	36
P. Beliveau (Neufchâtel)	13	8	21
D. Francœur (Lor.)	14	6	20
J. Voyer (Lor.)	8	7	15
A. Cadoret (Lévis)	6	9	15
A. Auclair (Ors.)	4	12	15

VICKINGS-TERRIERS

A Yorkton hier, les Vikings de la Suède ont écrasé les Terriers de Yorkton 9-1 alors que Inge Hammarstrom, Kent Pearson et Kjell Savstrom y allaient de deux buts chacun au profit des vainqueurs tandis que Red Stevens privait le gardien des Suédois d'un blanchissage à 19:45 du dernier engagement.

COUPE STAR

Par ailleurs, dans un autre

AUCUN POINT POUR LES AS EN FIN DE SEMAINE

BUFFALO (De notre envoyé Réal Labbé) — Les As n'ont pas été chanceux au début de leur voyage puisqu'ils ont dû s'incliner à deux occasions. Samedi ils ont baissé pavillon à Springfield par 5-3 et hier soir les Bisons l'emportèrent 4-2. Guy Trotter a dérangé l'offensive des locaux avec deux buts, résultat d'un travail acharné, puisqu'il a lancé au moins à douze reprises sur les gardiens des As. Les autres buts des Bisons sont allés à Picard et Ouellette. Pour les As, Guy Dufour avait donné l'avance en première période avec son 12e de la saison, et Luc Sigouin marqua son troisième en trois joutes, à la seconde reprise. Les deux gardiens des As ont eu à arrêter 34 rondelles, contre 25 par Villemure.

PREMIERE PERIODE

Les As ont débuté le match très rapidement et Luc Sigouin filait seul devant Gilles Villemure dès la première minute de jeu. Cependant le cerbère des Bisons eut le meilleur sur l'ailier gauche des As.

Puis Vic Stasiuk a formé une ligne avec Rosaire Paiement au centre flanqué de Bobby Taylor et Roger Pelletier dans le but de ralentir l'ardeur des Bisons. Ce trio s'est illustré et Villemure fut superbe.

A 2:28, Guy Dufour acceptait une passe de Larry McKillop pour donner l'avance aux visiteurs 1-0. McKillop avait bien travaillé pour intercepter le disque. Une mineure à Paul Cates pour avoir retenu à permis au jeu de puissance des Bisons de niveler les chances. Guy Trotter a pris Bob Sneddon en défaut. Ce dernier a brillé à plusieurs reprises au cours de ce premier engagement.

Les As ont bien tué une mineure à Roger Pelletier, et Gilles Villemure, qui est arrivé avec les Bisons la veille du match, a surclassé l'attaque des As. Une mineure à Paul Cates pour avoir retenu à permis au jeu de puissance des Bisons de niveler les chances. Guy Trotter a pris Bob Sneddon en défaut. Ce dernier a brillé à plusieurs reprises au cours de ce premier engagement.

DEUXIEME PERIODE

Stasiuk a surpris en envoyant Dunc Wilson dans les buts à la place de Bob Sneddon, mais Wilson a su tirer son épingle du jeu devant la puissance d'attaque des Bisons. Dès la deuxième minute de jeu le cerbère québécois eut à sauver devant Norm Beaudin qui était complètement seul devant lui et qui lança à bout portant.

Puis les As ont récolté leur 2e punition du match, une punition de banc qui fut purgée par Onil Boutin. Cette infraction n'a pas aidé la cause des As lorsque Guy Trotter a enregistré son 2e filet de la soirée, avec des passes de Kassian et Picard.

Ce fut au tour de Gilles Villemure de briller par la suite, notamment devant Luc Sigouin qui était seul, après une belle passe de Serge Bernier. Par la suite, les hommes de Vic Stasiuk se sont heurtés à une défensive étanche de la part des Bisons, et ne purent rien faire pendant une mineure à Randy Legge.

Lorsque Ralph MacSweeney a appliqué une solide mise en échec à Ron Atwell, les As ont semblé se réveiller et ont patiné de plus belle. Bob Taylor a essuyé une bonne mise en échec de Guy Trotter, qui fut puni pour assaut.

Luc Sigouin profita de l'avantage numérique pour réduire l'avance des Bisons, grâce à une passe de Rosaire Paiement. C'était le troisième but en autant de soirs pour Luc Sigouin.

TROISIEME PERIODE

Encore une fois les As ont pris la mesure des Bisons au début de la période, et à deux minutes, Serge Bernier voyait son lancer frapper le poteau des buts de Villemure. Ce dernier a à nouveau été fantastique dans ses filets.

Des punitions à Rosaire Paiement et Paul Cates n'ont pas été dangereuses pour les visiteurs, quoique Dunc Wilson eut à se surpasser à maintes reprises. Le défenseur des Bisons, Bob Blackburn, qui a joué une très forte partie fut puni à 13 minutes, et l'arbitre de la rencontre Bruce Hood, qui a manqué une des meilleures parties de la saison, fit la cible des spectateurs de Buffalo.

Quelque temps plus tard, une punition à Lew Morrison annula celle de Blackburn, et lorsque les Bisons eurent l'avantage numérique, Gerry Ouellette compta pour faire s'évanouir les espoirs des hommes de Stasiuk. Cates fut puni à 16:19 pour avoir fait trébucher. Les As disputèrent leur prochaine rencontre à Baltimore, le 1er janvier.

PREMIERE PERIODE

1-Québec, Sigouin (Bail, Morrison) 7:18

PUNITIONS — Paiement, Croteau 1:04, Paiement 8:20, Rathwell 12:55.

DEUXIEME PERIODE

2-Springfield, Campbell (Murphy, M. Dufour) 4:04

3-Springfield, Turlik (Campbell, Murray) 15:40

4-Québec, Morrison (Edstrand, Bernier) 19:48

PUNITIONS — Paiement 0:34, Gales 3:53, Labossière 5:27, 11:38, Québec banc 9:56, Edstrand 11:38.

TROISIEME PERIODE

5-Springfield, MacDonald (Croteau, Inglis) 6:18

6-Springfield, Rathwell (M. Dufour, Lemieux) 12:36

7-Québec, Cates (Bernier) 16:48

8-Springfield, Inglis (MacDonald, Croteau) 18:34

PUNITIONS — McSweeney 4:47, M. Dufour 7:49, Edstrand 9:13, Québec banc 11:40.

LANCERS

SPRINGFIELD 14 13 16=43

QUEBEC 13 4 13=30

ASSISTANCE — 3,923.

A SPRINGFIELD

Les As de Québec n'ont pu mettre fin samedi soir à la série victorieuse des Kings, alors qu'ils ont dû s'incliner par le compte de 5-3. Pour les Kings, il s'agissait de leur 5e partie consécutive sans défaite.

Les As ont pris les devants à la première période, et le compte était 2-2 à la fin de la seconde reprise, puis Springfield a marqué à trois reprises au dernier engagement, alors que les hommes de Vic Stasiuk ne faisaient scintiller la lumière rouge qu'une fois.

Cinq compteurs différents ont marqué pour les Kings, Bryan Campbell, Ken Turlik, Lowell MacDonald, Dennis Rathwell et Bill Inglis. Pour les As, Luc Sigouin a enregistré le premier but et son 2e en autant de joutes, les autres filets allant à Lew Morrison et Paul Cates.

DU JEU RAPIDE

Dès les premières secondes de la rencontre, le jeu a pris une allure vive alors que les Québécois patinaient rondement et distribuaient de solides mises en échec. Deux bons coups d'épaule du défenseur Ralph MacSweeney aux dépens de Gary Croteau l'ont réveillé, et il a voulu se venger sur Rosaire Paiement.

Ce dernier ne s'en est pas laissé imposer et tous deux en sont venus aux prises dans un combat qui n'a pas fait grand dommage. L'arbitre Dave Newell a donné deux mineures à chacun des belligérants.

Les deux équipes ont fourni du jeu excitant alors qu'elles jouaient à quatre contre quatre, mais les Québécois furent beaux, mais les Kings menagèrent, le cerbère Don McLeod dut briller à plusieurs reprises, notamment contre la ligne Bernier-Sigouin-Morrison.

Finalement, à 7:18, alors que Don McLeod tentait de voir la rondelle à travers une multitude de jambes, Terry Ball effectua un lancer frappé de la pointe droite. La rondelle a dévié tout d'abord sur le bâton de Lew Morrison, puis a fait un deuxième ricochet sur celui de Sigouin qui fut crédité du but.

C'était la seconde fois en deux parties que Sigouin enregistrât le premier but de la rencontre. Une punition à Rosaire Paiement n'a pas permis aux Kings de niveler les chances, car ils avaient un Dunc Wilson en son geste fort devant eux. De même, les hommes de Stasiuk ne purent profiter d'un avantage numérique à la suite d'une punition à Dennis Rathwell.

LES KINGS REPLIQUENT

Paiement obtint sa 4e mineure du match après seulement 34 secondes au 2e engagement, et 22 secondes après sa sortie du banc de punition. Paul Cates fut puni pour avoir fait trébucher et son geste fut fatal aux As. Bryan Campbell, qui a joué une excellente par-

tie, a profité de l'avantage d'un homme pour égaler les chances, grâce à des passes de Murray et Dufour.

Puis ce fut au tour des As de jouer d'un avantage numérique mais ils ne surent en profiter, Gordon Labossière avait été puni pour avoir fait trébucher. Après avoir entendu de quelques mots provenant du banc des As, Newell en eut assez et imposa une punition de banc, punition qui fut heureusement sans conséquence pour le pointage.

Labossière, qui est avec les Kings depuis un mois, a démontré samedi soir beaucoup de rapidité et surtout beaucoup d'agressivité. Il a rarement joué de cette manière par le passé, il était partout sur la glace. Son ardeur au jeu lui a attiré quelques ennuis, notamment avec Darryl Edstrand, et tous deux furent chassés pour avoir porté leur bâton haut. Wilson dut se signaler à plusieurs reprises au cours de cette deuxième période, en particulier devant Lowell MacDonald et Bill Inglis. N'eût été de sa performance, les As auraient accusé un déficit d'au moins quatre points après cet engagement.

Ken Turlik donna l'avance aux siens lorsqu'il se trouva seul devant Wilson, qui n'eut aucune chance. Les défenseurs Cates et MacSweeney se sont faits prendre hors de position, puis Lew Morrison nivela le pointage avec les aides de Edstrand et Bernier, à 19:48.

POUSSEE DES KINGS

Les As n'ont pas été les mêmes au cours de ce dernier engagement, et Springfield en a profité pour marquer trois buts et s'assurer la victoire. Deux punitions ont été coûteuses aux As.

La première à Ralph MacSweeney, qui fut puni pour avoir fait trébucher, et Lowell MacDonald marqua avec les passes de Croteau et Inglis pour redonner l'avance aux siens. Des mineures à Marc Dufour et Darryl Edstrand furent sans effet.

Une punition de banc infligée aux As fut néfaste puisque Dennis Rathwell donna aux Kings une avance de 2 points. Paul Cates, avec son premier filet de l'année redonna l'espoir aux As à 16:48 mais pas pour longtemps car Bill Inglis scella l'issue du match une minute plus tard.

L'attaque désespérée des protégés de Stasiuk n'a pas produit les effets désirés, d'autant plus qu'ils se ressentaient de l'absence du capitaine Terry Ball, qui n'a pas joué à la 3e période en raison d'une blessure au genou, blessure qu'il s'est infligée en bloquant un lancer.

Dunc Wilson a subi un véritable bombardement, car selon le statisticien officiel il a bloqué 43 des 48 lancers dirigés contre ses filets.

SOMMAIRE

AS — DIMANCHE

1-Québec, Dufour (McKillop) 2:28

2-Buffalo, Trotter (Atwell, Jones) 4:26

3-Buffalo, Picard (Trotter, Hamilton) 19:27

PUNITIONS — Cates 3:46, Pelletier 5:54.

Deuxième période

4-Buffalo, Trotter (Lemieux, Jones) 6:36

5-Québec, Sigouin (Paiement) 19:14

PUNITIONS — Boutin 4:42, Legge 13:58.

Troisième période

6-Buffalo, Ouellette (Lemieux, Jones) 15:32

PUNITIONS — Paiement 7:19, Cates 10:43, Blackburn 13:11, Morrison 14:32, Cates 16:19.

LANCERS

QUEBEC 12 6 9=27

BUFFALO 11 14 13=38

ASSISTANCE — 7,670.

Deux autres buts par Luc Sigouin



SAMEDI

Ligue Américaine

Québec 3, Springfield 5
Providence 4, Baltimore 5
Rochester 4, Cleveland 4
Buffalo 5, Hershey 2

Ligue Nationale

Chicago 5, Minnesota 2
New York 3, Montréal 5
Los Angeles 4, Toronto 1
Boston 6, St-Louis 2
Oakland 4, Pittsburgh 3

DIMANCHE

Ligue Américaine

Baltimore 4, Springfield 7
Québec 2, Buffalo 4
Hershey 5, Providence 3
Cleveland 4, Rochester 1

Ligue Nationale

Montréal 1, New York 3
Boston 3, Detroit 3
Los Angeles 1, Chicago 4
Oakland 2, Philadelphie 1

Ligue Junior A du Québec

Trois-Rivières 4, Québec 1
Drummondville 4, Shawinigan 10
Thetford 2, Sorel 4

Ligue Provinciale

Granby 5, St-Hyacinthe 3
Ligue Junior B Québec-District
Sillery 4, All-Sec. 9
Patro Roc-Am. 5, C.T.R. 3

AUJOURD'HUI

Castors à Bulldogs 7h30
Loups à Aigles 9h15

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

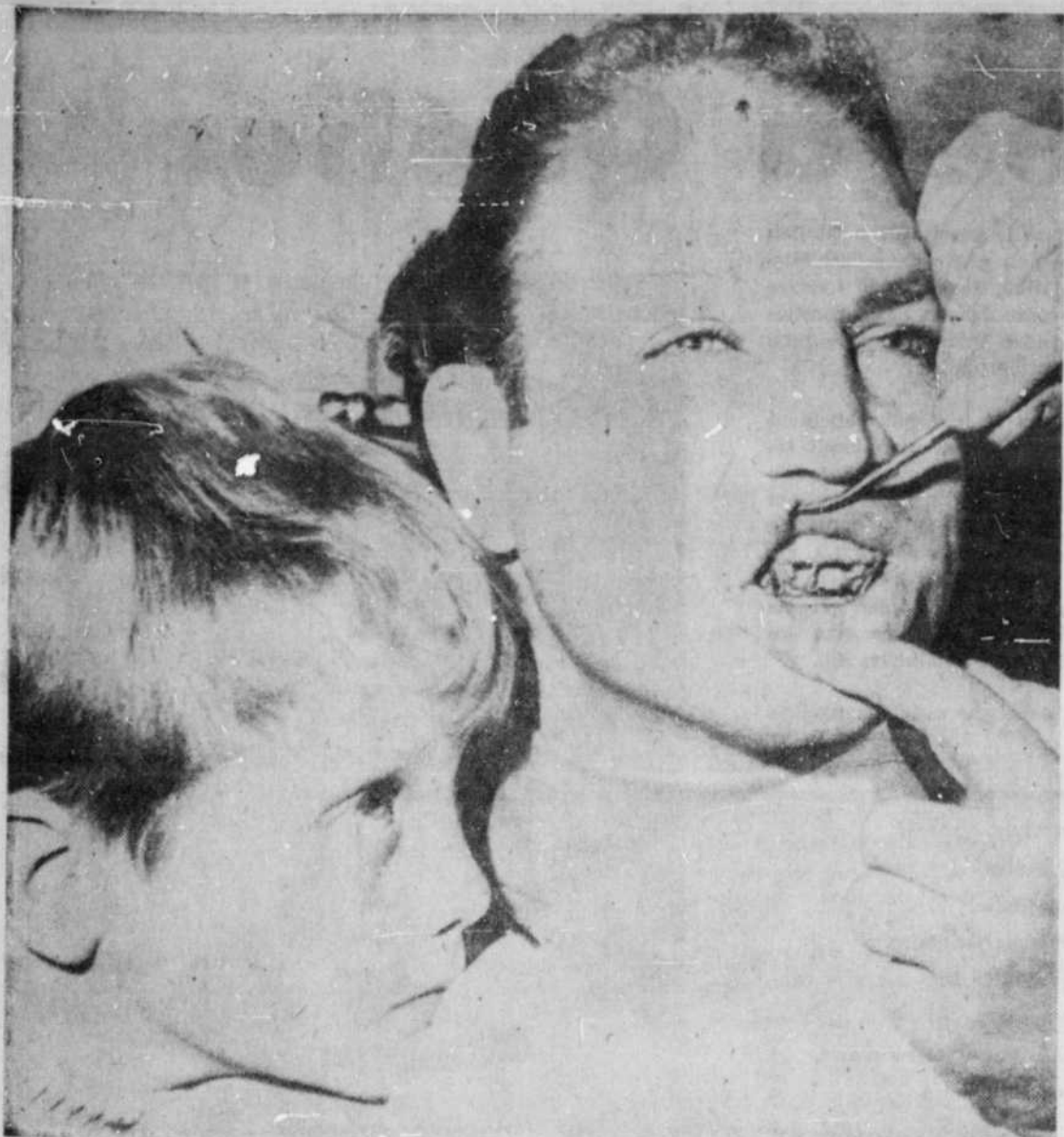
Division	OUEST	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	30	18	6	6	125	70	42	
Cleveland	32	15	13	4	93	98	34	
Québec	34	10	18	6	97	111	26	
Rochester	32	9	17	6	102	136	24	

Division EST

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
31	17	11	3	131	102	37
32	15	14	3	117	127	33
30	12	14	4	104	122	28
31	11	14	6	113	116	28

LIGUE NATIONALE

Division EST



Bobby Hull reçoit toute la sympathie de son fils Bobby jr, alors que le médecin doit lui passer un fil de fer à travers la mâchoire. Un coup de couteau a aggravé une vieille fracture de l'os pointeur des Black Hawks de Chicago qui devra manquer quelques joutes.

Boston et Montréal sont... tête à tête

Le Canadien perd à N.Y.

NEW YORK (PA) — Deux buts tardifs de Don Marshall ont procuré un gain de 3-1 aux Rangers de New York sur les Canadiens de Montréal dans la LNH hier soir. Vic Hadfield a complété le total des vainqueurs tandis que Yvan Cournoyer évitait le blanchissage aux visiteurs devant 17-250 amateurs.

Marshall a d'abord égalé les chances à mi-chemin du dernier engagement après que Cournoyer eut donné l'avance aux Canadiens pendant un jeu de puissance vers la fin de la reprise précédente.

Puis Marshall a déjoué le jeune Tony Esposito avec un

lancer de 40 pieds à 18:18 et lorsque les Canadiens ont remplacé leur gardien par un allier dans la dernière minute de jeu, Hadfield a logé la rondelle dans un filet désert à 34 secondes de la fin du match.

Les deux clubs qui s'étaient affrontés à Montréal la veille n'avaient pu quitter la Métropole canadienne que le matin en autobus et étaient arrivés à New York vers la fin de l'après-midi, mais ils n'ont pas moins affiché beaucoup de rapidité alors que les Rangers ont eu un avantage de 50-35 dans les lancers au profit de leur gardien Ed Giacomin.

Chicago rejoint Toronto

CHICAGO (PA) — Dennis Hull a compté ses 19e et 20e buts de la saison hier soir en conduisant les Black Hawks de Chicago à une victoire de 4-1 sur les Kings de Los Angeles.

Son frère Bobby, qui n'avait pas joué samedi soir en raison d'une fracture à la mâchoire, est revenu au jeu et a compté l'un des deux autres buts des Hawks, dont l'autre compteur a été Bobby Schmautz tandis que Howie Hughes évitait le blanchissage aux visiteurs.

Les Hawks ont ainsi rejoint Toronto en 4e place dans la division Est de la LNH. Dennis Hull a ouvert le pointage en prenant le retour du lancer de Jim Pappin pour débiter Gerry Desjardins au début de la 2e période puis Bobby, protégé au visage par un casque protecteur énorme, a porté l'avance à 2-0 à 18:54 la reprise. Dennis a ajouté son autre but avant la fin de l'engagement.

Hughes a privé Denis Dejorjy d'un blanchissage au début de la dernière période et Schmautz a complété le total du match à mi-chemin de la reprise.

A CHICAGO

Première période	Aucun point
PUNITIONS — Rolfé 4:14, Jarrett 13:34, Cahon 15:46.	
Deuxième période	
1-Chicago, D. Hull (19) (Pappin, Martin) — 6:42	
2-Chicago, R. Hull (20) (Havlicek) — 18:54	
3-Chicago, D. Hull (20) (Martin, Pappin) — 19:23	
Punition : Orban 10:54.	
Troisième période	
4-Los Angeles, H. Hughes (8) (Robinson, McFarlane) — 4:17	
5-Chicago, Schmautz (6) (Nesterenko, Marotte) — 10:19	
Punitions : Rolfé 0:45, Jarrett 3:58, Maki 15:34, Martin 19:33.	
Troisième période	
1-Chicago, D. Hull (19) (Pappin, Martin) — 6:42	
2-Chicago, R. Hull (20) (Havlicek) — 18:54	
3-Chicago, D. Hull (20) (Martin, Pappin) — 19:23	
Punition : Orban 10:54.	
Troisième période	
4-Los Angeles, H. Hughes (8) (Robinson, McFarlane) — 4:17	
5-Chicago, Schmautz (6) (Nesterenko, Marotte) — 10:19	
Punitions : Rolfé 0:45, Jarrett 3:58, Maki 15:34, Martin 19:33.	
Lancers	
Los Angeles 5 14 18 — 37	
Chicago 10 15 13 — 35	
BUTS : Desjardins, Los Angeles; Dejorjy, Chicago.	
ASSISTANCE : 16,666.	

Les Bruins annulent 3-3

DETROIT (PA) — Ken Hodge a compté à deux reprises et Phil Esposito a récolté trois aides hier soir alors que les Bruins de Boston ont comblé un déficit de trois buts en annulant 3-3 avec les Red Wings de Détroit. Grant Erickson a réuni l'autre but des Bruins tandis que Dean Prentice, Ron Harris et Gary Unger se partageaient ceux des Wings.

Hodge a commencé le retour avec un but pendant un jeu de puissance à 5:28 du deuxième engagement, moins de deux minutes après que Unger eut donné une avance de 3-0 aux locaux avec son 15e but de la saison.

Erickson, rappelé en raison des blessures aux Bruins, a réuni l'avantage à 3-2 avec son premier but sous la grande tente 37 secondes plus tard en prenant Roy Edwards en défaut au cours d'une mêlée, puis Esposito et Hodge se sont échappés pour égaliser le compte à 12:47.

Les trois points récoltés par Esposito lui ont permis de rejoindre Gordie Howe au deuxième rang des compteurs de la LNH, à deux points du meneur Bobby Hull.

Prentice et Harris avaient donné une avance de 2-0 dans la 1ère période aux Wings qui n'ont remporté qu'une victoire au cours de leurs six derniers matches.

SOMMAIRE

A NEW YORK	
Première période	
Aucun point.	
PUNITIONS — Stewart 17:24, Provost 19:45.	
Deuxième période	
1-Montréal, Cournoyer 18 (Lemaire) — 13:20	
PUNITIONS — Hické 2:00, Provost, Fleming, Howell, Harris.	
Troisième période	
2-New York, Marshall 11 (Ratelle) — 10:16	
3-New York, Marshall 12 (Angotti, Ubricco) — 18:18	
4-New York, Hadfield 11 (Fleming, Howell) — 19:26	
PUNITION — Aucune.	
LANCERS	
MONTRÉAL 10 9 16 — 35	
NEW YORK 9 19 21 — 50	
GARDIENS — Montréal, Esposito, New York, Giacomin.	
ASSISTANCE — 17,250.	

SOMMAIRE

A DETROIT	
Première période	
1-Détroit, Prentice 8 (Baur, Stankowski) — 10:03	
2-Détroit, Harris 3 (Saraman, Stankowski) — 14:58	
PUNITIONS — Deivechio 2:52, Westfall 8:22.	
Deuxième période	
2-Détroit, Unger 15 (Libett, Lachier) — 8:34	
4-Boston, Hodge 12 (Esposito, Murphy) — 5:28	
5-Boston, Erickson (Esposito, Hodge) — 6:05	
6-Boston, Hodge 13 (Esposito) — 12:47	
PUNITIONS — Stankowski 4:43, Sanderson 7:39, Popiel 14:37, Baur 17:58.	
Troisième période	
Aucun point.	
PUNITION — Aucune.	
LANCERS	
BOSTON 8 9 7 — 24	
DETROIT 9 9 10 — 28	
GARDIENS — Cheevers, Boston; Edwards, Detroit.	
ASSISTANCE — 15,013.	

Un lancer de 55 pieds a fait mal aux Flyers

PHILADELPHIE (PA) — Un lancer de 55 pieds par Carol Vadnais et la brillante tenue du gardien Gary Smith ont permis aux Seals d'Oakland de vaincre les Flyers de Philadelphie 2-1 devant 12,757 amateurs hier soir.

Billy Hicke a compté l'autre

but des Seals et Forbes Kennedy a évité le blanchissage aux locaux.

Vadnais a réussi son but au tout début de la dernière reprise pendant un jeu de puissance, puis Smith a protégé cette mince avance pendant la balance du match.

La victoire a permis aux Seals de s'approcher à huit points des Blues de St-Louis, meneurs dans la division Ouest de la LNH, alors que Smith n'accroît que trois buts en quatre victoires aux dépens des Flyers cette saison.

Hicke a d'abord déjoué Bernard Parent en prenant le retour d'un lancer de Vadnais pendant un avantage numérique de deux hommes au début de la 1ère période et Kennedy a égalisé les chances à mi-chemin de la 2e reprise avec l'aide de Don Blackburn.

Vadnais a d'ailleurs réussi le but victorieux avec l'aide de Hicke.

SOMMAIRE

Première période	
1-Oakland, Hicke 13 (Vadnais, Jarrett) — 4:12	
PUNITIONS — Kennedy, Dornhoefer 3:10, Roberts 5:39, B. Watson 6:37, Swarbrick, Peters 13:47.	
Deuxième période	
2-Philadelphie, Kennedy 5 (Blackburn, Jarrett) — 11:13	
PUNITIONS — Blackburn 12:19, Swarbrick, Parent, purge par Lacroix 17:20, Peters 19:31.	
Troisième période	
3-Oakland, Vadnais 6 (Hicke, Jarrett) — 1:32	
PUNITION — Swarbrick 9:00.	
LANCERS	
OAKLAND 8 9 12 — 29	
PHILADELPHIE 10 12 9 — 13	
GARDIENS — Smith, Oakland; Parent, Philadelphie.	
ASSISTANCE — 12,757.	

L'ARBITRE VERN BUFFEY RETARDÉ PAR UNE TEMPÊTE

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Black Hawks de Chicago et les North Stars de Minnesota ont commencé leur match samedi après-midi en l'absence de l'arbitre Vern Buffey, pris dans la neige au Colorado, et les deux juges de lignes s. sont partagés la tâche, l'un agissant comme arbitre.

Un troisième juge de lignes est venu compléter le trio officiel après que les Hawks eurent pris une avance de 4-1 grâce aux deux buts de Pit Martin tandis que Danny O'Shea écopait d'une punition rare en se présentant sur la glace au tout début de la 2e période avec un bâton brisé.

Cependant, les deux clubs étaient privés de leur meilleur compteur, Bobby Hull, des Hawks, avec une mâchoire fracturée, et Ray Cullen, des Stars, avec une fracture de la cheville, dans ce match remporté par Chicago au compte de 5-2.

Autres matches

Dans les autres matches en soirée, les Bruins de Boston ont écarté les Blues de St-Louis 6-2; les Canadiens sont revenus de l'arrière en l'emportant 5-3 sur les Rangers de New York; les Kings de Los Angeles ont humilié les Maple Leafs de Toronto 4-1 et les Seals d'Oakland ont supplanté les Pingouins de Pittsburgh 4-3.

Dennis Hull, Stan Mikita et Ken Wharram ont complété le total des Hawks tandis que Jean-Paul Parise et Wayne Connolly répliquaient pour les Stars.

Ken Hodge a dirigé l'offensive des Bruins avec deux buts puis McKenzie, Ed Westfall, Wayne Cashman et Derek Sanderson ont marqué les autres filets des vainqueurs tandis que Gary Sabourin et Jim Roberts répliquaient pour les Blues qui ont cédé par la marge de 35-19 dans les lancers.

Grâce à une poussée de quatre points dans la 3e période, marquée par le but victorieux de Jacques Lemaire et celui de Jean Béliveau dans un filet désert, les Canadiens ont finalement triomphé après que Vic Hadfield et Red Fleming eu-

Sommaires des joutes de la fin de semaine

NEW YORK 3, MONTREAL 5

Première période	
1-New York, Fleming 4 — 11:34	
2-New York, Hadfield 9 (Selling, Ratelle) — 14:48	
PUNITIONS — Harris 2:52, Balon, Redmond 12:49, Savard 14:42, Ratelle 15:02, Brown mineure double, Cournoyer 16:39, Duff 18:00, Selling 19:22.	
Deuxième période	
3-Montréal, Rindard 5, 15:31	
PUNITIONS — Neilson 13:22, Rerguson 12:32, Ratelle 19:46.	
4-Montréal, Rousseau 14 (Lemaire, Richard) — 7:16	
5-Montréal, Cournoyer 17 (Harris, Béliveau) — 13:00	
6-New York, Hadfield 10, 14:40	
7-Montréal, Lemaire 13 (Ribeiro) — 15:37	
8-Montréal, Béliveau 15, 19:40	
PUNITIONS — J.C. Tremblay 14:28, Balon 16:43, Harris 16:43.	
LANCERS	
NEW YORK 15 7 7 — 29	
MONTREAL 14 14 15 — 43	
GARDIENS — Giacomin, New York; Esposito, Montréal.	
ASSISTANCE — 17,255.	

CHICAGO 5, MINNESOTA 2

Première période	
1-Chicago, Martin 7 (Jestrenko, D. Hull) — 0:28	
2-Minnesota, Parise 12 (Boudrias) — 2:25	
3-Chicago, D. Hull 18 (Marotte, Jarrett) — 3:55	
4-Chicago, Martin 8 (Marotte, D. Hull) — 8:30	
PUNITIONS — O'Shea 4:13, Nesterenko 13:17, Larose, Orban 14:36, Maki 16:41.	
Deuxième période	
5-Chicago, Mikita 14 (Wharram, Stapleton) — 1:23	
PUNITIONS — O'Shea 0:00, Young 15:22, O'Shea 16:52.	
Troisième période	
6-Chicago, Wharram 13 (Mikita, Marotte) — 9:59	
7-Minnesota, Connolly 11 (McKechnie) — 19:23	
PUNITIONS — O. Hull 5:12, Marotte 15:54, Goldworthy mineure, mineure, mauvaise conduite 18:08, Stapleton 18:08.	
LANCERS	
CHICAGO 9 6 11 — 26	
MINNESOTA 11 12 19 — 42	
GARDIENS — Rejorjy, Chicago; Rivard, Minnesota.	
ASSISTANCE — 14,404.	

BOSTON 6, ST. LOUIS 2

Première période	
1-Boston, McKenzie 10 (Esposito) — 6:10	
2-St. Louis, Roberts 7 (Picard, Beran) — 15:40	
3-Boston, Hodge 10 (Green, Esposito) — 19:18	
PUNITIONS — Ecclestone 6:04, Picard 10:33, Sanderson 15:09, Cameron 17:23.	
Deuxième période	
4-Boston, Westfall 9 (Green, Awrey) — 10:38	
5-Boston, Cashman 3 (McKenzie, Orr) — 12:05	
6-St. Louis, Sabourin 10 (Benson, Picard) — 16:38	
PUNITION — Orr 19:29.	
Troisième période	
7-Boston, Sanderson 12, 15:38	
8-Boston, Hodge 11 (Orr) — 16:55	
PUNITIONS — Sather 11:40, Avery 14:21, Avery 19:20.	
LANCERS	
BOSTON 16 11 8 — 35	
ST. LOUIS 5 8 6 — 19	
GARDIENS — Cheevers, Boston; Hodge, St. Louis.	
ASSISTANCE — 13,339.	

LOS ANGELES 4, TORONTO 1

Première période	
1-Los Angeles, Anderson 3 (Flett, Peters) — 14:31	
PUNITIONS — Armstrong 4:06, Anderson 7:48, Pilote 10:06, Flett 11:55.	
Deuxième période	
2-Toronto, Oliver 7 (Ellis, Keon) — 0:08	
3-Los Angeles, Peters 7 (Trine) — 2:19	
4-Los Angeles, Joyal 14 (Rolfé, Krake) — 12:44	
PUNITIONS — Aucune.	
Troisième période	
5-Los Angeles, Menard 3, 7:15	
PUNITIONS — B. Hughes 4:10, Quinn 14:07.	
LANCERS	
LOS ANGELES 10 8 14 — 32	
TORONTO 11 5 1 — 17	
GARDIENS — Desjardins, Los Angeles; Gumble, Toronto.	
ASSISTANCE — 16,485.	

OAKLAND 4, PITTSBURGH 3

Première période	
1-Pittsburgh, Boivin 3 (Ratelle) — 9:17	
2-Pittsburgh, Burns 10 (Ubricco, Boyer) — 14:55	
PUNITIONS — Hické 2:00, Woytowich 8:00, Vadnais 9:31, Watson 16:03.	
Deuxième période	
3-Oakland, Vadnais 5 (Hampson, Ferguson) — 9:35	
4-Oakland, Ferguson 11 (Vadnais, Roberts) — 19:56	
PUNITION — Boivin 4:46.	
Troisième période	
5-Oakland, Jarrett 17, 4:21	
6-Pittsburgh, Ubricco 11 (Angotti, Boivin) — 7:55	
7-Oakland, Laughton 6 (Hicke) — 18:01	
PUNITIONS — Aucune.	
LANCERS	
OAKLAND 10 14 9 — 33	
PITTSBURGH 12 11 9 — 32	
GARDIENS — Hodge, Oakland; Binkley, Pittsburgh.	
ASSISTANCE — 8,196.	

HERSHEY — BUFFALO

Première période	
1-Buffalo, Ouellette (Beaudin, Blackburn) — 0:59	
2-Hershey, Debrody (Mahoney, Harvey) — 13:33	
3-Buffalo, Trotter (Knibbs, Kassian) — 15:38	
PUNITIONS — Hamilton 11:29, Knibbs 12:31.	
Deuxième période	
Aucun point.	
PUNITIONS — Gilbertson 4:32, Bailey, Blackburn 12:49, Ingram 17:10.	
Troisième période	
4-Buffalo, Kassian (Trotter, Knibbs) — 2:29	
5-Buffalo, Beaudin (Ouellette, Hall) — 6:33	
6-Hershey, Gilbertson (Leiter, Barber) — 14:19	
7-Buffalo, Althell (Rivers, Jones) — 17:34	
PUNITION — Rivers 13:29.	
LANCERS	
BUFFALO 12 12 14 — 38	
HERSHEY 11 14 13 — 38	
ASSISTANCE — 6,505.	

Première période

1-Baltimore, Bartlett (MacQueen, Mortson) — 8:15	
2-Baltimore, Brinkworth (Mortson, MacQueen) — 14:39	
3-Providence, Gogean (Keller) — 19:28	
PUNITIONS — Creighton 2:58, Muloin 11:14, Brown 19:10.	
Deuxième période	
4-Baltimore, Cunningham (Hicks) — 2:59	
5-Providence, McKenney (Gogean) — 19:26	
PUNITION — Polano 13:42.	
Troisième période	
6-Baltimore, Brinkworth (Mortson, Chevrier) — 0:33	
7-Baltimore, Bartlett (Cunningham, Hicks) — 12:09	
8-Baltimore, Hicks (Bartlett, Chevrier) — 12:53	
9-Baltimore, Hicks — 14:33	
PUNITIONS — Lafond, Bartlett 8:35, Providence banc 12:09, Watson 13:12, McIsner mauvaise conduite 13:12.	
LANCERS	
BALTIMORE 10 10 16 — 36	
PROVIDENCE 12 12 14 — 39	
ASSISTANCE — 5,366.	

Première période

1-Cleveland, Fiegel — 7:02	
2-Cleveland, Sentes — 16:30	
PUNITION — Aucune.	
Deuxième période	
3-Rochester, Cherry — 0:36	
4-Cleveland, Monahan (Mikol, Berry) — 7:41	
5-Cleveland, Fuller (Berry, Mikol) — 13:54	
6-Rochester, Watson (McCarthy) — 16:33	
Troisième période	
7-Rochester, McKenny — 10:29	
8-Rochester, Gamble (Champagne) — 14:00	
PUNITIONS — Cook, Needham 0:13.	
LANCERS	
ROCHESTER 5 10 13 — 28	
CLEVELAND 10 10 8 — 28	
ASSISTANCE — 2,651.	

Hockey Junior B

Le Alliance Sécurité a encore une fois démontré sa supériorité, hier soir, dans la ligue Junior "B" Québec-District, en dirigeant une soixantaine de lancers sur la cage du gardien Richard Lavoie du Silery, pour ainsi remporter une victoire relativement facile de 9 à 4. La troisième période a de nouveau été celle du Alliance, alors que les protégés de Claude Lefrançois ont enfilé cinq de leur buts. Denis Roy a mené l'offensive des siens en réussissant le tour du chapeau. Michel Brière a réussi deux buts et les autres ont été marqués par Bernard Lefrançois, Richard Simard, Richard Grégoire et Gilles Boucher. Chez les perdants, Claude Malenfant en a marqué deux et Denis Cayouette et Serge Lepage ont réussi les autres. Le gardien du Alliance Jean Marois a repoussé pour sa part 25 lancers.

La deuxième rencontre qui opposait le C.T.R., au Patro Roc Amadour a donné lieu à une joute des plus intéressantes, le Patro sortant vainqueur par 5 à 3. Les deux équipes ont patiné à fond de train et offert un spectacle fort intéressant pour les amateurs présents. Les gardiens des deux équipes se sont signalés tour à tour dans leur filet respectif avec des arrêts de toute beauté. Cinq marqueurs différents ont enregistré les buts du Patro soit dans l'ordre Marc Laroche, Gilles Duce, Jean Dion, Michel Robit-chaud et enfin Jacques Bélanger. Michel Brousseau a réussi deux buts des vainqueurs, l'autre étant réussi par Louison Poulin.

Coupe du Québec

Voici le classement actuel du tournoi de hockey interuniversitaire opposant huit équipes de la province de Québec :

	PJ	G	N	P	Pp	Pt	Pts
Loyola	6	6	0	0	0	37	11
Sherbrooke	7	3	3	1	35	23	7
Laval	4	3	1	0	23	12	6
MacDonald	3	2	2	0	25	29	4
Bishop	4	1	3	1	13	19	3
McGill	5	1	4	0	17	21	2
Sir Geo. W.	1	4	0	17	39	2	2
Un. Mtroal	2	0	2	0	7	13	0



Brassées au Québec par Molson



EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

L'instructeur de l'année à Québec

Le canotage avait été longtemps considéré à Québec comme une compétition amicale entre les trois grands lacs de la région qui sont groupés sous l'autorité de la Fédération Nautique de Québec. Pendant trois fins de semaine, c'était l'occasion pour les jeunes de se livrer à une tournée des trois lacs accompagnée de courses. Mais quand on parlait de compétition nationale ou internationale, on arrivait rarement à déloger les canotiers de Cartierville, de Lachine ou d'Ottawa et si le Canada avait des espoirs de médailles aux Olympiques, c'était grâce à des rameurs de « Colombie Britannique ou de St. Catharines.

Mais peu à peu la petite compétition inter-lacs a été couronnée par une équipe régionale où les adversaires d'hier devenaient les coéquipiers d'aujourd'hui sous le sigle de la Fédération Nautique et gardaient leur rivalité pour les autres clubs nautiques. On réalisait à ces compétitions que Montréal et l'Ontario n'avaient pas le monopole du talent et nos athlètes se mirent à rivaliser avec les meilleurs au pays. Il ne manquait qu'une chose: un instructeur de classe internationale.

La Fédération a eu la main heureuse en obtenant les services de Louis Lukanovich, dont la fiche à Cartierville était une garantie de compétence. Après un an à la direction du côté technique de nos avironneurs, il compte déjà un palmarès fantastique. Quatre de ses protégés Christine Théberge, Karin Karbin, Pierre Lebrun et Jean Barré se sont taillés une place sur l'équipe nationale du Canada qui incidemment a battu celle des États-Unis lors d'un match à Philadelphie. Enfin, un de ces quatre membres de notre équipe nationale, Jean Barré, a mérité une des rares places sur l'équipe olympique canadienne, devant le premier Québécois de l'histoire à atteindre un tel honneur: il s'est même payé le luxe d'une victoire en repêchage dans les duos avant d'être éliminé à Mexico. Pour avoir aidé le canotage québécois à atteindre des hauteurs qu'on n'osait même pas espérer il y a un an, l'ACTION décerne le titre d'instructeur de l'année 1968 à Louis Lukanovich.

Si l'année avait pris fin avec la saison de hockey, deux pilotes locaux auraient probablement lutté entre eux pour le titre: Vic Stasiuk et Martin Madden. Stasiuk a atteint dans les séries Calder des étapes qu'aucun autre instructeur local n'avait approchées, il a développé une demi-douzaine de joueurs pour Philadelphie et il a été choisi par les gouverneurs de l'Amérique comme premier récipiendaire du trophée Lou Prier. Madden a infusé aux Castors peewee une cohésion et un sens du hockey qui surpassent tout ce qu'on a vu dans les éditions précédentes et il a mené les As juniors à une position de détail, avant qu'un jugement de cour ne les en chasse. Mais dans un cas comme dans l'autre, la nouvelle saison n'a pas donné la chance à Stasiuk et à Madden de retrouver leur touche magique. S'il fallait que l'un ou l'autre termine une autre saison de façon aussi dramatique que l'an dernier, il faudrait se rendre à la réalité et en faire notre choix pour l'instructeur de 1969.

Une carrière qui a marqué de façon profonde le hockey québécois a pris fin avec la retraite de Rouge et Or de Jean-Paul Poulin, le meilleur instructeur de 1960. Son successeur, Jean-Charles Gravel, semble décidé à suivre ses traces. Dans le ski, André Bertrand a continué à diriger l'équipe de Laval avec une main d'expert et Pierre Lortie a fait des merveilles avec l'équipe midjet de la zone.

Au baseball, Fred Hopke a réussi à faire régner une entente remarquable sur le groupe disparate et multicolore qui formait les Indiens de Québec et son successeur Carlos Heron aura de larges bottes à chauffer. Chez les amateurs souignons le travail de Marcel Hamel et de Red Roberge, Quant à Roland Beaupré, un ralentissement hors de sa volonté a fait réaliser combien il pouvait être indispensable et tout rentrera dans l'ordre l'été prochain au Parc Marchand.

Certains professeurs et moniteurs sont tellement dévoués à leur sport que leur nom en est presque devenu synonyme. Nous pensons à Suzanne Eon dans la nage

synchronisée, Bob Chevalier dans le tennis, Yvon Gullou dans le cyclisme, Jacques Van den Abele dans l'athlétisme, Jos Lachance dans la natation, Jean-Claude Laprise dans le badminton, Georges Drouin dans la boxe, Giovanni Marcollin dans le soccer, André Dehem dans le judo et Jean-Yves Dionne dans l'haltérophilie.

L'ampleur prise par le sport et le conditionnement physique dans nos écoles et collèges est un vibrant témoignage de la valeur des responsables de l'éducation physique. Enfin, un merci spécial aux instructeurs qui n'ont pas de publicistes et qui prennent la peine de téléphoner ou d'écrire aux médias d'information les exploits de leurs protégés. Une catégorie qui devient forcément de plus en plus nombreuse est celle des gérants d'arènes qui savent toujours allier les facilités pour les jeunes aux besoins financiers de leur administration.

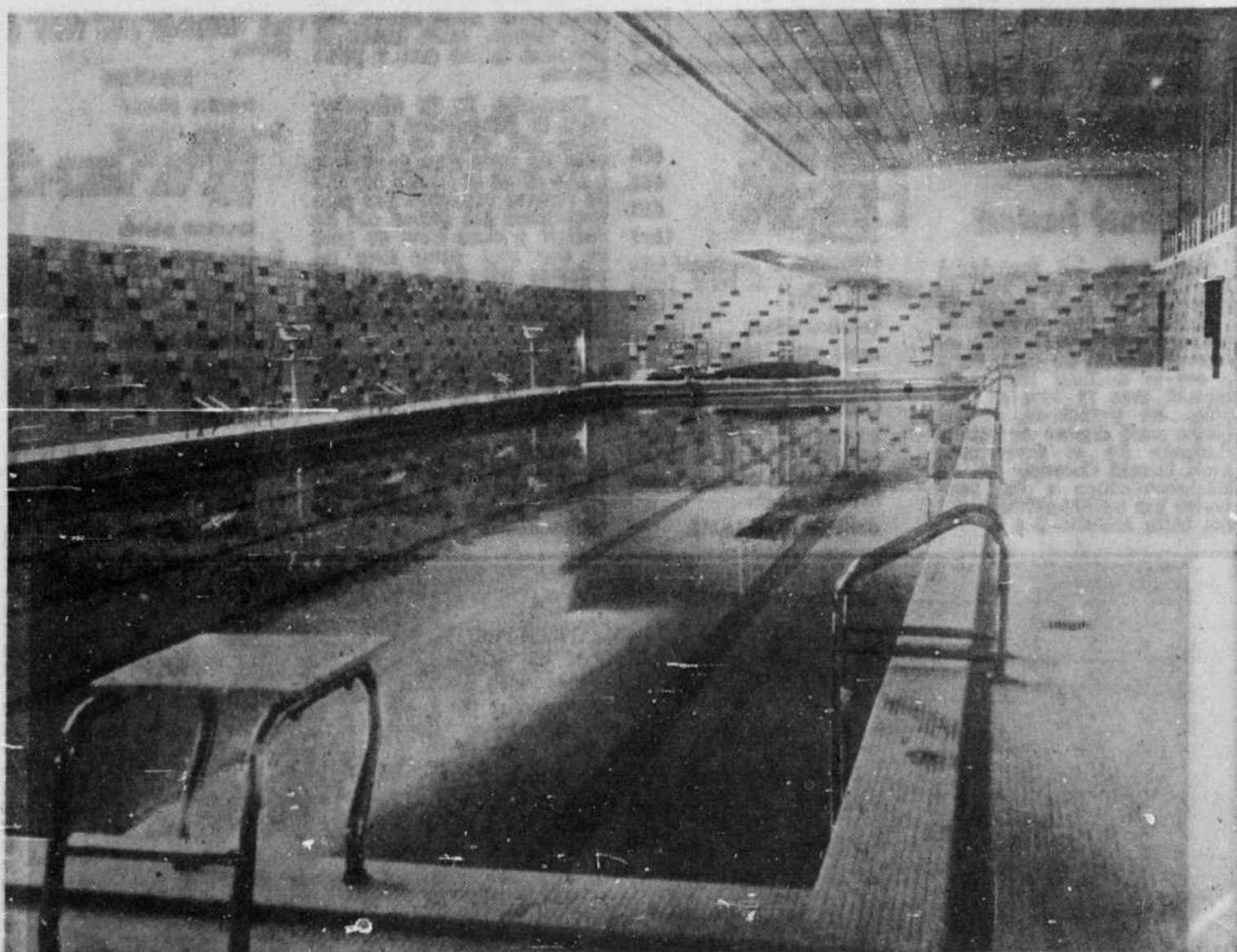
Louis Lukanovich ajoute donc son nom aux anciens gagnants:

- 1967: Suzanne Eon — Nage synchronisée.
- 1966: Claude Brunelle — Ski alpin.
- 1965: Georges Roy — Hockey senior.
- 1964: Maurice Allan — Haltérophilie.
- 1963: André Bertrand — ski interuniversitaire.
- 1962: Adjutor Côté — hockey junior B.
- 1961: Robert Guay — hockey midjet.
- 1960: Jean-Paul Poulin — hockey interuniversitaire.
- 1959: Lionel Bourrette — hockey junior A.

Demain, nous procéderons au choix de l'athlète de l'année. Il succédera à Jacques Amyot (1956), Camille Henry (1957), Pete Dussault (1958), Georges Maranda (1959), Marcel Gendron (1960), Gilles Tremblay (1961), Edmond Richard (1962), René Ouzilleau (1963), Paul Pouliot (1964), Marcel Bédard (1965), André Lacroix (1966) et Roger Dion (1967).



Louis Lukanovich



TOUS LES QUÉBÉCOIS VONT POUVOIR SE Baigner dans un bassin de 50 mètres

Les amateurs de natation attendent depuis plusieurs mois l'ouverture de la nouvelle piscine de l'École secondaire Wilbrod Bhéroux du Parc Victoria. Les installations de cette piscine étant finalement complètes, la Commission Scolaire et le Service des Loisirs et des Parcs ont reçu du Ministère du Travail et du Service de Santé de la Ville l'autorisation de la mettre à la disposition du public. Le responsable de cette piscine, Jean-Hugues Boulanger, annonce en effet que la piscine est à la disposition du public depuis samedi, le 28 décembre, de 2 à 4 heures, pour le bain libre. Elle sera également ouverte les lundi 30 décembre et vendredi 3 janvier, de 2 à 4 heures et de 8 à 10 heures p.m. Par la suite, après l'ouverture des classes, les séances de bains libres seront à la disposition de la population chaque soir de la semaine et en fin de semaine. Les services offerts au public comporteront

également, à partir de la mi-janvier, des cours de natation et il sera de plus possible à différents groupes de louer la piscine à certaines heures. Aussi, au cours de la période des Fêtes et tout au cours de l'année, la piscine sera à la disposition des organismes paroissiaux de loisir qui voudront bien y réaliser des programmes au profit de leurs populations respectives. La programmation mise en place par le Service des Loisirs et des Parcs de la Ville tend à

permettre tous les groupes d'âge et à toutes les catégories de la population d'y avoir accès. On sait que cette nouvelle piscine qui est de dimensions olympiques est unique à Québec. Elle est la troisième à être construite dans la Province, à côté de celles de Jonquière et de Pointe-Claire. Pour toute information, on est prié de s'adresser à Jean-Hugues Boulanger, responsable, École secondaire Wilbrod Bhéroux, Parc Victoria — 529-6155.

Fâcheuses fractures subies par deux espoirs du ski québécois

Le camp d'entraînement du comité Midjet "OPTIMISME" de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent s'est terminé sur une note optimiste.

Le camp s'est tenu au Mont Ste-Anne, du 23 au 28 décembre. Durant ce camp, Yves Fleury et Daniel Brousseau se sont malheureusement fracturé une jambe, ce qui a causé un émoi parmi les jeunes qui suivaient l'entraînement.

Pierre Lortie, entraîneur chef des midjets, était assisté de Diane Lethiec et de Jean-Louis Lethiec et ont communiqué leurs connaissances aux jeunes durant cinq jours malgré une température sibérienne.

Durant le dernier jour, une série de slaloms a démontré aux responsables le progrès de ces jeunes.

6 garçons et quatre filles ont été choisis pour former l'équipe "Optimiste" de la Zone, au cours des prochaines compétitions, le choix définitif se fera chez les filles.

La prochaine compétition du Programme MIDJET sera tenue au Mont Ste-Anne, le 18 janvier prochain.

Nous vous présentons maintenant les membres choisis de l'équipe:

- GARÇONS
- Charles Dallain Lac Beauport
- Georges Morissette Stoneham
- Claude Fleury Redskins
- François Roy Lac Beauport
- Marc A. Renaud Mt Ste-Anne
- Jean Beaulieu Redskins
- Guy Desrosiers Redskins (sub.)
- FILLES
- Josée Turcotte Redskins
- Suzanne Castonguay Redskins
- Marie Castonguay Redskins
- Francine Mailloux Redskins (Substitue)
- Lucie Drouin Stoneham
- Hélène Caguette Stoneham
- Sylvie Pouliot Redskins

Slalom de qualification

Malgré la tempête qui avait sévi la nuit précédente et la crainte des mauvais chemins, une quarantaine de skieurs ont participé dimanche au Slalom de Qualification C&D organisé par le club Redskins, au Centre de ski LE RELAIS.

Comme prévu, des midjets sortant du camp d'entraînement ont devancé leurs aînés dans cette compétition. Chez les dames, Marie Castonguay du club Redskins a devancé de justesse Francine Mailloux avec seulement 0.1 de seconde au total des deux manches. Francine remporta la première manche avec 64.4 secondes, devançant Marie de 2.5 secondes tandis que celle dernière l'emporta avec 2.6 secondes dans la deuxième manche.

Chez les garçons, Éric Ode, du club Union Commerciale, d'un nouveau venu dans la compétition locale, qui n'en était pas à sa première compétition à l'extérieur a gagné la course et le Trophée NAP. COTE Sports, fut suivi de très près par un jeune Midjet Claude Fleury du Redskins, soit 0.3 seconde de plus sur le total des 2 manches. Fleury remporta la 1ère, manche, alors que Ode a eu le meilleur dans la seconde descente.

SLALOM DE QUALIFICATION
DAMES, classe "B"
1-Éric Ode, Un. Com. 129.2
2-Claude Fleury, Redskins 129.3
3-Francine Mailloux, Redskins 131.4
4-Hélène Caguette, Stoneham 135.1
5-Suz. Castonguay, Redskins 139.3
6-Hélène Morissette, Ston. 141.2
7-Lucie Drouin, Redskins 143.3
8-Sylvie Pouliot, Redskins 148.2
9-Hélène Sanfayon, Redskins 150.1
10-Hélène Castonguay, Redskins 150.9

DAMES, classe "B"
1-Pascal Reinhard, St-Castin 160.1
2-Suzanne Beaulieu, Redskins 164.4
3-Nadine Reinhard, St-Castin 165.1
4-Hélène Mailloux, Redskins 173.2
5-Johanne Morneau, Redskins 175.7
6-Louise, St-Castin 180.8

GARÇONS, classe "C"
1-Éric Ode, Un. Com. 129.2
2-Denis Simard, Redskins 129.3
3-Marc Pichette, Un. Com. 134.4
4-François Roy, Lac Beauport 135.2
5-Pierre Ancelet, Beauport 136.6
6-Jean Beaulieu, Redskins 136.9
7-Jacques Beaulieu, Redskins 139.3
8-Claude Groux, Redskins 143.3
9-Charles Dallain, Beauport 145.0
10-Guy Fortin, Beauport 147.6
11-Marc Pilon, Jean-Talon 152.7
12-Pierre Barbeau, Jean-Talon 152.9
13-Denis Cameron, Jean-Talon 214.9
14-Guy Morissette, Stoneham 223.8

CLASSEMENT DES SECTIONS
SECTION I — G. Delisle, C.C.C. J. Boivin, J.C.C. G. Dempsey, C.C.C. B. Cantin, C.C.C.
SECTION II — D. McKinnon, V.C.C. I. Michaud, G.C.C. W. Shisko, P.C. E. Germain, C.C.C.
SECTION III — J. Thomas, V.C.C. R. Lafrance, Fleury Lys, O. Venne, Q.W.C. R. St-Hilaire, E.C.C.
SECTION IV — B. Crutcheid, Q.C. C. D. Myles, V.C.C. H. Morud, Q.C.C. G. Laviole, B.C.C.
GRAND CHAMPIONNAT "POLLOCK"
Équipes (section) pts
Delisle, C.C.C. (I) — 54
Boivin, J.C.C. (I) — 48
Dempsey, C.C.C. (I) — 42
Cantin, C.C.C. (I) — 39
Shisko, P.C.C. (II) — 33
McKinnon, V.C.C. (II) — 31
Thomas, V.C.C. (II) — 28
Michaud, G.C.C. (II) — 25
Germain, C.C.C. (II) — 24
Lafrance, Fleury Lys, O. Venne, Q.W.C. (III) — 18
Myles, V.C.C. (IV) — 16
St-Hilaire, E.C.C. (IV) — 14
Crutcheid, C.C.C. (IV) — 11
Laviole, B.C.C. (IV) — 8
Morud, Q.C.C. (IV) — 5
La partie n'a pas été jouée entre ces deux équipes dans la deuxième ronde.



CANADA
SASKATCHEWAN (P.C.) — Abigail Hoffman, de Toronto, et Ray Haswell, d'Edmonton, ont brillé samedi soir alors que les Canadiens ont volé la vedette à l'occasion des Jeux intérieurs de la Saskatchewan. Mlle Hoffman a amélioré son propre record canadien dans les 500 mètres avec un temps de 1:23.6 minute contre 1:23.5 en 1967. Ann Corvill, de Richmond, C.B., qui avait vaincu Mlle Hoffman dans les 300 mètres vendredi soir, s'est classée deuxième en 1:26.4.

Haswell a supplanté le favori américain Neil Dugan dans le mille en 4:14 et s'est classé 3e dans les 800 derrière l'Américain Leon Webster. Bob Scragan, champion olympique, a triomphé dans le mille à la perche en se contentant d'un bond de 16 pieds. Bob Finlay, de Toronto, a aussi brillé pendant les Jeux de deux jours. Il a remporté la course de deux milles en 8:44.6, samedi matin, en plus de former l'équipe avec Haswell. Dave Kerr, Harry Cunningham en triomphant dans la course à relais en 7:45.4, soit 6-1/2 de seconde de mieux que l'ancien record établi par l'équipe de McMaster en 1967. Bill Peel, de Montréal, a aussi récolté deux victoires chez les midjets dans les courses d'un et deux milles.

ANGLETERRE
LONDRES (AFP) — Pour le compte de la 27e Journée du championnat d'Angleterre de soccer, deux matches seulement ont pu se dérouler, les autres étant reportés en raison des terrains impraticables. A Burnley, l'équipe locale a triomphé de Leicester par 2-1, alors qu'à Sheffield, la formation locale du "Wednesday" a été tenue en échec (0-0) par Southampton.

ÉTATS-UNIS
NEW YORK (AFP) — L'Américain Stanley Ketchel a battu Marcel Cerdan par K.O. au 15e round de leur rencontre comptant pour les demi-finales du tournoi de champion du monde des poids moyens par ordinateurs électroniques, organisé par une chaîne de radio américaine. Ketchel qui fut champion du monde de la catégorie en 1967 mais qui rencontra dans Jack Johnson pour le titre mondial des poids lourds en 1966, affrontera en finale le vainqueur du match entre Mickey Walker (1926) et Ray "Sugar" Robinson, cinq fois détenteur du titre et favori du tournoi.

A noter que les deux derniers champions en titre, l'Américain Emilio Grifflith et l'Italien Nino Benvenuti ont disparu en quarts de finale, battus avant la limite respectivement par Stanley Ketchel et Mickey Walker. Par ailleurs, mécontent d'avoir été "frustré" dans le tournoi similaire des poids lourds qui se solda l'an dernier par la victoire aux points en 15 rounds de Rocky Marciano sur Jack Dempsey, Cassius Clay a lancé un défi au vainqueur et au promoteur de Miami, Murray Warner, organisera prochainement un championnat du monde électronique entre les deux champions invaincus.

ART D'ATLANTIQUE
NEW YORK (AFP) — Art Dulong qui termina troisième du championnat universitaire (N.C.A.A.) et deuxième du championnat national (A.A.P.) de Cross Country, représentera les États-Unis à la corrida de la Saint Sylvestre, à São Paulo, a annoncé l'A.A.U.

KENYA
NAIROBI (AFP) — Le Kenyan Wilson Kipruto, médaillé d'argent du 200 mètres des Jeux Olympiques de Mexico a décidé de ne plus participer à des compétitions à l'étranger la saison prochaine. Il ne s'engagera dans les années à venir que dans les championnats nationaux tels les championnats militaires du Kenya, s'estimant trop vieux. Il est âgé de 38 ans, pour jouer un rôle au plan international. Kipruto espère plutôt maintenant se voir confier un poste d'entraîneur. Il fut le premier Kenyan médaillé olympique quand il termina 3e lors du 800 mètres des Jeux de Tokyo.

Tableau de rendement des As

	Spr	Roe	Her	Pro	Cle	Buf	Bal	B	A	Pts
Drolet	2-4	3-10	3-4	8-2	3-0	1-0	0-3	20	23	43
McKillop	0-0	2-6	1-3	1-5	0-1	0-2	1-1	5	17	22
Ball	1-3	2-4	0-2	0-3	1-2	0-0	0-0	5	16	21
Lafarge	0-2	3-2	1-4	2-1	0-1	0-1	0-2	6	13	19
Rivard	1-0	1-8	0-0	1-3	0-3	0-0	0-2	3	16	19
Dufour	2-1	4-2	0-0	3-3	0-0	1-0	2-0	12	6	18
Bernier	0-2	5-4	1-1	0-1	3-1	0-0	0-1	9	9	18
Morrison	2-1	1-3	1-1	1-4	1-0	0-0	0-2	8	9	17
Edestrand	0-1	2-5	1-1	0-5	0-0	0-1	0-2	3	14	17
MacSweeney	0-2	0-3	1-0	0-6	0-0	0-0	0-0	1	11	12
Boutin	0-0	2-4	0-0	1-0	0-0	0-0	0-0	4	7	7
Feinmont	0-0	3-2	0-0	0-0	0-0	0-1	0-0	3	6	6
Lapointe	1-1	0-1	0-0	1-0	0-1	0-1	0-0	2	4	6
Pelletier	0-1	0-0	0-2	0-1	0-0	0-0	0-1	1	4	5
Cates	1-1	0-0	0-1	0-1	0-1	0-0	0-0	1	4	5
Sigouin	1-0	1-0	0-0	0-0	0-0	1-0	0-0	3	0	3
McEvan	0-0	0-0	0-1	0-1	0-0	0-0	0-0	0	2	2

LES GARDIENS DE BUTS

WILSON:	Min.	RC	BL	MOY.
Au Collège	155	4	0	1.55
Sur la route	360	25	0	4.17
Total	515	29	0	3.38
STERNIG:				
Au Collège	260	15	0	3.46
Sur la route	240	14	0	3.50
Total	500	29	0	3.48
BANVILLE:				
Au Collège	621	30	0	2.89
Sur la route	280	16	0	3.43
Total	901	46	0	3.06
SNEDDON:				
Au Collège	44	3	0	4.09
Sur la route	80	4	0	2.00
Total	2040	111	0	3.26
L'ÉQUIPE:				
Au Collège	1080	52	0	2.89
Sur la route	860	55	0	3.69
Total	2040	111	0	3.36
L'ASSISTANCE LOCALE				
Nombre de	1967-68	1968-69	Augmentation	
joues	18	86,380	ou diminution	
		56,507	-29,873	

TERRY ET LES PIRATES



LA FAMILLE TETEACHE



TERRY ET LES PIRATES



LA FAMILLE TETEACHE



L'amateurisme va bientôt disparaître dans le tennis



ADELAIDE (AFP) — Après être parvenus à un accord entre eux, les délégués des fédérations nationales de tennis des États-Unis, de Grande-Bretagne, de France et d'Australie ont décidé de mettre tout en oeuvre dès le début de l'année prochaine pour faire accepter aux autres fédérations nationales le principe d'une coupe Davis omnium.

A cet effet, les quatre grandes nations du tennis, organisatrices des quatre plus importants championnats internationaux, devront mettre tout en oeuvre pour rallier à leur point de vue plus de 60 fédérations de moindre importance qui n'ont pas ou peu d'intérêt à accepter le tennis professionnel.

De toute façon, même si ces quatre fédérations voient rapidement leur entreprise menée à bien, une coupe Davis omnium ne pourrait être jouée avant 1970, ces inscriptions pour 1969 étant déjà closes dans toutes les zones et l'une

d'elles ayant même déjà effectué son tirage au sort.

Au cours de leur conférence d'Adelaide, les délégués ont aussi abordé le problème de l'appellation des joueurs. Ils ont décidé de recommander à leurs fédérations respectives de supprimer celui de joueur professionnel ou de joueur amateur et de les remplacer par le seul nom de "joueur".

RESOLUTION

Les participants de la conférence ont adopté une résolution comportant cinq autres recommandations à leurs fédérations respectives. Les voici :

— De pourvoir à ce que tous les joueurs acceptent l'autorité de leur fédération nationale quand ils participent à une épreuve organisée par une autre fédération nationale.

— D'enlever à la fédération internationale de tennis le contrôle des tournois omnium au profit des fédérations nationales qui en détermineront elles-mêmes le nombre et les conditions d'organisation.

— De laisser libres les fédérations nationales d'appliquer sur leur territoire le règlement qu'elle désire à leurs joueurs amateurs.

— Dans ce but, ces joueurs, pour participer aux compétitions qui ne dépendent pas de leur propre fédération, devront auparavant y être autorisés par cette dernière.

— En ce qui concerne les joueurs échappant à l'autorité des fédérations nationales, ceux-ci devront, pour participer à un des quatre grands championnats internationaux, être présentés par l'organisation dont ils dépendent dans une liste d'au moins 10 joueurs de cette organisation avec au moins deux joueuses. Cette liste devra être approuvée par la fédération nationale pour chacun des quatre grands tournois.

MIAMI BEACH (A.F.P.) — Les États-Unis, tenants du trophée et grands favoris de l'épreuve, se sont qualifiés, aux dépens du Mexique par deux victoires à zéro d'un tour, à Miami Beach, pour les quarts de finale de la "Sunshine Cup" de tennis, considérée comme la coupe Davis junior.

La défaite de la France (0/2), "Tête de Série" numéro 3, face à la Tchécoslovaquie a par ailleurs constitué la surprise de la journée tandis que seuls, dans les huit rencontres du deuxième tour, Espagnols et Hollandais ont dû jouer le double pour se départager, l'avantage étant finalement revenu aux Espagnols 2/1.

Les quarts de finale, prévu pour demain (lundi) mettront aux prises l'Australie à l'Italie, la Tchécoslovaquie à la Suède, l'Espagne aux États-Unis et l'Afrique du Sud à l'Argentine.

Voici les résultats des huitièmes de finale :

- Australie bat Pérou 2-0;
- Allan McDonald (A) bat Gruno Taino (P) 6-3, 6-2;
- Peter Doerner (A) bat Jorge Roayza (P) 6-1, 6-2;
- Italie bat Brésil 2-0;
- Vincenzo Franchetti (I) bat Fernando Gentil (B) 2-6, 6-1, 8-6;
- Paolo Bertolucci (I) bat Charles Debrillo (B) 6-1, 1-6, 6-3;
- États-Unis battent Mexique 2-0;
- Robert McKinley (EU) bat Emilio Montano (MD) 6-2, 6-2;
- F.D. Robbins (EU) bat Jorge Ramirez (M) 3-6, 6-1, 6-1;
- Espagne bat Hollande 2-1;
- Jorge Gisbert (E) bat Jan Hordijk (H) 6-3, 6-2;
- Fred Hemmes (H) bat Alberto Riba (E) 6-3, 6-2;
- Gisbert-Riba battent Hemmes-Hordijk 6-1, 6-2;
- Tchécoslovaquie bat France 2-0;
- Jiri Hrebec (T) bat Patrice Dominguez (F) 3-6, 6-4, 6-3;
- Jan Pisecki (T) bat Thierry Bernasconi (F) 6-4, 4-6, 6-0;
- Suède bat Bolivie 2-0;
- Boerje Anderson (S) bat Mario Valle (B) 6-4, 6-2;
- Terje Larsen (S) bat Ronald Inchausti (B) 6-2, 8-6;
- Afrique du Sud bat Allemagne de l'Ouest 2-0;
- Byron Bertram (A. Sud) bat Kurt Jung (A. O.) 6-3, 8-6;
- Payno Seegers (A. Sud) bat Walter Lanz (A. O.) 6-1, 6-4;
- Argentine bat Norvège 2-0;
- Guillermo Vilas (A) bat S. Hoelberg (N) 6-1, 6-1;
- Hector Romani (A) bat E. Tuconnen (N) 6-1, 6-2.

ORANGE BOWL

MIAMI BEACH (A.F.P.) — L'Américain Richard Stockton (17 ans) a remporté dimanche à Miami Beach le tournoi de tennis junior de l'"Orange Bowl" (18 ans et moins) en battant en finale son compatriote Paul Gerkin 6-2, 6-0, 6-2.

En finale du double, également exclusivement américaine, Robert McKinley et F.D. Robbins se sont imposés à Mel Melchior et Paul Gerkin 6-4, 6-5. Deux brillantes victoires latino-américaines pour au moins deux autres catégories : Dans l'épreuve réservée aux jeunes gens de 16 ans et moins, l'Argentin Guillermo Vilas a triomphé du mexicain Emilio Montano, tandis que la Mexicaine Patricia Montano, sœur du précédent, a facilement disposé de l'Américaine Emily Fisher 6-4, 6-1.

Enfin, en finale du tournoi des jeunes filles de 16 ans et moins, l'Américaine Chris Evert a triomphé de sa compatriote Susan Stap 6-1, 6-2.

Cinglante revanche des Colts



• Tom MATTE

Par la PRESSE ASSOCIEE

Le versatile Tom Matte a conduit les Colts de Baltimore au match du Super Bowl avec un total-record de trois touchés hier alors que les Browns de Cleveland ont cédé 34-0 à l'occasion du premier championnat de la ligue Nationale de football remporté par Baltimore depuis 1959.

Les Colts affronteront donc les Jets de New York, champions de la ligue Américaine de football, à Miami, le 12 janvier. Les Colts ont ainsi vengé l'humiliante défaite de 27-0 encaissée aux mains des Browns dans la finale de la LNF en 1964.

La défensive des Colts réduisait Leroy Kelly, champion de gains au sol au cours des deux dernières saisons, à l'impuissance, tout en pressant continuellement le quart-arrière rival Bill Neisen, victime de deux interceptions et incapable de compléter plus de 11 passes en 28 essais. De plus, les Colts ont bloqué une tentative de placement des Browns.

C'était le premier blanchissage encaissé par les Browns depuis leur match final de la conférence de l'Est contre les Giants de New York, en 1958.

Otto Graham, quart des Browns, et Gary Collins, flaqueur des Browns, avaient également réussi trois touchés dans la finale de la LNF en 1954 et 1964 respectivement.

Timmy Brown a réussi l'autre majeur des Colts sur une poussée de quatre verges tandis que Lou Michaels bottait deux placements.

Jets-Raiders

Joe Namath et Don Maynard, victimes d'une interception par George Atkinson, une minute plus tôt, ont ensuite complété deux jeux pour 58 verges et un touché qui a assuré les Jets de New York d'un gain de 27-23 sur Oakland hier, lors de leur premier championnat de la LAF.

Les Raiders ont effectué deux poussées dramatiques après le touché victorieux de Maynard

avec 7:47 minutes à jouer, mais les Jets ont résisté en arrêtant d'abord le quart Darryl Lamonia sur un 4e jeu puis en recouvrant une échappée rivale.

Namath a complété trois passes de touché, dont deux à Maynard et la troisième à Pete Lammona dans le 3e quart, tandis que Jim Turner bottait deux placements de 33 et 35 verges et trois convertis.

Après que Atkinson eut intercepté la passe de Namath, il a retourné le ballon au cinq des Jets, puis Pete Banasak a traversé la ligne des buts en donnant une avance de 23-20 aux Raiders, dont George Blanda a botté trois placements.

La défensive des Jets a rendu la vie misérable pendant la première demie à Lamonia, qui avait complété cinq passes de touchés dans la semaine de division Ouest la semaine dernière.

Blatnikoff a toutefois complété une passe de touché dans la dernière minute du premier quart.

Légère consolation pour les Australiens

ADELAIDE (AFP) — L'Australie, contre toute attente, a sauvé l'honneur dans le "challenge round" en arrachant un point aux États-Unis, qui l'emportent finalement 4 victoires à une, grâce au succès de son champion national Bill Bowrey. Ce dernier a, en effet, triomphé du numéro un mondial amateur, le Noir américain Arthur Ashe, en 4 sets, 2-6, 6-3, 11-9, 8-6 samedi dans le dernier simple.

Alors que l'on comptait sur Ruffels, Bowrey est parvenu, après plus de deux heures de jeu, à éviter à son équipe un élimant 5-0 qui paraissait inévitable après la défaite de son coéquipier dans le 4e simple. Graebner, tout comme lors de la première journée, après avoir été quelque peu accroché durant les trois premiers sets, prit la mesure de son adversaire moins expérimenté pour l'emporter 3-6, 8-6, 2-6, 6-3, 6-1.

Ce 57e "challenge round", qui aura été l'un des plus boudés par les spectateurs et au cours duquel on n'assistait pas à un tennis de grande qualité,

GRAEBNER -- RUFFELS

Auparavant, Graebner l'avait emporté grâce à sa plus grande expérience mais aussi parce qu'il commit moins de fautes que son adversaire le gaucher Ray Ruffels.

Ce dernier enleva cependant le premier set en 23 minutes

grâce à un "break" au 6e jeu. Au second set, les deux adversaires remportèrent leurs services jusqu'au 12e jeu 6-6. Toutefois, au cours de cette période, Ruffels joua nettement mieux que l'Américain, remportant souvent ses points sur jeu blanc alors qu'il força Graebner à de nombreuses égalités. Ce dernier réussit toutefois le "break" au 13e jeu grâce à deux doubles fautes de son adversaire et l'emporta 8-6.

Au troisième set, Ruffels mena rapidement 4-0, le service puissant de l'Américain étant déréglé, pour s'imposer après 18 minutes. Mais l'Américain retrouva la cadence et, après un "break" au 4e jeu, gagna sans forcer le 4e set 6-3, égalisant à 2 sets partout. Puis tout comme devant Bowrey lors de la première journée, Graebner ne laissa aucune chance à son adversaire qui, fatigué, sembla se désintéresser du match, dans le dernier set. Mené 5-0, Ruffels sauva l'honneur en prenant le service de l'Américain au 6e jeu pour s'incliner finalement 1-6.

• L'équipe américaine de la coupe Davis se réunit autour du trophée que les États-Unis ont enlevé à l'Australie pour la première fois depuis 1963. De gauche à droite: Stan Smith, Jim Osbourne, Clark Graebner, le capitaine Donald Dell, Arthur Ashe, Bob Lutz et Charles Pasarell. Photo-cable U.P.I.

Vachon...un frais délice!

gâteaux Vachon cakes

LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUÉBEC	5 CKMI-TV QUÉBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT. WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUÉBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI - LUNDI

P.M.

- 6.00 3-World of Sports
- 6.15 3-Dateline
- 6.24 7-Troisième édition
- 6.25 8-Six O'Clock Movie
- 6.30 10-Télé-Méto (*)
- 6.30 11-Tour à tour
- 6.30 12-The Pierre Berton Show (*)
- 6.30 13-Bloc des nouvelles
- 6.30 3-Weatherwise
- 6.30 7-Météo - Sport
- 6.30 11-Ici Québec
- 6.30 12-Newstime
- 6.30 13-Panoramonde
- 6.30 3-Julia (*)
- 6.30 7-Bonsoir copains (*)
- 6.30 12-Pulse (*)
- 6.30 13-Mon Martien favori
- 6.40 10-Sports-images (*)
- 6.45 11-Aujourd'hui
- 6.50 10-Télé-Méto (*)
- 7.00 3-CBS News (*)
- 7.00 4-Le Virginien (*)
- 7.00 5-This Week With Barb
- 7.00 10-Dernière heure (*)
- 7.00 12-Family Affair (*)
- 7.00 13-Elle et lui
- 7.15 10-Télé-Méto (*)
- 7.30 3-Gunsmoke (*)
- 7.30 4-Doris Day (*)
- 7.30 7-Les belles histoires (*)
- 7.30 8-The Avengers (*)
- 7.30 10-Le Virginien (*)
- 7.30 11-Les belles histoires (*)
- 7.30 12-Rowan & Martin's Laugh-In *
- 7.30 13-Les belles histoires (*)
- 8.00 3-Show Of The Week (*)
- 8.30 3-Here's Lucy (*)
- 8.30 4-Brigade criminelle (*)
- 8.30 7-Ma sorcière bien-aimée (*)
- 8.30 8-Peyton Place (*)
- 8.30 11-Ma sorcière bien-aimée (*)
- 8.30 12-Pig & Whistle (*)
- 8.30 13-Ma sorcière bien-aimée (*)
- 9.00 3-Mayberry R.F.D. (*)
- 9.00 5-Les trois cloches (*)
- 9.00 6-Front Page Challenge (*)
- 9.00 7-A la seconde (*)
- 9.00 8-The Outcasts (*)
- 9.00 10-Les trois cloches (*)
- 9.00 11-A la seconde (*)
- 9.30 3-Family Affair (*)
- 9.30 4-Haute tension (*)
- 9.30 5-Carol Burnett Show (*)
- 9.30 7-Le paradis terrestre (*)
- 9.30 10-Bridge criminelle (*)
- 9.30 11-Le paradis terrestre (*)
- 9.30 13-Le paradis terrestre (*)
- 10.00 3-Carol Burnett (*)
- 10.00 7-Cité sans voile (*)
- 10.00 8-The Big Valley (*)
- 10.00 10-Formidables (*)
- 10.00 11-Dossier: "La femme"
- 10.00 12-It Takes A Thief (*)
- 10.00 13-Réal Giguère Illimité
- 10.30 4-10/30
- 10.30 6-The World Tomorrow (*)
- 10.30 11-Piano-Bar (*)
- 10.45 3-Panoramonde
- 10.45 4-Dernière heure et météo (*)
- 11.00 3-Channel 3 Night Beat
- 11.00 4-CBC-TV News
- 11.00 7-The 11 O'Clock Report
- 11.00 10-La ronde des sports (*)
- 11.00 11-Téléjournal
- 11.00 12-The National News (*)
- 11.00 13-Téléjournal
- 11.15 4-Oh ?
- 11.15 10-Cinéma
- 11.15 12-Pulse (*)
- 11.20 4-Heure Exquise: "Les Frontaliers" (6-A) All 1941. Drame de V. Tourjansky, avec Brigitte Horney et Willy Birgel. Menacés par des grévistes, des ingénieurs réussissent à s'enfuir en Allemagne avec leur famille. Solidarité. Courage.
- 11.25 5-Viewpoint
- 11.25 7-Dernière édition
- 11.25 11-Ici Québec
- 11.25 13-Bloc des nouvelles
- 11.30 3-Late Score & Editorial
- 11.30 7-Late Show
- 11.30 13-Cinéma 7
- 11.30 8-Joe Bishop Show (*)
- 11.30 10-Cinéma: "L'épreuve continue" Film de J. Balic. Un comédien se voit offrir un grand rôle dans une pièce mise en scène par l'un des meilleurs metteurs en scène tchèques. (Théâtre sous-titré).
- 11.30 13-Cinéma
- 11.30 4-After II: "Beauty and the Beast"
- 11.40 12-The Outsider (*)
- 11.40 10-Dernière édition
- 11.40 6-Postlude
- 11.40 10-Fermeture
- 11.40 10-Fin des émissions
- 11.40 13-Nouvelles anglaises
- 11.40 3-Sign Off
- 11.40 4-Musique Marc Legrand
- 11.40 13-Fin des émissions
- 11.40 6-Fin des émissions
- 11.40 3-News
- 11.40 10-Les p'tits bonshommes
- 11.40 8-Farm and Home (*)
- 11.40 10-Méto-Jatin (*)
- 11.40 3-Morning News

- 8.00 3-Captain Kangaroo (*)
- 8.00 4-Mire - Musique - Météo - Heure - Manchettes
- 8.00 7-Première édition
- 8.00 8-Bachelor Father
- 8.15 4-Dessins animés
- 8.15 12-News & Sign-On
- 8.25 4-Musique Marc Legrand
- 8.30 6-Sentinelles de l'air (*)
- 8.30 8-Linus Lionhearted
- 8.30 12-Noranda Lectures
- 8.30 13-Mire et musique
- 8.35 4-Le Babillard
- 8.45 4-Yé yé quelle heure ?
- 8.45 10-36-24-36 (*)
- 9.00 3-Merv Griffin
- 9.00 7-Cousins-cousines
- 9.00 8-Morning Movie
- 9.00 10-Toast et café (*)
- 9.00 11-Mire et musique
- 9.00 13-A la bonne heure
- 9.15 4-Toast et café (*)
- 9.25 10-Aujourd'hui à CBVT
- 9.30 4-Test Pattern & Music
- 9.30 6-Petit théâtre
- 9.30 12-Romper Room (*)
- 9.30 13-Caméra 13
- 9.50 11-La petite cuillère (*)
- 9.58 5-Opening
- 10.00 3-The Lucy Show (*)
- 10.00 5-The Monster Of Highgate Pond Part I
- 10.00 7-L'enfant du cirque
- 10.00 10-Vie de femmes (*)
- 10.00 11-L'enfant du cirque
- 10.00 13-Magic Tom (*)
- 10.00 13-L'enfant du cirque
- 10.15 4-En forme
- 10.20 13-Le petit cuillère (*)
- 10.30 3-Beverly Hillsbillies (*)
- 10.30 4-Bien à vous... St-Georges
- 10.30 5-Friendly Giant
- 10.30 7-La grand exploit du troubadour (*)
- 10.30 8-Dick Cavett (*)
- 10.30 10-Leçons de beauté (*)
- 10.30 11-Le grand exploit du troubadour (*)
- 10.30 12-Ed Allen (*)
- 10.30 13-Le grand exploit du troubadour (*)
- 10.45 4-Cheez Helene
- 10.45 7-Monsieur Surprise présente
- 10.45 10-Coup de dé (*)
- 10.45 11-Monsieur Surprise présente
- 10.45 13-Monsieur Surprise présente
- 11.00 3-Andy Griffith
- 11.00 4-Coup de dé (*)
- 11.00 5-Mr. Dress Up
- 11.00 7-La souris verte
- 11.00 10-Vie de femmes (*)
- 11.00 11-La souris verte
- 11.00 13-Bewitched (*)
- 11.15 4-La souris verte
- 11.15 7-Théâtre des petits (*)
- 11.15 10-Cinéma: "La vie à l'envers" (3) Fr. 1983. Drame d'A. Jessua, avec Charles Denner et Anna Gaylor. — Un homme trouve un charme étrange à s'enfermer de plus en plus dans la solitude. Pessimiste. Amour libre.
- 11.25 13-Coup de dé
- 11.30 4-Pick Of The Week
- 11.30 7-Dick Van Dyke
- 11.30 10-Les joyeux naufragés (*)
- 11.30 11-Eternel amour
- 11.30 12-Mariage Confidential
- 11.30 13-Tante Flicelle
- 11.45 4-Palmarré
- 11.55 5-CBC-TV News

- 12.00 3-Love of Life (*)
- 12.00 7-Midi 7
- 12.00 8-Bewitched
- 12.00 10-Les récits du capitaine (*)
- 12.00 12-In Town (*)
- 12.00 13-Bloc des nouvelles
- 12.10 10-Les manchettes
- 12.15 4-Actualité - Editorial
- 12.15 10-Ciné-roman
- 12.25 13-Les petites annonces
- 12.30 3-CBS News (*)
- 12.30 4-Search for Tomorrow (*)
- 12.30 7-De tout, de tous
- 12.30 8-Deuxième édition
- 12.30 9-Funny You Should Ask (*)
- 12.30 10-Ciné-Mardi
- 12.30 11-Horizons verts (*)
- 12.30 12-The Big Spenders (*)
- 12.30 7-Météo - Sports
- 12.45 13-Télé-Matinée
- 1.00 3-One O'Clock Weather
- 1.00 4-Scopiquizz
- 1.00 7-Pêle-mêle (*)
- 1.00 8-Dream House (*)
- 1.00 10-Cinéma: "Les pieds nickelés" (6-A) Fr. 1954. Comédie burlesque de J.-C. Chambon avec Charles Denner et Michel Galabru. Trois clochards se lancent dans l'escroquerie. — Monotone et peu inventif.
- 1.03 12-The Mike Douglas Show (*)
- 1.13 3-Across the Fence
- 1.13 3-Channel 3 Presents
- 1.13 13-Les plus beaux films
- 1.30 3-As the World Turns (*)
- 1.30 4-Vie de femmes (*)
- 1.30 8-Let's Make A Deal (*)
- 2.00 3-Love is a Many Splendored Thing
- 2.00 4-Entre nous... Tie Tac 4
- 2.00 8-The Newlyweds (*)
- 2.30 10-Ciné-Light (*)
- 2.30 3-Guiding Light (*)
- 2.30 4-Test Pattern & Music
- 2.30 8-Dating Game (*)
- 2.30 10-Ni oui, ni non (*)
- 2.30 13-Perry's Probe (*)
- 2.50 4-Prelude
- 3.00 3-Secret Storm (*)
- 3.00 4-Take Thirty
- 3.00 7-Femme d'aujourd'hui
- 3.00 8-General Hospital (*)
- 3.00 10-Femme d'aujourd'hui
- 3.00 12-People In Conflict (*)
- 3.00 13-Femme d'aujourd'hui
- 3.30 4-Edge of Night (*)
- 3.30 10-He les Gars
- 3.30 4-Edge of Night (*)
- 3.30 8-One Life To Live (*)
- 3.30 10-Madame Samuse (*)
- 3.30 12-Doctor's Diary (*)
- 3.30 3-Art Linkletter (*)
- 4.00 10-M. Jet
- 4.00 4-Golloping Gourmet (*)
- 4.00 7-Robino (*)
- 4.00 8-Dark Shadows (*)
- 4.00 10-La cabane à Midas (*)
- 4.00 11-Robino (*)
- 4.00 12-Heracles
- 4.00 13-Robino (*)

- 4.25 3-CBS News (*)
- 4.30 3-Perry Mason
- 4.30 4-Swing Around
- 4.30 7-Sol e Gobelet (*)
- 4.30 8-Maverick
- 4.30 10-L'araignée (*)
- 4.30 11-Sol e Gobelet (*)
- 4.30 12-Family Theatre
- 4.30 13-Sol e Gobelet (*)
- 4.55 4-Super Car
- 5.00 4-Cartoons
- 5.00 7-Walt Disney (*)
- 5.00 10-Le 5 à 6 (*)
- 5.00 11-Linus (*)
- 5.00 13-Linus (*)
- 5.25 4-Le 5 à 6 (*)
- 5.30 3-Marshall Dillon
- 5.30 4-Abbott & Castello (*)
- 5.30 8-The 5-30 Report
- 5.30 10-La vie qui bat (*)
- 5.30 13-Popeye
- 6.00 3-World of Sports
- 6.00 4-Dateline
- 6.00 7-Troisième édition
- 6.00 8-Six O'Clock Movie
- 6.00 10-Télé-Méto (*)
- 6.00 11-Tour à tour
- 6.00 12-The Pierre Berton Show (*)
- 6.00 13-Bloc des nouvelles
- 6.15 3-Weatherwise
- 6.15 7-Météo - Sport
- 6.15 10-Téléjournal
- 6.15 11-Ici Québec
- 6.15 12-Newstime
- 6.15 13-Panoramonde
- 6.15 3-After II: "Rebel In The Ring"
- 6.15 7-Avec André Guy (*)
- 6.15 12-Pulse (*)
- 6.15 13-Jeunesse d'aujourd'hui
- 6.40 10-Sports-images (*)
- 6.40 11-Aujourd'hui
- 6.40 13-CBS News (*)
- 7.00 3-CBS News (*)
- 7.00 4-St-Georges et ses amateurs
- 7.00 7-Ciné-primère
- 7.00 10-Dernière heure (*)
- 7.00 12-The Flying Nun (*)
- 7.15 10-Télé-Méto (*)
- 7.30 3-Lancer (*)
- 7.30 4-Les champions (*)
- 7.30 8-Mod Squad (*)
- 7.30 10-Les champions (*)
- 8.00 10-Cinéma de mardi: "Planète interdite" (4) — E.-U. 1953. Film de science-fiction de F. McLeod Wilcox, avec Walter Pidgeon et Anne Francis. — En l'an 2200, le commandant d'un appareil interplanétaire découvre les survivants d'une expédition disparue. — Très bons trucs.
- 8.00 12-Hollywood Palace (*)
- 8.00 13-Les champions
- 8.30 3-Red Skelton (*)
- 8.30 4-Red Skelton (*)
- 8.30 7-Crê Basile (*)
- 8.30 10-It Takes A Thief (*)
- 8.30 11-Crê Basile (*)
- 8.30 12-Bewitched (*)
- 8.30 13-Crê Basile
- 9.00 4-Bonanza (*)
- 9.00 7-Tuesday Night Drama (*)
- 9.00 10-Rue des Pignons (*)
- 9.00 11-Bonanza (*)
- 9.00 12-Rue des Pignons (*)
- 9.00 13-TCB Motown Special (*)
- 9.30 13-Rue des Pignons (*)
- 9.30 3-Doris Day (*)
- 9.30 7-Moi et l'autre (*)
- 9.30 8-N.Y.P.D. (*)
- 9.30 10-Moi et l'autre (*)
- 9.30 11-Moi et l'autre (*)
- 10.00 3-Correspondant's Report Part I (*)
- 10.00 4-Claude Blanchard (*)
- 10.00 7-Year End Review
- 10.00 10-Tous pour un (*)
- 10.00 11-Thats Life (*)
- 10.00 12-Claude Blanchard (*)
- 10.00 13-Tous pour un (*)
- 10.30 4-10/30
- 10.30 7-Caméra 68
- 10.30 10-Tout le monde en parle (*)
- 10.30 11-Caméra 68
- 10.30 13-Caméra 68
- 10.45 4-Panoramonde
- 10.45 10-Dernière heure et météo (*)
- 11.00 3-Channel 3 Night Beat
- 11.00 4-CBC-TV News
- 11.00 7-Téléjournal
- 11.00 10-11 O'Clock Report
- 11.00 11-La ronde des sports (*)
- 11.00 12-Téléjournal
- 11.00 13-National News (*)
- 11.12 10-Téléjournal
- 11.12 13-London Line (*)
- 11.15 4-Oh ?
- 11.15 10-Cinéma
- 11.15 12-Pulse (*)
- 11.20 4-Heure Exquise: "Le soleil se lève aussi" (5) — E.-U. 1957. Drame psychologique de H. King, avec Tyrone Power et Ava Gardner. — Après des amours passagères, une femme revient au seul homme qu'elle aime vraiment.
- 11.20 6-Editorial
- 11.20 7-Dernière édition
- 11.20 11-Ici Québec
- 11.20 13-Bloc des nouvelles
- 11.20 10-Renaissance In Old Montreal
- 11.30 3-Late Show (*)
- 11.30 7-New Year's Eve Variety Show
- 11.30 8-Guy Lombardo
- 11.30 9-Bye Bye 68 (*)
- 11.30 10-Bye Bye 68 (*)
- 11.30 11-Bye Bye 68 (*)
- 11.40 12-Holiday Theatre
- 11.40 3-A.M.
- 12.15 10-Cinéma: "Le grand restaurant" (4-E) Fr. 1966. Comédie de J. Bernard, avec Louis de Funès et Bernard Blier. — Pour démasquer un attentat, la police utilise un restaurateur comme appât. Amusant. Jolies prises de vue.
- 1.00 13-Ciné-Sol
- 1.00 4-After II: "There's No Business Like Show Business"
- 1.10 4-Musique Marc Legrand
- 1.10 13-Nouvelles anglaises
- 1.20 4-Fin des émissions
- 1.20 13-Fin des émissions
- 1.20 2-Sign Off
- 1.20 4-Fin des émissions
- 1.20 10-Fermeture
- 1.20 2.37 6-Postlude

(*) — Programmes en couleurs

Investissements étrangers au Canada en 1967: \$39 milliards

OTTAWA (P.C.) — Les investissements étrangers au Canada se sont chiffrés par environ \$39,000,000,000 pendant l'année 1967, tandis que les actifs canadiens à l'étranger se chiffraient par environ \$15,000,000,000, rapporte le plus récent sondage du Bureau fédéral de la Statistique, sur les investisseurs internationaux.

Les chiffres sont exprimés en termes de valeur comptable des investissements, substantielle-ment en-deça de leur valeur courante sur le marché. Les valeurs comptables, dans le cas d'investissements étrangers, comprennent les achats faits il y a plusieurs années, aux valeurs alors en cours.

Les chiffres de fin d'année pour 1967 sont basés sur des informations préliminaires mon-

trant la balance de dette internationale du Canada comme étant approximativement \$24,000,000,000, ce qui constitue une augmentation considérable sur les 10 dernières années, déclare le BFS.

Les investissements étrangers à long terme au Canada étaient de près de \$34,000,000,000, et les autres réclamations de non-résidents ajoutaient environ \$5,000,000,000 aux passifs du Canada.

A LONG TERME

De l'autre côté du livre de comptes, le Canada avait des investissements à long terme à l'étranger, se chiffrant par environ \$9,000,000,000 et environ \$6,000,000,000, en actif à l'étranger, soit un total de \$15,000,000,000 en valeur comptable.

Des chiffres plus détaillés, actuellement disponibles, pour l'année 1965, montrent des investissements directs des États-Unis dans des entreprises cana-

diennes, se chiffrant par \$13,940,000,000, soit une augmentation de 10 pour cent depuis la fin de 1963.

Les actions et le contrôle du Royaume-Uni dans les entreprises canadiennes se chiffraient par \$2,013,000,000 à la fin de 1965, soit 15 pour cent de plus qu'en 1963.

Venaient ensuite, par ordre d'importance, les investissements directs des Pays-Bas, qui étaient de \$224,000,000 en 1967; de la Belgique \$199,000,000 comparés à \$10,000,000; de la Suisse, de \$142,000,000 comparés à \$189,000,000 et de la France, \$146,000,000 comparés à \$177,000,000.

Aucun chiffre séparé pour 1965 n'a été donné pour le Japon, mais ceux-ci étaient compris dans une liste globale de \$27,000,000 qui, selon le rapport est demeurée inchangée depuis 1963.

Ottawa ne sait que faire de ses "CF-5"

Par Dave McIntosh

OTTAWA (P.C.) — Les chasseurs-bombardiers CF-5 à court rayon d'action commencent à sortir des chaînes d'assemblage de la Canadair Limited à Montréal, mais le ministère de la Défense ignore encore ce qu'il va en faire, déclarent vendredi des sources bien informées.

Un total de 115 appareils doivent être construits pour l'armée de l'air canadienne, au prix de \$230 millions.

Le CF-5, acheté par le gouvernement Pearson, était destiné à l'origine, à servir d'appui pour les forces terrestres canadiennes.

Il est donc de peu d'utilité au Canada, disent les autorités militaires, qui doutent fort que la Russie ou la Chine envahissent un jour ce pays.

L'avion donc serait utile qu'outre-mer, mais tous les efforts en vue d'obtenir des États-Unis des réservoirs volants pour le ravitaillement en carburant, sont demeurés vains. Aucune commande de réservoirs volants n'a été faite au moment où l'on décidait de produire les CF-5. Par la suite, le ministère de la Défense devait découvrir que le réservoir qu'il voulait

commander aux États-Unis n'était plus en production.

De l'avis de hauts fonctionnaires du ministère, il faudra au moins deux semaines pour faire parvenir le CF-5 en Europe par petites étapes, en passant par le Groenland, l'Islande et l'Ecosse. C'est du reste ainsi que les Sabres canadiens avaient été acheminés sur l'Europe, il y a 15 ans.

Les milieux informés déclarent qu'aucune décision n'a encore été prise d'envoyer les CF-5 en Allemagne Occidentale, où se trouve stationnée la brigade canadienne d'infanterie mécanisée.

L'an dernier, à la réunion ministérielle de l'OTAN, M. Léo Cadeux, ministre canadien de la Défense avait dit que l'envoi du CF-5 en Europe était une des possibilités offertes au gouvernement canadien.

Mais, il n'a plus reparlé de cette affaire lors de la réunion de l'OTAN le mois dernier, à Bruxelles.

M. Cadeux a déclaré au comité de défense des Communautés, le 3 décembre, qu'il existe en Allemagne Occidentale suffisamment de bombardiers CF-104 pour maintenir la division de l'air canadienne jusqu'à la mi-1970, soit deux ans plus que prévu.

En l'état actuel des choses, trois escadilles de CF-5 seront formées. L'une à Cold Lake,

Alta.; l'autre à Edmonton et la troisième à Bagotville, Qué.

PRODUCTION RALENTIE

La production a été ralentie au rythme de neuf appareils par mois. La moitié de cette production est destinée à la Hollande qui en a commandé 90, livrables aussitôt après l'exécution de la commande canadienne.

M. Douglas Harkness, député conservateur, ancien ministre de la Défense, a déclaré que les conservateurs soutiendraient le programme du CF-5 à un examen minutieux devant le comité de défense des Communautés.

Quand il était ministre de la Défense au début des années 60, dit-il, il avait écarté cet avion, dont le modèle s'inspire du F-5 des États-Unis, ou Freedom Fighter. Il n'en voulait même pas comme appareil d'entraînement.

A l'occasion d'une interview, il a dit qu'il ne voit absolument aucune utilité à ce type d'appareil, et que c'est aussi la sienne, du ministère de la Défense.

Ce dernier est à la recherche actuellement d'un réacteur de transport pour remplacer la flotte des Yukons turbo-propulés.

De l'avis de milieux informés, il devrait être possible de convertir certains des nouveaux appareils de transport en réservoirs volants pour les CF-5.

Thomas Paine: l'homme qui a poussé Apollo vers la lune

CAP KENNEDY (Floride) — (AFP) — Trois héros de l'espace ont réalisé leur épopée lunaire sous l'auspiceuse impulsion et la pleine et conscience responsable du chef de la NASA et de ses deux adjoints principaux.

Le 11 novembre, en fin d'après-midi, l'administrateur de l'agence spatiale Thomas Paine lui-même a décidé de lancer Frank Borman, James Lovell et William Anders à la conquête des abords immédiats de la lune. Le Dr Paine avait le solide et enthousiaste appui de ses deux plus éminents collaborateurs à la tête du programme "Apollo".

Thomas Paine, George Mueller et Samuel Phillips venaient alors de passer des jours entiers — les plus longs de leur vie avant celui de la croisière circum-lunaire de vingt heures d'"Apollo-8" — avec les plus grands cerveaux de leur entourage. Ce "sommet" avait surtout examiné les connaissances techniques virtuellement infinies, la forme en tous points parfaite de l'équipage; il avait pesé et révisé les capacités techniques du "Saturne-Apollo" géant allié à la micro-précision de ses innombrables systèmes électroniques.

Véritable cerveau technique autant qu'administratif de la NASA, le Dr Paine lui-même l'autisme dernier le prestige d'une carrière entièrement consacrée à la science. Il a le génie des présentations claires, lumineuses même, des plus complexes programmes. Né en Californie il y a 47 ans, Thomas O. Paine a fait à l'université Brown des études

d'ingénieur interrompues par la guerre après les campagnes du Pacifique, avec la "Navy". Paine redevint étudiant, à 25 ans, pour obtenir peu après son doctorat de sciences: en physique de la métallurgie. C'est d'ailleurs en tant que spécialiste des métaux et des réacteurs nucléaires qu'il est entré à la "General Electric Co." en 1949. Il y était encore au centre d'études supérieures de la "G.E." à Santa Barbara en Californie — quand il fut nommé administrateur-adjoint de la NASA le 37 janvier dernier.

George Mueller, cinquante ans, est à la tête des programmes de vols humains américains dans l'espace depuis cinq ans. Docteur des sciences de l'université d'état d'Ohio, ce pionnier de la micro-énergie et de ses applications pratiques dans la radio et la télévision, a dirigé, pendant les dix ans précédant son entrée à la NASA les services de recherche et de développement du "Space Technology Laboratory" (S.T.L.).

Du même âge que le Dr Paine, le général Samuel (Sam) Phillips est l'un des plus brillants techniciens des forces aériennes — après en avoir été l'un des pendant la guerre mondiale au-dessus de l'Allemagne.

Né en Arizona, étudiant dans le Wyoming, puis diplômé de Michigan University en électronique, croix de guerre française et légion du mérite, le général de division aérienne Sam Phillips est, depuis plusieurs années, détaché à la

NASA, à l'instar des astronautes eux-mêmes. Chef-adjoint des programmes de vols humains depuis 1963, Phillips a pris l'année suivante la direction du projet "Apollo".

Deux autres grands noms de la NASA figurent parmi les adjoints les plus écoutés du Dr Paine, quand il a pris son historique décision du 11 novembre.

Wernher Von Braun, créateur du premier satellite américain, est également le "père du "Saturne-5". Chaque des cinq millions de pièces de cette super-fusée devait impeccablement fonctionner en lançant vers la lune la capsule "Apollo-8" de "North American Rockwell" maître d'oeuvre du programme. Le Dr Von Braun dirige le centre spatial de Huntsville, dans l'Alabama, depuis l'aube de l'ère du Cosmos.

Les cruciales décisions "Go-No Go" (partir — ne pas partir) engageant toutes les phases majeures de la première percée de l'homme vers le monde interplanétaire, ont été prises enfin de concert par l'équipage et le Dr William C. Schneider. Chaque fois ce fut: partir.

Directeur de la mission "Apollo-8", Schneider a été promu tout récemment chef des "Applications Apollo". En cette capacité, au lendemain des deux ou trois premiers débarquements américains sur la lune il prendra en mains les futurs programmes NASA de conquête humaine et d'exploitation pacifique de l'espace.

MOTS CROISES

Problème No 248

HORIZONTAL

- Coup, poussée (Fam).
- Héritier direct (Dr) — Père de Cham.
- Préposition — Venue au monde.
- Elan, progrès (Fg) — Appareil servant à mesurer la vitesse d'un navire.
- Pillage d'une ville — Pays de l'anc. Asie Mineure.
- Insecte parasite — Large-ment ouvert.
- Dép. de l'Algérie.
- Empereur romain — Ressemblance.
- Symbole chimique — Roi de Hongrie.
- Signe qui indique l'intonation (Mus) — Faire couler.
- Massif montagneux appartenant à l'Anti-Liban — Bramer, crier en parlant des cerfs.
- Chicaneur sur des riens (Fam) — Adverbe.

VERTICAL

- Plante potagère — Collège, lycée (Fam).
- Couper les oreilles.
- Sauve à feuilles elliptiques qu'on trouve près des eaux — Unité de travail (Mét).
- Partie de la charrue — Pronom personnel — Symbole chimique.

- Interjection — Inférieur — Bien qu'une femme apporte en mariage.
- Négation — Monnaie japonaise — Serré, mal à l'aise.
- Dirige qu'une chose n'est pas vraie — Roi de Juda.
- Époque — Engager, inciter à faire quelque chose (Fg).
- Partager par lots — Rouleur.
- Mariage — Emir d'Arabie.
- Adverbe — Dégagé d'une obligation.
- Interjection — Dieu grec de la Guerre.

PROCEDEZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION 1141, rue de la Loi, 2 à 13 lettres. Définitions exactes, prix: \$2.00 et la Nouvelle c'est des mots croisés 2 à 3 lettres. PRIX: \$0.60.

Solution du problème No 247

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 HALLUCINANT
2 ANIERNONIUS
3 MISSIONNAIRE
4 AME OGRE
5 DARD CALAIS
6 REAMENITE
7 YB ADEN BART
8 APROSTRE SA
9 SLESSE RAC
10 FLESIOTERAC
11 DONNERVEDAS
12 EUTREVEESE

La Chine fait exploser une bombe H

WASHINGTON (AFP) — La Commission de l'énergie atomique américaine a détecté un essai nucléaire atmosphérique effectué en Chine communiste d'une puissance d'environ trois mégatonnes.

La Chine communiste a effectué le 27 décembre une nouvelle explosion nucléaire atmosphérique d'environ trois mégatonnes de puissance qui a été détectée par la Commission de l'énergie atomique américaine.

Ce nouvel essai nucléaire a eu lieu le 27 décembre dans la région de Lop Nor. Il s'agit de la huitième explosion atmosphérique chinoise détectée par les États-Unis.

Voici le texte du communiqué publié vendredi matin à Washington:

"La Commission de l'énergie atomique américaine annonce aujourd'hui la détection d'un essai nucléaire atmosphérique réalisé par la Chine communiste, qui a eu lieu dans la région de Lop Nor à environ 730 GMT le 27 décembre. C'est la huitième explosion nucléaire atmosphérique chinoise détectée par les États-Unis. L'explosion avait une puissance d'environ trois mégatonnes, soit environ la même que celle du sixième essai chinois qui a eu lieu le 17 juin 1967."

L'année 68: la plus sanglante au Vietnam

(De l'envoyé spécial de l'AFP: DEREK WILSON)

SAIGON — 1968 a été l'année la plus sanglante au Vietnam depuis l'intervention américaine en mars 1965, mais elle a été également l'année pendant laquelle "communistes" et Américains ont été contraints de comprendre que les armes seules ne pouvaient régler le conflit, et de se réunir autour d'une table de conférence pour tenter de trouver une solution de rechange à la guerre.

Le premier événement d'importance cette année a été l'offensive "communiste" du Tet, le 29 janvier, qui a été lancée alors que les Sud-Vietnamiens se livraient aux festivités de leur nouvel an. Saïgon a été transformée en champ de bataille et quand, finalement, les Communistes ont été contraints de se retirer, ils laissaient derrière eux ruines et dévastation.

Cette attaque a coïncidé avec d'autres lancées contre des villes et des bases et notamment contre Hué, l'ancienne capitale impériale. Il a fallu 28 jours de combats de rue pour en débarrasser les "Communistes". Simultanément, le général Giap resserrait son emprise sur la base américaine de Khe San, qui dut finalement être évacuée.

L'offensive "communiste", considérée par les Américains comme un échec car elle ne réussit pas à renverser le régime "démocratique" du président Nguyen Van Thieu, a néanmoins constitué une étape décisive de la guerre en relevant qu'il était possible aux "Communistes" d'organiser des attaques générales. Elle a probablement contribué à décider le président Johnson à rechercher un règlement rapide du conflit.

En mai, les "Communistes" lançaient une deuxième offensive mais de moindre envergure.

Avions américains à la disposition du Nigeria

WASHINGTON (AFP) — Le département d'État a annoncé vendredi la décision du gouvernement américain de placer huit avions de transport lourd à la disposition des divers organismes qui s'efforcent de fournir des vivres et des secours médicaux aux affamés du Nigeria.

Dans une déclaration remise à la presse le département d'État souligne que malgré l'accroissement du secours d'urgence au Nigeria, les perspectives d'une tragédie très grave encore augmentent elles aussi au Biafra en raison notamment de l'absence d'hydrates de carbone. En conséquence les États-Unis affectent huit avions de transport lourd du type "C97G Stra-

tofreighter", qui ne sont plus indispensables à l'armée de l'air américaine à cette tâche. Quatre de ces appareils seront remis aux divers organismes de secours volontaires américains et quatre autres au comité international de la Croix Rouge. Les modalités et détails des transferts sont actuellement en cours de discussion.

Les autorités du département d'État précisent qu'aucun militaire ne prendra place à bord de ces avions. Ceux-ci seront fournis à la condition expresse qu'ils ne seront utilisés qu'à des fins humanitaires pour l'acheminement d'urgence de vivres et de produits pharmaceutiques à l'intention des non-combattants.

"Nous sommes disposés en conséquence, ajoute le communiqué, à coopérer à la mise au point du processus d'inspection nécessaire". En conclusion le département d'État rappelle que ces avions-cargo ne pourront être pleinement utilisés que si les autorités bialfaises autorisent des vols diurnes comme le fait le gouvernement fédéral nigérien mais "nous continuons de déplorer le refus des autorités bialfaises de permettre à des avions transportant des secours de se poser de jour sur le seul terrain existant".

L'Académie militaire des États-Unis à Westpoint, N.Y., est la plus ardue école de génie du pays.

Les trois 'lunates' élus "hommes de l'année" par Time

NEW YORK — "Time" élit chaque année depuis 1928 un "Homme de l'Année". C'est Charles Lindbergh, le premier aviateur à traverser l'Atlantique qui fut choisi cette année-là par l'hebdomadaire américain.

Le 1er avril, le président Johnson ordonna l'arrêt total des bombardements sur le Nord-Vietnam au nord du 19ième parallèle. Compréhant que les Américains ne resteraient pas éternellement dans le pays, le gouvernement Thieu ordonna la mobilisation générale.

En juillet, au cours de la rencontre d'Honolulu, le président Johnson assura le président Thieu que les États-Unis le soutiendraient tant que cela serait nécessaire, mais il l'avertit aussi qu'il devait se préparer à des négociations. Il lui aurait "donné" trois mois pour se préparer à ce tournant politique.

Un programme destiné à équiper les forces sud-vietnamiennes d'armes ultra-modernes fut adopté et est en train d'être exécuté.

Après une période d'accalmie, les "Communistes" lancèrent en août une troisième offensive, notamment dans les provinces proches de la frontière cambodgienne, mais furent repoussés en subissant de lourdes pertes. Grâce à une nouvelle tactique du général Abrams, il devint évident que les Nord-Vietnamiens ne pouvaient plus renouveler leurs attaques contre les grandes villes.

Pendant ce temps, à Paris, la conférence américano-nord-vietnamienne semblait avoir décidé une "désescalade" de la guerre, et après maints efforts, Saïgon se décidait à envoyer une délégation dans la capitale française. Aujourd'hui, le problème pour les Sud-Vietnamiens est de gagner la paix.



Le deuxième plus grand lac artificiel du monde est le réservoir de Bratsk, en Union soviétique.

avis de décès

BOUCHER. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 29 décembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé dame Marie-Louise Ruel, épouse de feu M. Alfred Boucher, mère de Laurette (Mme Valérie Carrier), Willie, Aimé, Gergette (Mme Raymond Pelchat), Edmond, Juliette (Mme René Breton), Annette (Mme Fernand Beauré), Jeanette, Jeanine, Daniel, Richard, sœur de Aline, Roger et Rosalie. Elle demeurait à St-Charles, cté de Bellechasse.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 heures 30.

Départ de la résidence de son fils Rosaire, Rang du Nord, à 2 h. 10, pour l'église de St-Charles de Bellechasse et de là au cimetière paroissial. Le salon est ouvert de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. 30-12 (2 fs)

CHABOT. — A St-Charles, cté de Bellechasse, le 28 décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé subitement M. Sauveur Chabot, époux de dame Marie-Blanche Fortin, père de Marie-Paule (Mme Fernand Vachon) et de Mme Raymond Ducharme, frère de Alphonse, Alphé, Ladislav, Albert. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Albert Drolet, M. et Mme Roméo Samson, Emilie Prévost, M. et Mme Alfred Fortin, M. et Mme Donat Ruel, Antonio et Xavier Fortin, Thomas Fortin, Mme Edmond Fortin, M. et Mme Howard Hardy et Alex. Pelletier. Il demeurait à St-Charles de Bellechasse.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Edouard Trahan, avenue Royale, à 2 heures 55, pour l'église de St-Charles, Bellechasse et de là au cimetière paroissial. 30-12 (1 fs)

DROUIN. — A Château-Richer, le 28 décembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé accidentellement M. François-Xavier Drouin, employé civil à sa retraite, époux de dame Marie-Louise Lacouline. Il demeurait à Château-Richer.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ des salons de la Coopérative des Frais Funéraires, 7851, avenue Royale, à 2 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. 30-12 (1 fs)

DECHENE. — A Québec, le 28 décembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Georges-Henri Déchène, président-fondateur de G.-H. Déchène & Fils Inc., époux de dame Lucienne Huot, père de Lucie-Anne (Mme Walter Veinier), Guy, Céline (Mme Roch Tremblay), Yves, Michel, Nicole (Mme Léon Roux), Lise (Mme Raymond-Marie Guay), Jacques, Jean et Gilles. Il demeurait à 375, 18e Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 janvier, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église de St-Paul Apôtre et de là au cimetière de l'Ange-Gardien où un libéra sera chanté avant l'inhumation. 30-12 (2 fs)

Décès du Docteur Raoul Brochu

Le Docteur Raoul Brochu, époux de dame Gabrielle LeDroit, est décédé le 28 décembre 1968 à Québec. Il demeurait au 1164, Avenue Murray, Québec.

Il laisse dans le deuil son épouse née Gabrielle LeDroit, ses enfants sa belle-fille et son gendre: Dr. et Mme Michel Brochu, M. et Mme Jeno Cincou (Marie), ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. Eugène Brochu, M. et Mme Paul Brochu, M. et Mme Blanche Brochu, M. et Mme Gustave LeDroit, Mme Jules Brochu.

Le Docteur Brochu repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu mardi le 31 décembre 1968 en l'église des St-Martyrs Canadiens et de l'Institution au cimetière Belmont.

Elles seront présidées par le Cardinal Maurice Roy, qui a bien voulu chanter le service.

A tous, un cordial merci. 9730 27-12 (3 fs) R.D.

Menaces de mort

Le juge Cyrille Potvin de la Cour des Sessions n'a pas ménagé ses mots, samedi matin, à l'endroit d'un chômeur de 30 ans qui venait de plaider coupable à l'accusation d'avoir causé des lésions corporelles et d'avoir en plus proféré des menaces de mort à son vieux père, de St-Thérèse-de-Lisieux.

"Ordinairement les enfants défendent leurs parents... c'est un crime qui me répugne..." a dit le magistrat. Il a condamné l'individu à \$100, d'amende. Ce dernier devra de plus se trouver quelqu'un qui répondra de lui au cours de la prochaine année s'il veut retrouver sa liberté.

GAGNE. — A St-Emile, le 28 décembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Alphonse Gagné, époux de feu dame Rosina Légaré. Il demeurait à 132, des Erables est, St-Emile.

Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Antonio Falardeau & Fils, 30, St-Joseph, à 1 heure 30, pour l'église de St-Emile et de là au cimetière paroissial. 30-12 (1 fs)

JULIEN. — A St-Augustin, le 28 décembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Julien, époux de dame Blainde Bacon, père de Camille, Gaston, Jean-Paul, Raymond, Rosa (Mme Maurice Drolet), Gertrude (Mme Laval Jobin), Rolande (Mme Roland Dvolet), Jacqueline, Marie-Ange (Mme Georges Beauré), Candide (Mme Raymond Couture), frère de Alma (Mme Elzéar Mars). 30-12 (1 fs)

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures.

Départ du salon funéraire Albert Rochette, à 2 heures 45, pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. 30-12 (1 fs)

LACHANCE. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 28 décembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Honorius Lachance. Il demeurait à Berthier-en-Bas.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier-en-Bas et de là au cimetière paroissial. 30-12 (1 fs)

PAGE. — A St-Basile, le 28 décembre 1968, à l'âge de 54 ans et 9 mois, est décédé M. Albert Page, époux de dame Aurèle Michaud, père de Paul-André, Gérard, Diane (Mme Paul Guay), Denis, Michelle, Carole, René. Il demeurait à 394, rue de l'Église.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 heures 30.

Départ du foyer funéraire Laurent Leclerc & Fils, 18, avenue du Parc, à 2 heures 15, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial. 30-12 (3 fs)

VERREAULT. — A l'hôpital de St-Raymond, le 28 décembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Edouard Verreault, rentier, époux de dame Yvonne Gosselin, père de Cécile (Mme Maurice Labonté), Emilie, i'hérèse (Mme Roger Moisan), Lucina (Mme Roch Julien), Charles, Georges, Aurélien, Yvon, Roméo, Jean-Guy, Aline (Mme Fernand Cantin) et Louise, frère de Louis, Lucina, Marie-Hélène, Alexandre, Alice, Borromée. Il demeurait à St-Léonard, cté de Portneuf.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Ernest Plamondon, 388, rue St-Joseph, St-Raymond, à 2 heures 30, pour l'église de St-Léonard et de là au cimetière paroissial. 30-12 (1 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

BEAUDOIN. — Samedi, le 4 janvier 1969, à 10 heures a.m., en l'église de St-Jean-Chrysostôme, cté de Lévis, sera chanté le service anniversaire de Monsieur l'abbé Irénée-Marie Beaudoin. Parents et amis sont invités à y assister. 9535 (27-30-12) S.A.

BUTEAU. — Samedi, le 4 janvier 1969, à 8 heures 30 a.m., en l'église St-Jean-Baptiste de Québec, sera chanté le service anniversaire de Mme Loyola Buteau, née Alphéa Fournier. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation. 9784 30-12 (2 fs) 3-1 (1 fs)

REMERCIEMENTS DE DECES

FONTAINE. — Les sœurs de l'abbé Luc Fontaine, remercient bien sincèrement tous les parents et amis, ainsi que les prêtres et religieuses, qui leur ont témoigné des marques de condoléances, à l'occasion du décès de l'abbé Luc Fontaine, soit par offrandes de messes, fleurs, visite ou assistance aux funérailles. Elles remercient tout particulièrement Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, qui a bien voulu chanter le service.

A tous, un cordial merci. 9730 27-12 (3 fs) R.D.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière).....	\$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE (Formule régulière).....	\$1.50
(avec photo 1 col.)	\$10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES (Formule régulière).....	\$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLES DE DECES (Nécrologie).....	\$10.00
(Nécrologie et photo)	\$15.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES Minimum	\$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

Jardins des Fleurs

présentées avec art et distinction

Jacques Dion

545 est, boul. Charest — 524-3564

1845

présentées avec art et distinction

Jacques Dion

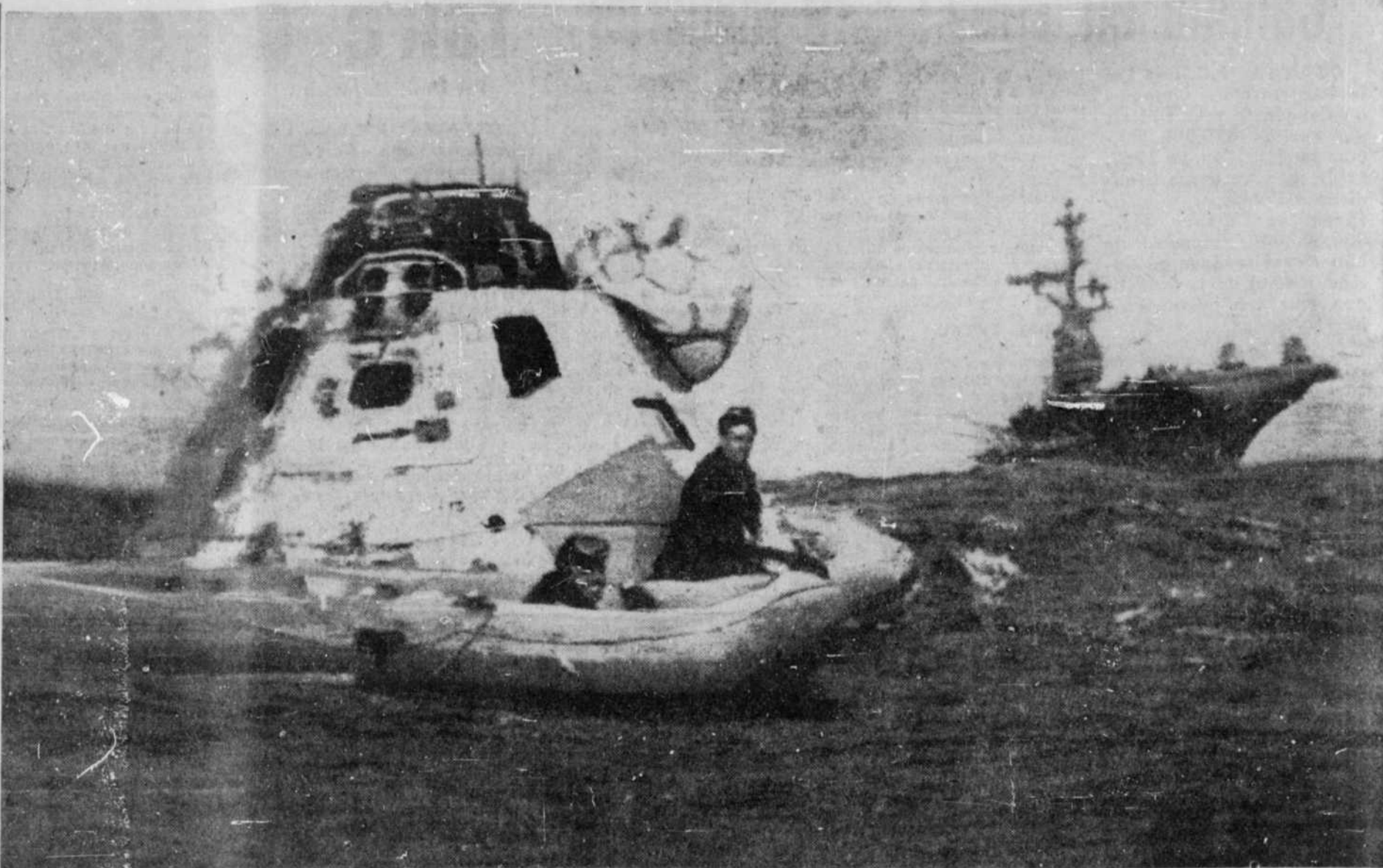
545 est, boul. Charest — 524-3564

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
0												
1												
2												

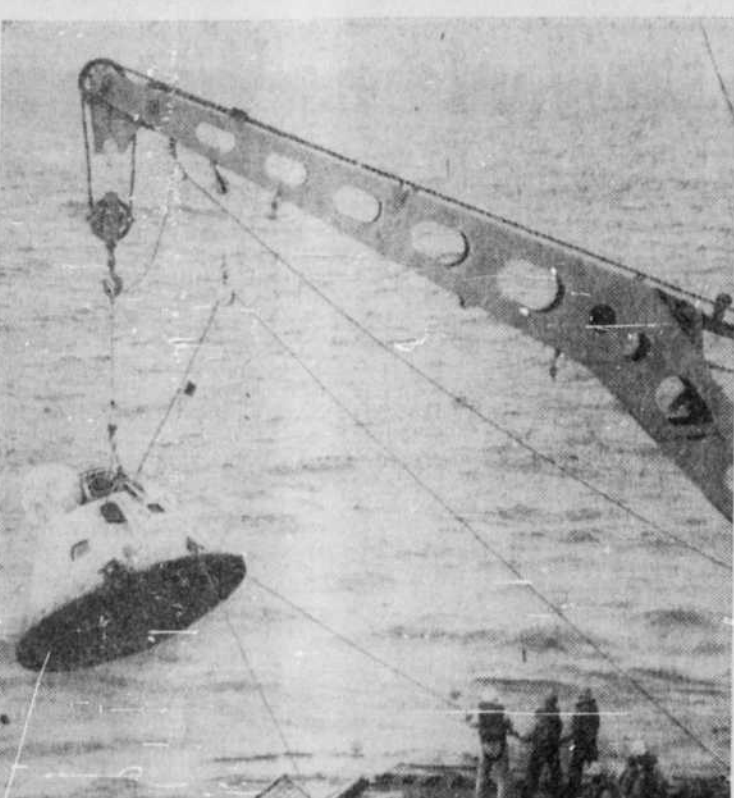
La récupération de la cabine spatiale Apollo-8



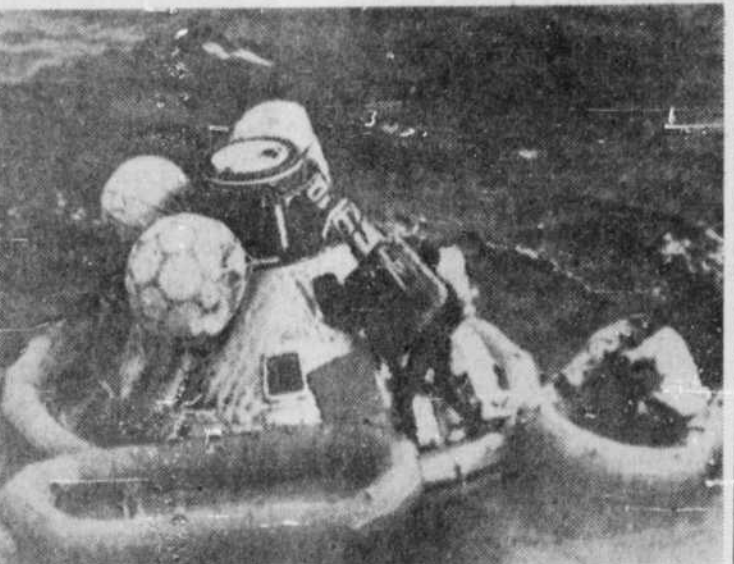
● L'hélicoptère remonte ici un des trois astronautes, peu de temps après que ceux-ci aient amerrisé sur le Pacifique.



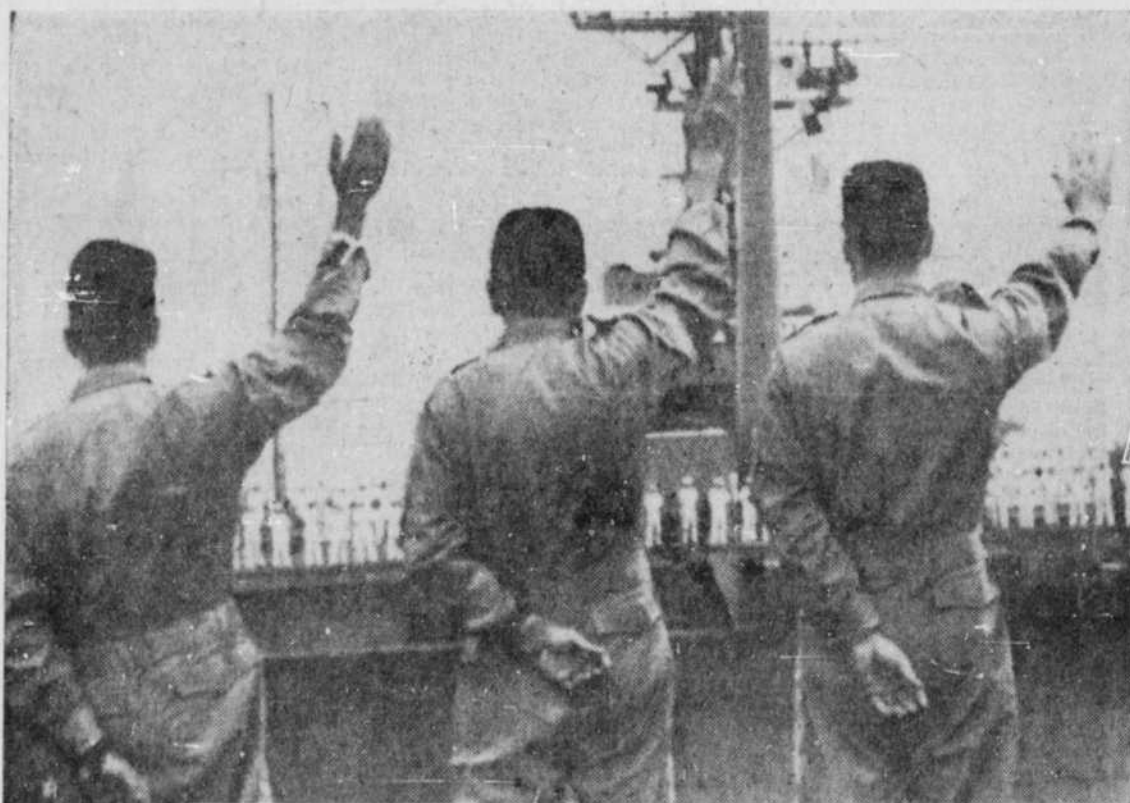
● Les cosmonautes sont rescapés après un voyage de 500,000 milles autour de la lune.



● La grue repêche la capsule.



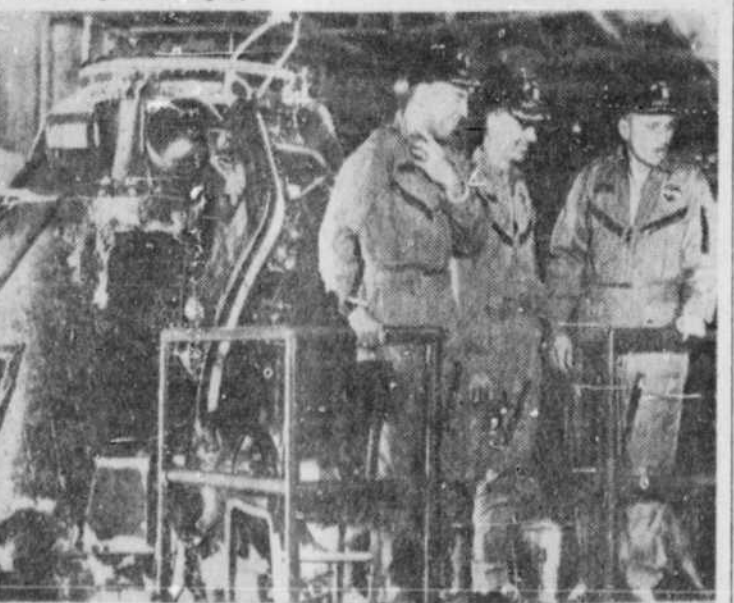
● Un marin aide un des cosmonautes à monter à bord du bateau pneumatique.



● Les trois astronautes saluent l'équipage du navire Arlington qui les ramena à l'endroit où ils doivent s'embarquer à bord d'un avion en direction de Honolulu.



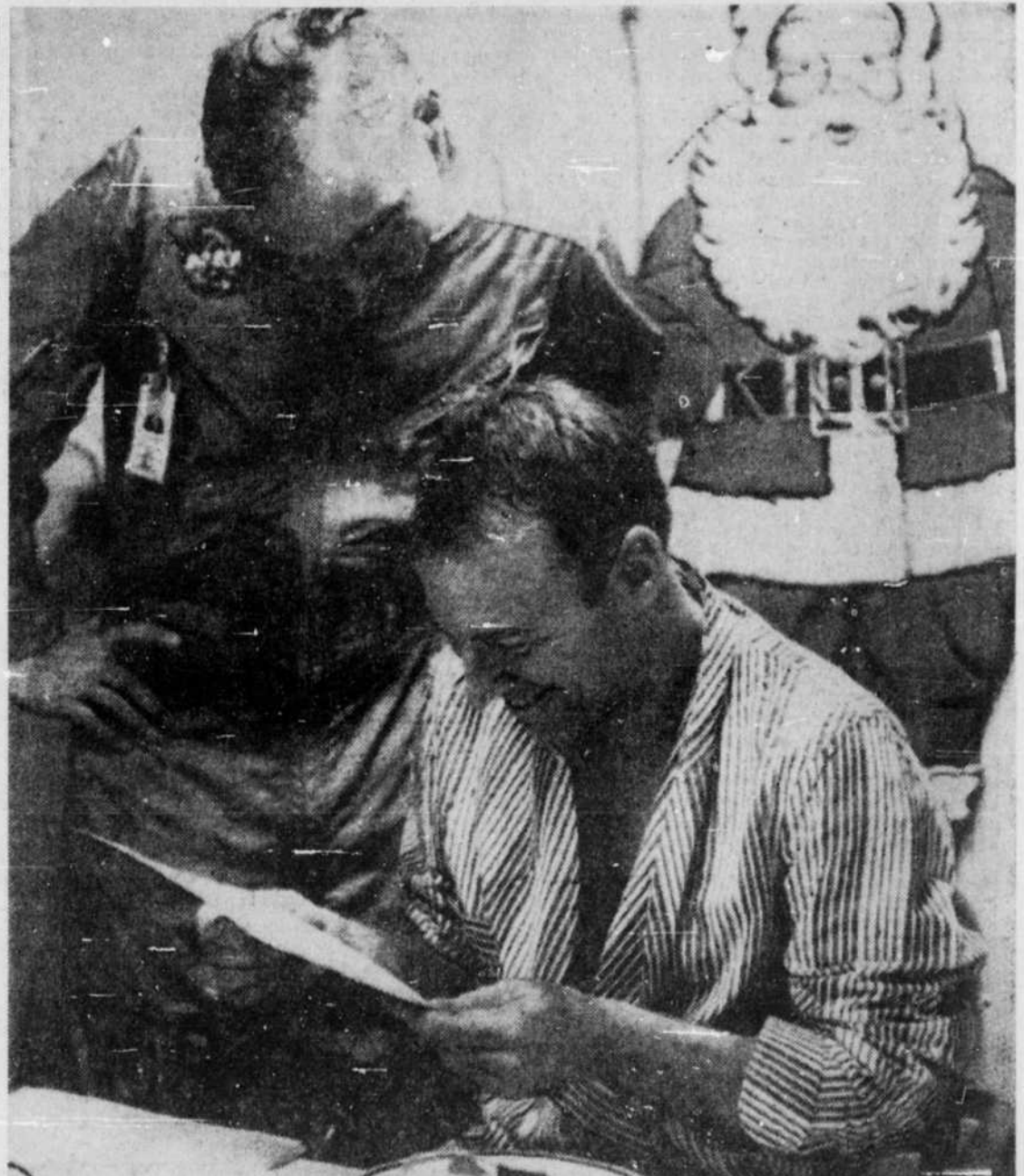
● L'équipage met "pied à terre". Il est accueilli par un trio de Hawaïennes.



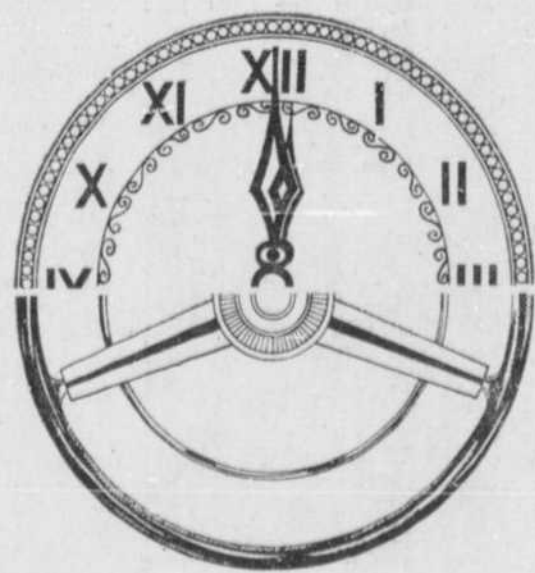
● Ici, on les retrouve bien heureux. Ils ont pu se changer de vêtements, se raser et subir un examen médical.



● Les astronautes arborent la casquette portant le surnom du bateau qui est allé les chercher.



● James Lovell lit un message de félicitations tout en se régaland d'oeufs et d'un bon steak.



LA PARENTÉ EST ARRIVÉE...

... tout le monde est heureux ... défonçons joyeusement l'année, mais revenons tous sains et saufs du long congé du Jour de l'An.

L'Association des marchands de Place Laurier rappelle à tous ceux qui tiendront un volant sur une route encombrée (et peut-être glissante) après avoir lu ces lignes, de redoubler de prudence et de se méfier de certaines vapeurs... prenons un café fort avant de rouler, pour être de la Fête l'an prochain!

Bonne Année de la part de « toute une ville sous un seul toit »...

Ça c'est Place Laurier!



ANDRÉ BOIVIN
ARTICLES
RECLAME
Tél. : 653-5000

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30
A.M. jusqu'à 7.00 P.M.
du lundi au vendredi
et jusqu'à 1.00 P.M. le
samedi.

CALENDRIER

LUNDI, 30 DECEMBRE 1968

S. Honoré — S. Roger

Les marées, lundi 30 décembre
Hautes: 3.20 a.m. — 3.40 p.m.
Basses: 10.05 a.m. — 11.15 p.m.

Demain :

Ste Catherine Labouré
SOLEIL: Lever: 7.38 .
Coucher: 4.37
Les marées de mardi le 31 déc.
Hautes: 4.20 a.m. — 4.30 p.m.
Basse: 11.00 a.m.

PHASES de la LUNE en décembre
 Pleine lune le 4, à 6 h. 07 p.m.
 Dernier quartier le 12, à 7 h. 49 p.m.
 Nouvelle lune le 19, à 1 h. 19 p.m.
 Premier quart, le 26, à 9 h. 14 a.m.
 N. B. — L'horaire indiqué est
 d'après l'heure normale de l'Est.

Yvon Tassé, ing.

conseiller et mandataire
2052, Boisjoli, Québec 2
Tél.: 681-4862